LA SATIRE DES FEMMES DANS LA POÉSIE LYRIQUE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

Université de Chicago
FONDÉE PAR JOHN D. ROCKEFELLER

LA SATIRE DES FEMMES DANS LA POÉSIE LYRIQUE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

DISSERTATION SOUMISE AUX FACULTÉS DES ÉCOLES GRADUÉES D'ARTS, DE LITTÉRATURE ET DE SCIENCES, POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE

DÉPARTEMENT DES LANGUES ROMANES

PAR
THÉODORE LEE NEFF

PARIS
V. GIARD & E. BRIÈRE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
16, rue Soufflot, 16
1900

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
JUN 3 1967
9705

INTRODUCTION

La brutalité extrême de beaucoup de vieilles satires concernant la femme, quoiqu'elle ne soit pas excusable, doit être envisagée avec moins de sévérité que si elle se produisait de nos jours. La valeur morale d'une littérature doit être appréciée d'après les mœurs de l'époque où cette littérature fut écrite, plutôt que d'après celle où elle est lue ; et on constate partout la grande liberté du moyen âge, en paroles et en action, en comparaison du nôtre. Je me hâte de dire que je ne puise pas le motif de la publication de cet opuscule dans ma sympathie pour cette satire de la femme, mais tout simplement dans le désir de présenter au public ce qu'on a dit de mauvais, pendant ce temps de rudesse et de grossièreté, contre nos mères.

Pendant ces dernières années, plusieurs bons ouvrages ont été publiés sur la satire en général au moyen âge, mais surtout sur celle du seizième siècle. Je ne connais aucune œuvre qui traite la satire de la femme dans la poésie *lyrique* du moyen âge (le mot n'est pas compris dans son sens strict, mais peut s'étendre sur tous les petits poèmes). Le moyen âge est un terme qui n'a pas, pour tout le monde, la même signification ; je l'emploie ici comme s'ap-

pliquant à l'époque qui s'étend du XIe au XIVe siècles. Je ne prétends pas avoir parcouru toute l'étendue de cette vaste poésie satirique ; cependant, à quelques exceptions près, je crois que les principaux poèmes de ce genre sont représentés dans les cent et quelques mille lignes de poésie que j'ai étudiées et qui fournissent la matière de ce volume.

Un des principaux buts que je me suis proposés en faisant cette étude, a été de recueillir et de présenter, sous forme de table, tous les passages satiriques dans cette littérature ; mais, si je les faisais imprimer tous, j'aurais besoin de plusieurs volumes. Par conséquent, il m'a semblé préférable de n'en faire imprimer que quelques-uns des plus caractéristiques, en faisant figurer tous les passages satiriques à la table alphabétique à la fin de cette étude. J'espère, peut-être sans trop me flatter, que cette table sera quelque peu profitable à ceux qui s'intéresseront à la question de la satire de la femme. Dans beaucoup de passages satiriques on peut voir facilement le dessein principal du poète, en même temps qu'une demi-douzaine, ou plus, de desseins secondaires. Dans la table, sous les différentes rubriques, ces passages figurent autant de fois qu'il y a d'allusions distinctes aux vices, faiblesses et défauts des femmes. Sans doute nous n'avons pas toujours été logique en construisant cette table. Par exemple, toute tromperie implique plus ou moins le mensonge, et dans quelques cas tel passage a été classé à la fois sous la rubrique *tromperie* et sous la

rubrique *mensonge ;* cependant, j'ai tâché de ne recueillir sous cette dernière que les passages où le mensonge est relevé dans les paroles, ou du moins est souligné. Il en est de même des autres rubriques.

Avec *impureté du désir ou de la pensée* sont groupés quelques exemples de femmes qui savourent les contes grivois. Dans peu de cas aussi j'ai groupé sous le titre général d'*impureté en pratique* des exemples d'*extrême ardeur sexuelle*, quoiqu'il n'y soit pas question d'infidélité. D'ailleurs, pour abréger un peu le nombre des titres dans la table, j'ai groupé sous un même en-tête des choses qui, dans une étude plus étendue, auraient pu figurer sous différentes rubriques ; et dans un nombre assez limité de cas j'ai dû grouper les citations sous les titres qui me semblaient les plus à-propos, par la raison que celui qui convenait exactement à la chose, ne s'est pas présenté à mon esprit. Il faut, de plus, constater que dans beaucoup de ces poèmes satiriques l'intention évidente du poète est de mettre des classes entières au pilori, par exemple les vilains, les bourgeois, les prêtres ou même les nobles ; mais il n'en est pas moins vrai que l'auteur y laisse paraître, très clairement, son mépris ou sa haine pour les femmes. Partant, il faut tenir compte de tous les poèmes de cette nature.

Quelques-uns des poèmes satiriques, surtout ceux qui figurent dans la bibliographie, sont entièrement consacrés à la satire des femmes et ont une brièveté d'expression presque proverbiale. Tandis que d'au-

PQ
155
.W6N4

tres ne contiennent qu'un trait satirique disséminé dans tout le poème.

Les chiffres arabes qui suivent les citations du texte et qui figurent à la table alphabétique, renvoient aux pages et aux lignes.

Je désire exprimer ici ma reconnaissance à MM. les professeurs Bruner, de Poyen-Bellisle et Pietsch, de l'Université de Chicago, et à M. le professeur Luchaire, de l'Université de Paris, d'avoir bien voulu m'aider de leurs conseils et de leur érudition. Cependant, toutes les erreurs qu'on pourra relever dans cet opuscule ne sont dues qu'à moi.

BIBLIOGRAPHIE

A. — Textes utilisés pour cet opuscule :

A. Jubinal : *Nouveau Recueil de Contes, Dits et Fabliaux*. Paris, 1839-1842. Deux volumes . . . . J. C. D.

A. Jubinal : *Jongleurs et Trouvères*. Paris, 1835 . . . . . J. J. T.

A. Jubinal : *Œuvres complètes de Rutebeuf*. Paris, 1874. Trois volumes . . . . O. C. R.

Montaiglon et Raynaud : *Recueil général et complet des Fabliaux des XIIIe et XIVe siècles*. Paris, 1872-1890. Six volumes . . . . . R. G. F.

Leroux de Lincy : *Recueils de Chants historiques français depuis le XIIe jusqu'au XVIIIe siècle*. Paris, 1841 (15 vol.), 1er volume . . . . . C. H. L. L.

B. de Roquefort : *Poésies de Marie de France*. Paris, 1832 (2 vol.), 2e volume . . M. de F.

Warnke : *Die Lais der Marie de France*. Halle, Niemeyer, 1885. 3 volumes (en deux) M. de F. W.

Montaiglon et Rothschild : *Recueil de Poésies françoises des XVe et XVIe siècles*. Paris, P. Daffis, 1876 (13 volumes), 11e volume utilisé pour Chicheface (1) . . . . . M. R. R.

Karl Bartsch : *Altfranzösiche Romanzen und Pastourellen*. Leipzig, F. C. W. Vogel, 1870 . . . . . R. P.

(1) *Chicheface* remonte, selon M. Clédat (La Poésie lyrique et satirique au moyen âge), jusqu'au XIIe ou au XIIIe siècle.

B. — Ouvrages consultés :

G. Paris : *La littérature française au moyen âge*, 2e éd. Paris, 1890.

J. Demogeot : *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 21e éd. Paris, 1884.

F. M. Warren : *A Primer of French Litterature*. Boston, 1889.

Ch. Ploetz : *Manuel de littérature française*, 7e éd. Berlin, 1883.

— *Histoire littéraire de la France*. Ouvrage commencé par les Bénédictins de Saint-Maure et continué par des membres de l'Institut. Paris.

Zeitschrift fur romanische philologie.

P. Meyer et G. Paris : *Romania*. Paris

Bulletin des anciens textes français. Paris.

A. Piaget : Thèse de doctorat, sur Martin Le Franc. Genève, 1888.

Joseph Bédier : *Les Fabliaux*, 2e éd. Paris, 1895.

Petit de Juleville : *La Comédie et les Mœurs en France au moyen âge*. Paris, 1886.

L. Clédat : *La Poésie lyrique et satirique en France au moyen âge*. Paris, 1893.

Violet-le-Duc : *Histoire de la satire en France*. Paris, 1859.

Ch. Lenient : *La satire en France au moyen âge*. Paris, 1859

» — : *La satire en France*, ou la *Littérature militante au XVIe siècle*, 2e éd. 2 vol. Paris, 1877.

L. Gautier : *La Chevalerie*. Paris, 1884.

Lecoy de la Marche : *La chaire française au moyen âge* (partie qui traite de « la société française d'après les sermonnaires du moyen âge »). Paris, 1886.

— *La femme au XIIIe siècle* (dans la *Revue du monde catholique*, 1879, tome octobre-décembre). Paris.

Schneegans : *Geschichte der grotesken Satire*. Strasbourg, 1894.

E. Langlois : *Origines et sources du roman de la Rose*. Paris, 1891 (chapitre Ier de la 2e partie).

Carl Wahlund : « *La belle Dame sans merci* » en fransk dikt forfattad af Alain Chartier år 1426, och omdictad af Anne de Graville omkring år 1525. Upsala, 1897.

L. Lalanne : *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*. Paris, 1876 (vol. 9e : *La Vie des Dames galantes de son temps*).

Antoine Campiaux : *La question des femmes au XVe siècle* Paris, 1865.

Rosières : *Histoire de la société française au moyen âge*, 2 vol. Paris, 1882.

Les sept œuvres suivantes contiennent des citations soit en prose, soit en vers, à propos des femmes, quoiqu'elles ne discutent pas autrement ce sujet :

Larcher et Martin : *Les femmes jugées par les méchantes langues dans tous les pays*. Paris, 1858.

P.-J. Martin et Larcher : *Anthologie satirique*, le mal que les poètes ont dit des femmes, Paris, 1858.

L.-J. Larcher : *La femme jugée par l'homme*. Paris, 1858. — *Satires et Diatribes sur les femmes*, l'amour et le mariage, avec une réfutation. Paris, 1860.

E. Deschanel : *Le mal et le bien qu'on a dit des femmes*, anthologie nouvelle. Paris, 1867, 7e édit.

Alfred de Bougy : *Un million de rimes gauloises*, fleur de la poésie drolatique et badine depuis le XVe siècle, recueillie, annotée et précédée d'une préface. Paris, 1858.

Annales poétiques ou *Almanach des Muses, depuis l'origine de la poésie française*. Paris, chez Delalain, 1778.

C. — Les principaux poèmes composés contre les femmes sont :

Proverbia que dicuntur super natura feminarum, anonyme, (composé en italien, ressemble beaucoup au *Chastie-Musart* et à d'autres de nos poèmes satiriques).

Le Miroir de mariage, par Eustache Deschamps, fin du XIVe siècle (1.200 lignes).

Le Blastange des Femmes (anonyme). Pub. dans J. J. T.

Le Blâme des Femmes ou *Le Dit de la Condition des Femmes*. XIIIe ou XIVe siècle. Publié dans J. J. T.

La Comparaison de la pie et de la Femme. XIVe siècle. Pub. dans J. C. D. vol. IIe.

Li Epystle des femes. Pub. dans J. J. T.

Evangile aux Femmes, XIIe ou XIIIe siècle. Publié dans J. J. T.

Le Dit des Cornetes. XIIIe siècle Pub. dans J. J. T. pp. 87 93.

La Contenance des Fames. Pub. dans vol. IIe de J. C. D.

Le Chastie-Musart, XIIIe siècle. Pub. dans O. C. R. vol. IIIe.

La Chicheface, XIIe ou XIIIe siècle. Pub. dans M. R. R. XIe vol.

Bigorne, XIIe siècle.

Les Lamentations, remaniement du *liber lamentationum Matheoluli*, du XIVe siècle.

Les quinze joies de Mariage, d'Antoine de la Sale, vers 1464.

Grand Blason des faulces amours, de Guillaume Alexis, vers 1486.

La Belle Dame sans merci, d'Alain Chartier, 1426.

Les amours de Pamphile et de Gallathée, vers la fin du XVe siècle (?)

La Nef des Folles, traduction du poème de S. Brandt, auteur allemand.

La Nef des Folles, trad. par J. Droyn, du poème latin de Badius.

L'Adresse du Fourvoyé, Captif devisant de l'estrif entre amour et fortune, par Charles de Hodic, fin du XVe ou comm. du XVIe siècle.

Plusieurs de ces poèmes existent, plus ou moins modifiés, sous d'autres rubriques. Je n'indique pas les noms des fabliaux ni des autres nombreux petits poèmes où les femmes sont traitées avec plus ou moins de sévérité.

Des longs poèmes qui ont dit du mal des femmes, le plus important est la deuxième partie du *Roman de la Rose*. Après celui-ci vient, du moins comme influence, *La belle Dame sans merci*, d'Alain Chartier, quoiqu'on ne s'accorde pas sur la question de savoir si ce dernier a voulu calomnier le sexe faible.

D. — POÈMES FAVORABLES AUX FEMMES

En même temps que les premiers poèmes satiriques, ou peut-être un peu plus tard, plusieurs poèmes furent écrits

pour louer ou pour défendre les filles d'Eve, dont les principaux sont :

Le Bien des Femmes, 2e moitié du XIIIe siècle, pub. dans J. J. T. pp. 83-86.

De un Vallet qui soutint dames et dammoiseles, XIVe, siècle, pub. par Stengel. Halis, 1871.

La Bounté des Femmes (écrit comme réponse à *le Blâme des femmes*) XIVe siècle, pub. dans Romania VI.

Le sort des Dames, pub. dans J. J. T.

C'est le dit des dames, XIIIe ou XIVe siècle. Pub. par Mussafia, Vienne 1870.

Le Dit des femmes. Pub. dans J. C. D. IIe vol.

L'*Honneur des Dames ;*

Livre de Liesse, ou *Anti-Matheolus* ;

Débat de l'Homme et de la Femme, par Guillaume Alexis, vers 1486 ;

L'acort des Mesdisans et Bien-disans, par R. du Herlin, 1493 ;

L'amant entrant en la forest de Tristesse, pub. dans *Le jardin de Plaisance*, 1459 (écrit en opposition au *Roman de la Rose* et à la satire du mariage de Mathéolus *le bigame*) ;

Le champion des Dames, 1442, de Martin le Franc, contre le *Roman de la Rose* ;

Le chevalier aux Dames (anonyme), pub. à Metz en 1516 ;

Le Rebous de Matheolus, anonyme ; vers la fin du XVe siècle ;

La faulceté, trayson et les tours de ceux qui suivent le train d'amour ; vers la fin du XVe siècle ;

La Nef des Dames vertueuses, par S. Champier ;

Palais des Nobles Dames, par J. Dupré, seigneur des Barres ;

La Louange des Femmes, par Pierre Grognet, dédiée à la Reine Aliénor ;

Le Roman de la Rose, deuxième partie (écrite vers 1277) suscita une longue et vive discussion où prirent part contre *le Roman* : Guillaume de Deguilleville, dont l'opposition se cristallisa dans *Le Pèlerinage de la vie humaine* et *le Pèlerinage de l'âme* (vers 1330-1335) ; Christine de Pisan : *le dit de la Pastoure* (1403) Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, des sermons et un long traité de style allégorique du temps, com-

posé au commencement du xve siècle ; Martin le Franc dans : *Le Champion des Dames*. écrit 1442, (après *le Roman de la Rose* un des poèmes les plus importants du moyen âge ; contient 2400 lignes).

Pour *le Roman* :

Jean de Montreuil, sec. du roi Charles VI : des lettres.

Me Gontier Col, conseillier de Charles VI
Me Pierre Col.
Me J. Johannes
} vifs débats soutenus contre Christine de Pisan.

Jean Molinet, qui le moralisa, vers la fin du xve siècle.

Clément Marot en donna une édition rajeunie, 1527.

De même *La belle dame sans merci* suscita toute une littérature (1) : dabord, *Requeste baillée aux dames contre maistre Alain*, par les hommes de la cour ; puis comme réponse à cette *requeste*, *les lettres envoyées par les Dames à maistre Alain*. A ces *lettres* Alain répondit lui-même : *Excusation de maistres Alain contre ceux qui dient qu'il a parlé contre les Dames*. *L'excusation* provoqua à son Tour : *Response des dames faite à maistre Alain*, qui fut suivie de : *Condamnation et jugement de la belle Dame sans merci* ; puis comme défense : *Erreurs du jugement de la belle Dame sans merci*. Suivirent : *La Belle dame qui eut merci et la Vray-disant advocate des Dames* ; puis Baudet Herenc écrivit une défense qui porte des titres différents dans les différents Mss : *Response de la belle Dame sans merci* etc. etc. Vient ensuite une imitation, dans la forme du moins, du poème de Chartier, *Le messagier d'amours*, par Pilvelin. En 1525 le poème de Chartier fut récrit en forme de *rondeau* par Anne de Graville. En 1530 parut une lamentation : *Epistre d'un Amant abandonné envoyée à sa Dame en manière de reproche* imitée de *la belle Dame sans merci* ; et en 1540 une parodie : Complainte que fait l'Amant à sa Dame par amours.

(1) Je suis redevable à M. Carl Wahlund de cette partie de ma bibliographie. Voyez *ouvrages consultés*.

INCONSTANCE

Un des défauts féminins dont on parle le plus fréquemment, c'est l'inconstance. Cette mauvaise qualité est si bien reconnue de tout le monde, si bien constatée partout comme caractérisant le sexe faible, qu'aucun homme qui a un peu de bon sens ou d'habitude du monde, ne se vante jamais d'avoir conquis l'amour d'une femme : car il sait trop bien que du moment qu'elle s'aperçoit qu'elle le tient dans le piège, son soi-disant amour se change en haine. Tout nous porte à croire que le poète lui-même a fait quelque amère expérience des femmes, qu'il a eu quelque désillusion d'amour : car il ne se contente pas de relever ce défaut féminin, mais il appelle la malédiction de Dieu sur l'homme même qui croit à la femme ou qui se laisse tromper par elle. D'ailleurs le poète semble rendre avec insistance la femme responsable de sa légèreté, malgré l'impossibilité qu'il lui attribue d'en agir autrement.

Por ce vos di que nus qui ait sens ne savoir,
Por nul amor de feme ne doit grant joie avoir :
Aussitost le het-ele, ce sachiez-vos de voir (1).
O. C. R. III, 385
Cil sires qui forma le monde.
. . . . . .
Honisse homme qui fame croit,
Et qui sor s'amor riens acroit ;
Que fame a le cuer plus volage,

(1) *Le Dit Chastie-Musart.*

Que ne soit nef qui par mer nage.
Cuers de fame est coches à vent,
Quar il se torne plus sovent
Que ne fet escuireus en bos,
Qui onques n'a point de repos ;
Ainz torne aval et par amont,
Si com nature le semont (1). J. J. T. 75

Cette inconstance de la femme ne se trouve pas seulement dans les affaires du cœur ; c'est le trait essentiel de sa nature :

Fame a corage si divers
C'on en pourroit fère, X. vers.
Fame a corage si commun,
Autant en aime, ij. comme, i.
Ce qu'ele otrie et contredist
Veut et desveut, dit et desdist.
Or aime, or het, or rist, or pleure,
Ore desouz, ore deseure ;
Adès ses cuers s'alete et vole ;
Légiers est comme pole vole ,
Et plus tornanz que ne soit pie (1). J. J. T. 77-78.

Mult a fame le cuer muable (2) J. C. D. II. 171.

Mult mue son cuer en petit d'ore (3).
J. C. D. II. 174.

Sur toute riens est femme de muable talent ;
Par nature veult faire tout quanqu'on leur défend.
Un pense, autre dit ; or veust, or s'en repent ;
En son propos se tient comme le crochet au vent (4).
J. J. T. 30.

(1) *Le Blastange des Fames.*
(2) *La Contenance des Fames.*
(3) Id.
(4) *L'Evangile as Fames.*

Même quand elle a aimé son mari de toute la force de sa nature peu profonde, et quand elle l'a pleuré, mort, sincèrement, non seulement elle se réjouit profondément de l'arrivée d'un inconnu qui lui offre son amour, mais aussi elle suggère elle-même le déshonneur le plus abject du défunt, pour tirer l'inconnu d'embarras, afin que celui-ci puisse la contenter à son tour. Un chevalier avait descendu un voleur de la potence et l'avait enterré, et par là, s'était exposé à la peine qui avait frappé le voleur. Dans son anxiété, il se rend au cimetière, où la veuve pleure précisément sur la tombe de son mari défunt, comptant sur la faiblesse de la femme non seulement pour assouvir sa passion amoureuse, mais aussi pour se tirer d'affaire en outrageant le mort. Comme il l'avait prévu, elle le reçoit avec joie et consent à l'un et l'autre des projets qu'il lui soumet : « car, ajoute-t-elle, comme pour se justifier, le vivant, dont on attend de la jouissance doit être délivré par le mort ».

D'un Hume cunte li Escriz
Qui esteit morz et enfoïz ;
Sa fame en meneit grant dolur
Deseur sa tumbe nuit è jur (1). M. de F. II, 171.
Au cémietière va tut dreit do, 172
Où la preudefame s'esteit,
Qui sun segnur ot tant plorei ;
Cointement dunc li a parleï,
Dist li qu'ele se cunfortast,
Mult sereit liez s'ele l'amast.
La prodefame l'esgarda
Grant joie en fist, si l'otria
K'ele fera sa vulenté ;
. . . . . .

(1) *De la Fame qui feseit duel de sun Mari, ou De l'Oume mort è de sa moilier.*

La prodefeme respundi
Deffoons mun barun deci,
Puis sel' penduns là où cil fu
Si n'iert jamès aparcéu ; M. de F. II, 173.
Délivrer deit-hum par le mort
Le vif dunt l'en atent confort. do, 174.

STUPIDITÉ

Le degré de stupidité attribué aux femmes est quelque chose de remarquable. On les représente comme voltigeant cà et là et tombant insouciamment, étourdiment, dans les dangers les plus redoutables, à la manière des papillons qui se font brûler les ailes dans la flamme d'une bougie :

Et ausi sagement se pourvoit et conseille
Com fet li paveillons qui s'art à la chandeille (1).
J. J. T. 29

Cette extrême stupidité se fait bien comprendre par deux exemples particuliers dont je ne donne qu'un, où la passion sexuelle figure plus clairement que dans les deux lignes déjà citées plus haut. Dans ces deux cas, les jeunes filles sont honnêtes et dans celui dont je cite quelques lignes, la demoiselle est noble et très belle, de sorte qu'elle a été recherchée en mariage par des chevaliers, des prêtres, des bourgeois, mais leur trait commun est d'être tellement bêtes, qu'elles ne s'aperçoivent pas du tout des pièges les plus grossiers qui leur sont tendus pour les priver de leur virginité. La promptitude avec laquelle chacune d'elles se livre à son amoureux, instinc-

(1) *L'Evangile as Fames.*

tivement, sans se rendre compte de sa passion, forme justement un des principaux objets de la satire du poète. L'une des demoiselles était excessivement désireuse de pouvoir voler. Un *clerc* vint à passer par là et ayant appris son désir promet de lui donner un « bec » et une « queue ». Lorsqu'il lui prépare le bec (en l'embrassant), elle lui demande : Fet on dont bec en tel manière (1) ? — RGFIV, 209. Et lorsqu'il lui attache la queue (en abusant d'elle)..... la demoiselle lui dit :

Et li demande ice que est ;
Il dit que la queue li met :
Dans clers, dit ele, or esploitiez ;
Boutez, parfont, si atachiez R. G. F. IV, 209.
Si fermement qu'ele ne chie :
. . . . . .
Dans clers, dit ele, ce n'iert hui
Toute ceste queue parfete ?
Fetes la tost, car mout me hete. R. G. F. IV, 210.

Lorsqu'il lui dit qu'il faudra une année pour achever l'œuvre :

Jamès de moi ne partirez
Devant que fete ne m'avrez. R. G. F. IV, 210.

Lorsqu'elle doit devenir mère elle commence à voir les choses sous leur vrai jour, elle se rend bien compte de l'amertume de sa désillusion.

Clers, vos m'avez gabée :
La queue m'est ou cors germée ;
. . . . . .
Coment porroie je voler ?
A paine puis je mès aler. do, 211.

(1) *De la Pucelle qui voloit voler.*

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

FAIBLESSE D'ESPRIT

La faiblesse d'esprit des femmes s'affirme parfois explicitement ; mais dans la plupart des cas il faut la déduire des paroles et des actions des femmes.

Le poète compare l'esprit de la femme à un certain vin de très mauvaise qualité ; aussi en fait il l'animal qui possède le moins d'esprit et le plus d'orgueil :

> Sens de feme et bontez poise bien au droit pois
> A la valor des vins du vignou d'Estampois
> Se li vins valent pou, sens de feme valt mains (1).
> O. C. R. III, 385.
> L'amor en a la langue feme, et le sens en l'oeil :
> C'est la beste où il a mains sens et plus orgueil.
> O. C. R. III, 385.

Un *vilain* avait trois souhaits à sa disposition, mais cédant à la prière de sa femme, il lui en donna deux. Qu'elle eut l'esprit bien pauvre, cela ne se laisse voir que trop clairement dans son premier souhait, où elle gaspille sur la moelle d'une échine de mouton les immenses moyens qu'elle tient entre les mains. Ne pouvant atteindre la moelle tentante avec ses mains, elle se met cependant à même de se la procurer en faisant allonger le nez de son mari en long bec effilé, à la manière du *huitecox*, lequel lui permettra d'extraire la moelle convoitée.

> . . . . . il aveient
> D'une berbiz l'eschine et l'os,
> Dont la moolle pareit defors.

(1) *Le Dit Chastie-Musart.*

La fame en ot grant désirrier,
Volentiers en volsist mengier
Maiz ne la pooit prendre as meins ;
Lors a ouré que li vileins
Eust tel bec cume li pléreit,
E cum li huitecox aveit. M. de F. II, 141.

Le seul souhait qui reste au mari s'emploie, cela va sans dire, à lui rendre sa figure ordinaire ; et on reste pauvre, misérable et ignorant, sans avoir profité en aucune façon de cette magnifique occasion de s'assurer une condition meilleure.

Deus oremanz unt jà perduz
Que nus n'en est à bien venuz M. de F. II, 142.

IRRITABILITÉ

Dans *Li Epystles des Femes* la femme est en apparence louée de son caractère doux et tranquille ; mais la fin du poème montre clairement que les mots ont une signification contraire. Il faut donc la considérer comme étant facile à mettre en colère :

Ne por cose que on l'engresse,
On ne le poroit metre en ire : J. J. T. 24.

D'autre part dans *Du clerc qui fu repus deriere l'escrin* le mari rentre chez lui à la fin de sa journée et demande à sa femme à boire et à manger; mais la femme éclate en reproches et en injures, lesquelles dans ce cas ne sont destinées qu'à cacher sa faute et se débarrasser

(1) *Dou Vilain qui prist un Folet,* ou *Des troiz Oremenz.*

plus vite de son importun mari, mais qui ont dû devenir faciles par suite d'une longue habitude.

Cele le prent à laidengier,
Et chieus s'assist, si demanda
A mengier et du vin manda,
Dont la bourgoise se courouche,
Et son mari forment en grouche : R. G. F. IV, 50.

MANIE DE CRITIQUER ET HUMEUR QUERELLEUSE

Les femmes sont portées irrémédiablement à quereller leur mari et à ne laisser passer aucun récit sans réplique ou contradiction. Une femme, après avoir fait veiller son mari jusqu'à minuit pour contenter sa passion, le blâme, le matin, de ne pas se lever de meilleure heure pour se mettre en route pour la mer où il gagne sa vie à récolter le sel de mer :

Si li dist : Or sus, bel ami,
Souvent vous voi trop endormi.
Foi que je doi au Roi celestre,
Deus lieues loing deüssiés estre ;
Mais hui de jours ne venrés pas,
Se vous n'alés plus que le pas (1). R. G. F., VI, 56.

Une autre femme qui a deux amants cachés chez elle propose de se débarrasser d'une manière très simple de son importun mari. Elle dit au deuxième amant de se cacher car elle veut si bien quereller son mari qu'il ira immédiatement se coucher. Dès que son mari se montre

(1) *De fole Larguece.*

elle l'inonde d'un torrent d'injures, le traite d'ivrogne et de misérable qui abandonne sa femme :

Teneis vous y celéement ;
Je menrai grant effréement,
Et vorrai mon mari tenchier,
Tant que je le ferai couchier.

Puis au mari :

Dont veneis, chaitis, dolereus,
Mesceans et maleüreus ?
Vous n'iestes onques en maison ;
Vous iestes uns hons sans raison ;
Un ort usage mainteneis,
Car de la taverne veneis,
Si me laissiés tout jour seule :
Honnie soit vo gloute geule !
Alons dormir, il en est tans.
Dont la bourgoise se courouche,
Et son mari forment en grouche (1). R. G. F., IV, 50.

Chicheface (2) fait piteusement appel aux femmes de ne pas la laisser mourir de faim, sans avoir beaucoup d'espoir, cependant, que son appel produise des résultats, car les femmes sont fort à blâmer :

Mais j'espère misericorde,
Que quelque femme obéyra
A son mary et se duyra
Selon son lien et sa corde,
Et aymera paix et concorde ;
Toutesfoys je crains le contraire :
Femmes sont très fort à retraire.
. . . . . .

(1) *Du Clerc qui fu repus.*
(2) Voir *Chicheface*, page 22.

Aymez vos maris, qu'on se coyse,
Et faictes qu'à eulx n'ayez noyse. M. R. R., XI, 285.

Le poète en appelle aussi au témoignage de l'apôtre pour gagner sa cause contre les femmes :

L'Apostolles lor vost sor ce doner sentence,
Car il set bien que fame de po volentiers tance (1).
O. C. R. I, 218.

Dans certaines circonstances la femme est, en apparence, louée d'une manière extravagante dans les trois premiers vers du quatrain, mais au quatrième la comparaison est tournée d'une manière ingénieuse, de façon que l'éloge se change en blâme, comme dans l'exemple suivant, où on lui prête une humeur querelleuse :

Douce chose est de femme et en diz et en fais ;
Ne sont pas rioteuses, n'ont mie trop de plais ;
Quant sont esmeues, on les metroit en paix
Aussi tost com li juges feroit pour les mauvais (2).
J. J. T., 29.

Cet amour de contestation est si fort que dans quelques cas la femme se laisse battre jusqu'à perdre connaissance, ou se laisse couper la langue, plutôt que de vouloir cesser la querelle :

Un vileins prist feme à espuse
Qui moult esteit cuntraliuse (3). M. de F., II, 379.

Ce vilain et sa femme se querellaient à propos d'un pré. Lui soutenait qu'on l'avait *fauché* tandis qu'elle

(1) *Li Diz des Cordeliers*.
(2) *L'Evangile as Fames*.
(3) *Du Vilain et de sa Femme, ou la Contralieuse, ou D'un Homme ki estriva à se Fame*.

voulait qu'on l'eût coupé aux ciseaux. Comme il ne pouvait pas la convaincre, il se servit de la raison du plus fort, il la terrassa et lui coupa la langue. Comme elle ne pouvait plus soutenir oralement la discussion avec lui, elle se servit de ses doigts pour faire le geste des ciseaux, donnant ainsi facilement à comprendre qu'elle n'avait pas changé d'avis.

Li vilains l'a à-val gitée
Si li a la langue cupée,
Puis demanda k'avis li fu
Et qu'el en avoit entendu ?
Se li prez fu od fax fauchiez
U s'il fu od forces tranchiez ?
La Vielle ne pot pas paller
A ses doiz li prist à mounstrer
Qu'as forces l'aveit-hum trenchié
Que fax ne l'aveit pas fauchié. M. de F., II, 380-381.

LOQUACITÉ

On se moque aussi des femmes à cause de leur penchant prononcé pour le bavardage. Ce bavardage plus ou moins innocent, on ne le représente pas généralement comme un défaut sérieux. Cependant quelquefois, par exemple dans le sermon de l'évêque de Paris, on en fait un danger pour le salut de l'âme, puisqu'on ne le considère que comme le stratagème d'un cœur impudique qui cherche à attirer des libertins. Comme on le verra, la satire s'applique non seulement aux femmes d'une vie humble et obscure, mais aussi aux nobles et même à celles de la maison royale.

Dites vos patenostres aussi por ces duchesses,
Pour comtesses aussint, et puis por ces princesses,
Qu'au moustier el ne soient mie caqueteresses (1).
J. C. D. I., 243.

La pie est jangleresse
. . . . . .
E la femme par son us
D'assez jangle plus :
Issi nature r'est (2). J. C. D., II, 327.

Fermes sont et estables, et bien sevent celer ;
De chose c'om leur die ne se covient douter
Nient plus que s'on estoit en. I. panier en mer (3)
J. J. T., 30.

Por ce (4) se fet-il bon tenir
De bobancier,
Et de jengler et de tencier (5). J. J. T. 93.

FRIVOLITÉ, SOTTISE

Les femmes aiment les divertissements bêtes, les causeries stupides, les modes vaniteuses et, au commandement d'un simple caprice ou d'un désir criminel, elles prodiguent d'immenses *souhaits* à leur vanité ou à leur luxure. Tout le monde parle de la sottise des femmes. Dans ces frivoles divertissements les femmes rivalisent de sottise et se rendent viles non seulement auprès des hommes, mais aussi devant Dieu.

(1) *De Dit des Patenostres.*
(2) *De la Femme et de la Pye.*
(3) *L'Evangile as Fames.*
(4) A savoir le salut de l'âme.
(5) *Des Cornetes.*

Si vous veez à femme mener joieuse feste,
Soiez aussi seur contre toute tempeste,
Com un qui couchiez iert par-dessous lez la beste,
Qui point devers la queue et blandist comme teste (1).
J. J. T., 27.

De la folie as femme est par tot la parole ;
Chascun s'en gabe, mais chascun en tient parole.
Feme maine la dance, la tresche, la quarrole ;
Ilueques connoist-l'en laquele est la plus fole (2).
O. C. R., III, 388.

De lor cornes est grant parole,
Genz s'en gabent, n'est pas frivole,
Parmi la vile.
Tel cointise est à Dieu trop vile :
C'est aussi voir comme évangile (3). J. J. T., 91.

Saint-Martin avait accordé à un *vilain* quatre souhaits, en lui enjoignant le plus grand soin dans l'usage qu'il en ferait. Mais malheureusement pour lui le vilain écouta trop sa femme, et, cédant à ses prières, lui accorda un des souhaits, qu'elle aurait dû mille fois rejeter, car elle s'en servit pour couvrir son mari d'organes mâles depuis la tête jusqu'aux pieds. Le vilain rendit la pareille à sa femme, et c'en était fait de deux des quatre souhaits. Puis, à la demande de la femme les deux souhaits qui restaient encore furent employés à remettre en état les corps des deux malheureux. Le poète ajoute comme morale que celui qui en croit sa femme plutôt que lui-même, manque toujours de profiter de ses bonnes chances. Et il déclare, comme le font d'ailleurs directement ou indirectement tous les poètes de cette école satirique,

(1) *L'Evangile as Fames.*
(2) *Le Dit Chastie-Musart.*
(3) *Des Cornetes.*

que la femme est inférieure à l'homme et que rien de bon ne peut provenir de son conseil.

« Sire, dist ele », souhaidiez
Le quart souhait qu'encore avon,
Qu'aiez. i. vit et je. i. con ;
Si ert ausi comme devant,
Et si n'avrons perdu noiant.

Par cest fablel poez savoir
Que cil ne fet mie savoir
Qui mieus croit sa fame que lui :
Sovent l'en vient honte et anui (1). R. G. F., V, 207.

IVROGNERIE

Jusqu'ici je n'ai trouvé qu'un cas d'ivrognerie, celui *des III Dames de Paris*, mais il compte double. Ces trois dames fréquentent les cabarets et s'enivrent à tel point qu'elles se vautrent dans les ordures du ruisseau, qu'on les dépouille de leurs vêtements et qu'on expose leur honte devant le public. Comme elles sont ivres-mortes on les enterre, les croyant mortes. Revenant enfin à elles elles réussissent à se déterrer et immédiatement elles demandent qu'on leur apporte du vin pour faire cesser le terrible mal de tête qu'a causé leur débauche.

Ainssi les lessa toutes nues,
Gisanz au fuer des bestes mues,
Vilment et en divers couvine,
L'une adenz et l'autre souvine,
Trebuschies en .ii. monciaus,
Plus emboées que pourciaus.
. . . . . .

(1) *Les IIII. Souhais Sains Martin.*

Là jurent à mout grant vilté,
L'une sus l'autre comme mortes. R. G. F., III, 151.
. . . . . .
Druin, Druin, où es alez?
Aporte. iii. harens salez
Et. i. pot de vin, du plus fort,
Pour faire à nos testes confort. R. G. F., III, 153.

GLOUTONNERIE

Comme le vice précédant celui-ci ne se trouve pas très souvent mentionné ; cependant le peu de fois qu'on le relève on le représente comme ayant un très grand empire sur les femmes. Si l'occasion s'offre de satisfaire leur appétit excessif, elles le contentent à n'importe quel prix. Dans le *Dit des Perdriz* c'est en s'exposant à un conflit sérieux avec son mari, pour avoir mangé toutes les perdrix qu'il avait apportées, que la femme se livre à sa gloutonnerie. Dans le *Vilain qui prist un Folet*, ce plaisir entraîne avec lui la perte d'un *souhait* gros de *possibilités* infinies. Dans *le Chastie-Musart* le contentement de l'appétit s'effectue et la convoitise de beaux vêtements se satisfait par le moyen d'une vente fréquente de sa personne. Mais en tout cas l'appétit est si impérieux qu'il faut le contenter quel qu'en soit le prix :

La langue li prist à fremir
Sus la pertris qu'ele ot lessie.
. . . . . .
Lasse ! fit-ele, que ferai ?
Se tout menjue, que dirai ?
Et coment le porrai lessier ?
J'en ai moult très grant desirrier.

Or aviegne qu'avenir puet,
Quar toute mangier le m'estuet. R. G., F. I, 189.

Feme qui bien se velt vestir, chaucier et *paistre* ;
N'iert jà saoule d'ome, lasse en puet-el estre (1).
O. C. R., III, 390.

VANITÉ

Parfois la passion dominante de la femme consiste dans le désir démesuré de briller et par conséquent de se couvrir à l'excès de parure éclatante. D'ailleurs, ici comme partout, dans nos poèmes satiriques, elle est hantée par sa passion dominante, de sorte qu'elle arrive à ses fins en dépit de tous les sacrifices.

Dans *le Blasme des Fames* c'est la bonne chère et le luxe de la toilette qui semblent être la principale cause des mauvaises qualités de la femme ; ou du moins ce sont là les conditions sous lesquelles ses mauvais penchants se développent le plus facilement ; c'est par leur suppression, jointe au libre emploi du fouet (d'après d'autres poèmes) ; qu'on réussit le mieux à la tenir en soumission.

Quant ele est richement péue
Et de bele robe vestue,
Qu'ele a ausmonière et coroie,
Chapiaus d'òrfroi et laz de soie,
Fermaus d'argent et bons et biaus,
Et les verges et les aniaus,
Iii... ou iiij, en chascune main,
Dont ne prise, i. pet le vilain,

(1) *Le Dit Chastie-Musart.*

Et si gaaingne à grant suor
L'avoir dont ele est à honor.
Por ce di-je, foi que doi m'ame,
Mors est hom qui a male fame. J. J. T., 79-80.

D'après *C'est li mariage des Filles au Diable* et le *Dit des Cornetes*, se faire l'esclave d'une mode si exagérée et si vaniteuse, c'est un péché mortel, duquel il faut se repentir promptement si l'on veut échapper aux tourments de l'enfer. Cette passion est considérée comme une tentation du Diable pour détourner la femme de tout ce qui est bon et pur, et c'est là la raison majeure pour laquelle l'évêque de Paris la condamne si sévèrement, car elle exerce un empire si croissant sur les femmes que celles-ci sont amenées à vendre même leur vertu, lorsqu'elles n'ont plus sous la main les moyens plus simples et plus innocents de la contenter.

Com cerf ramu vont par les rues (1), J. C D. I, 287
En bourriaus, en fars, en sambues,
Usent et metent lor jouvente.
. . . . . .
Quant il seront en enfer tente,
Lor cornes seront abatues. J. C. D., I, 288.

Fame qui ainsi son chief père
Ne cuidiez pas que ne l'compère
Se l'ne s'amende (2). J. J. T., 88.

Tout ce boban ne vaudra rien
Après la mort ;
Fole est fame qui s'i amort. J. J. T., 89.
. . . . . .
Tel cointise est à Dieu trop vile :

(1) *Des Filles au Diable.*
(2) *Des Cornetes.*

C'est aussi voir comme évangile,
Et n'est pas fable ;
Mès je croi bien que le déable
Les veut asseoir à sa table
Qui leur ensaingne
Que n'i ait nule qui se faingne
De porter de péchié l'ensaingne
Desus son chief.

. . . . . .

Et l'âme sera triste et morne
En enfer, dont nus ne retorne,
Tant en i voise. J. J. T., 91.
Jà ne troverai feme qui de ce me desmente,
Se d'avoir bele robe se complaint et démente
Et el n'a dont el lait le chetel ne la rente,
Qu'ele ne mete ençois les denrées en vente (1).
O. C. R., III, 386.

ENTÊTEMENT

Tandis qu'on peint les femmes comme étant excessivement volages, à l'égard des vertus et des choses qui exigent une grande constance, on les représente comme aussi obstinées qu'elles ont été versatiles, toutes les fois qu'il s'agit d'assouvir leurs passions, ou de persister dans une mauvaise conduite. C'est alors qu'elles résistent opiniâtrement à la raison, qu'elles persévèrent jusqu'à l'entêtement :

Quant el scet une chose si la puet-on esteindre,
Aussi com on porroit un vert drap en blanc teindre (2)
J. J. T. 28.

(1) Pour des vers encore plus forts, voir *le Dit Chastie-Musart*, page 16.
(2) *L'Evangile as Fames.*

Se que pence tantost fera,
Soit bien, soit mal, si elle oncques puet ;
En lui chastoier pas n'estuet
Soi traviller, qui que nous die,
Je le tenroie à grant folie,
Car à ce fère rien ne vaut (1). J. C. D., II, 173

Onques cil bien n'ama qui les fames n'ot chier ;
Lor vertuz et lor grâces font à esmerveillier ;
Quar on les puet aussi reprendre et chasteier,
Que l'en porroit la mer d'un tamis espuisier (2).
J. J. T., 27.

PERVERSITÉ

Il se peut bien que ce soit une tendance naturelle, dans les affaires du cœur, de repousser celui dont on peut trop facilement conquérir l'amour, et en effet nous la constatons assez souvent de nos jours. Mais on prête aux femmes cette étrange perversité non seulement de rejeter ceux auxquels elles sont le plus redevables d'amour et de bonté, mais aussi d'aimer, d'adorer ceux qui les dédaignent, les maltraitent et les battent et qui par conséquent devraient être haïs. Ce paradoxe paraît clairement être basé sur l'idée que nous rencontrons encore parfois, et qui a dû être beaucoup plus répandue au moyen âge, à savoir que la femme n'est pas seulement l'inférieure de l'homme, mais aussi qu'elle dépend de lui, naturellement et nécessairement, et que, par conséquent, toutes les fois qu'elle se soustrait à cette dépendance, toutes ses mauvaises qualités ne connais-

(1) *La Contenance des Fames.*
(2) *L'Evangile as Fames.*

sent plus de frein. Donc celui qui dédaigne et qui bat sa femme ne fait que la rendre à sa place naturelle où toutes ses bonnes qualités se développent facilement, où elle est aimable et aimante. Elle a l'esprit de résistance basé sur sa nature même, cet esprit doit être brisé :

Par nature veult faire tout quanqu'on leur défend (1).
J. J. T. 30.

Quant feme set certainement
Que home est de s'amor espris,
Se il devoit arragier vis,
Ne vorroit-ele à lui parler ;
Plus volentiers iroit joer
A un vill pautonier failli,
Qu'el ne feroit à son ami (2). R. G. F., II, 93.

Feme n'amera jà, si m'aïst Diex et seqeure,
Celui qui por s'amor plaint et soupire et pleure ;
Mais cil qui bien la bat et qui en li deveure,
Celui aime-ele et prise, et tient chier et honneure (3).
O. C. R., III, 384.

CARACTÈRE IMPÉRIEUX

On fait mention assez fréquemment des femmes qui s'arrogent le rôle de chefs de famille et qui sont possédées d'une sorte d'esprit chronique de résistance et d'ar-

(1) *L'Evangile as Fames.* Voir aussi les citations sous *Ingratitude*, p. 24, *Malignité*, p. 28, et la troisième sous *Mensonge*, p. 45.
(2) *De Guillaume au Faucon.*
(3) *Le Dit Chastie-Musart.*

rogance à l'égard de leurs maris. Ce défaut naît parfois d'une attitude trop aimable et trop douce de la part du mari. Dans un cas au moins on prête à la femme la possession de qualités masculines et même de quelques-uns des organes (1) du mâle, pour expliquer sa conduite dénaturée. Comme c'est la fonction du mari et du père de gouverner sa famille en maître, une telle audace de la part de la femme peut, avec justice, être interprétée comme impliquant une faiblesse correspondante dans le caractère du mari. Dans *Sire Hain et Dame Anieuse* la femme possède déjà un caractère belliqueux, sans qu'il y ait, cependant, dans les apparences aucune faiblesse du côté du seigneur de la maison, et elle répond à la menace de son mari en lui disant qu'elle est prête au duel décisif ; ce qui indique assurément une pleine confiance en ses forces physiques, si nous laissons tout à fait de côté la question de l'esprit. Sire Hain consent à cette manière de trancher définitivement la question, car il craint moins de perdre son autorité de seigneur que de voir continuer l'incertitude et les querelles qui ont prévalu jusqu'alors :

Comperaisse ! fet Anieuse ;
Par mon chief, je vous en di beuse
Quant vos volez, si commenciez.
Or dites donques derechief,
Fet ele, se vous l'osez fère,
A quel chief vous en volez trère R. G. F. I, 100
Commencier, fet dame Anieuse ;
Je sui assez plus covoiteuse
Que vous n'estes del comencier. R. G. F. I, 101.

Dans *autre dou Vileins et de sa Fame*, ou *D'un Hume qui aveit une Fame tencheresse*, la femme était tellement

(1) R. G. F. VI, p. 112. *De la Dame Escolliée.*

méchante et violente que son mari la craignait mortellement. Après une vie de résistance continue et batailleuse, elle tomba par hasard, un jour, dans la rivière, pendant qu'elle cherchait à être désagréable à son mari. Les serviteurs de la famille se mirent à descendre le long de la rivière pensant naturellement la rattrapper plus bas. Mais non ! le mari qui ne la connaissait que trop, leur déclara qu'il vaudrait mieux remonter le courant pour retrouver sa femme, car une nature telle que la sienne ne se démentirait pas même dans la mort et en se noyant elle ne se laisserait pas entraîner par les eaux. En effet, c'est en montant qu'on la retrouva.

D'un vilein cunte qui aveit
Une fame ke mult cremeit ;
Qar el esteit mult felenesse — M. de F. II, 382.
De male part è trikeresse.
. . . . . .
Li vilein lur a escrié — M. de F. II, 384
Qu'il ne sunt mie bien alé :
Contremunt la cuvient-il querre,
Que là, la porrunt bien troverre ;
Là, la quièrent, si ferunt bien
Tant ert encuntre tute rien.
A-val l'aige n'est pas alée
Cuntre la radur est turnée,
A sa mort ne fist-ele mie
Ce que ne volt faire à sa vie. — M. de F. II, 385.

Chicheface (1) le monstre fabuleux qui ne mangeait que des femmes obéissantes, s'inquiétait sérieusement du manque croissant de nourriture ; aussi gardait-elle, moitié avalée moitié sortant de sa gueule la dernière femme modèle qu'elle avait pu trouver. Cette femme,

(1) *Les Ditz de Chicheface, l'horrible beste*, laquelle ne menge sinon les femmes qui font en tout temps le cummandement de leurs maris.

qui était dans cette situation pénible depuis deux cents ans, comprenait bien que son malheur était dû à ses seules vertus ; c'est pourquoi elle se promit bien de ne pas laisser ignorer aux autres femmes le danger qui les menaçait.

En conséquence, pendant qu'elle était portée çà et là par le monstre, elle criait à toutes femmes ce qui les attendait si elles étaient bonnes et dociles vis-à-vis de leurs maris.

Les femmes écoutèrent si bien son conseil que la pauvre Chicheface amaigrie, ne pouvant plus trouver de femme, resta depuis ce temps-là sans manger :

Aviz-vous, filles et mères ;
Gardez-vous de la male beste ;
Gardez-vous en, quoy qu'on en die,
Et prenez exemple en ma vie ;
Gouvernez-vous par votre teste,
Et, se vostre mary tempeste,
Laissez-le crier, ne vous chaille :
Femme qui craint ne vaut pas maille.

M. R. R. XI, 286.

Dans *des graunz Jaianz ki primes conquistrent Bretaigne* les trente filles du roi de Grèce épousèrent trente rois, mais poussées par leur caractère impérieux elles tinrent un conseil où elles décidèrent de ne plus se laisser gouverner par leurs maris, mais plutôt de s'en débarrasser par des assassinats secrets et perfides, afin de ne plus être gênées dans leur ambition de gouverner :

Mès par orgoil de lur méyme
E par fierté e grant rage
Purpensèrent grant outrage.
. . . . . .
E si unt entre eus ordiné
Qe nule ne soit si assoté

De sufrir en nule guise
De estre en autre danger mise
Ne de seigneur ne de veisin, J. C. D. II, 355
Ne de frère ne de cosin,
Ne nomément de sun barun ;

. . . . . .

Nule ne voleit aver mestre
Ne estre souz nuli détresce,
Mès tut dis estre mestresce
De sun seigneur et quant qu'il out.

. . . . . .

E par leur feiz affermèrent
Qe chescune tut en un jour
Occirreit mesmes sum seigneur
Privément entre ses braz
Quant meux cuide aver solaz. J. C. D. II, 356.

INGRATITUDE

Si je m'en souviens bien, je n'ai trouvé aucun cas où l'ingratitude des femmes soit expressément nommée ; mais on pourrait citer beaucoup de passages où l'ingratitude la plus noire se trouve en liaison avec des vices plus positifs et plus actifs, surtout avec l'infidélité conjugale et la trahison ; et il nous a paru préférable de grouper nos citations sous ces deux dernières rubriques.

Dans le tableau *de la Dame escolliée* l'auteur prévient les maris du danger qu'ils courraient en faisant en quoi que ce soit la volonté de leurs femmes :

Bien i poez preure essanplaire
Que vos ne devez mie faire

Du tot le bon à vos moilliers,
Que mains ne vos en tignent chiers.

R. G. F. VI, 95.

Avec la conclusion évidente qu'une conduite caractérisée par de l'amour, de la douceur et de la générosité serait suivie d'ingratitude, d'esprit dominateur et de trahison de la part des femmes. Puis l'auteur cite un exemple particulier pour bien faire comprendre ce qu'il veut dire. Il nous présente le cas d'un chevalier riche et honoré qui, par grand amour pour sa femme, lui donne l'autorité sur sa maison et sur tout ce qu'il possède. Mais elle, de son côté, interprète cette confiance comme de la faiblesse, l'en méprise d'autant plus, de sorte qu'elle contredit tout ce qu'il dit et qu'elle défait tout ce qu'il fait.

Elle trouve évidemment du plaisir, non seulement à montrer sa propre supériorité, mais aussi à faire tout ce qu'elle sait désagréable à son mari, tout simplement pour le contrarier :

Chevaliers ert, tint grant hennor,
Mais tant avoit amé s'ossor,
Que desor lui l'avoit levée,
Et seignorie abandonnée
De sa terre, de sa maison,
Et de tot otroié le don ;
Dont la dame le tint si vill
Et tint si bas, que quanque cil
Disoit, et ele desdisoit,
Et deffaisoit qu'anqu'il faisoit. R. G. F. VI, 96.

Ce même chevalier qui se laisse mener par sa femme ayant reçu d'un autre chevalier une demande d'hospitalité, lui répond qu'il n'ose pas la lui accorder, puisque sa femme a la seigneurie sur lui et ne consent jamais à ce qu'il fait ou à ce qu'il dit ; qu'elle veut son plaisir à

elle et non le sien à lui; enfin qu'il n'est pour sa femme qu'une espèce de manteau de pluie :

« N'osez ? por quoi ? » « Por ma mollier,
« Qu'à nul fuer ne velt otroier
« Chose que face ne que die.
« De sor moi a la seignorie,
« De ma maison a la justise,
« De trestot a la comandise,
« Si ne li chalt s'en ai enuie;
« Ge ne li sui fors chape à pluie.
« A son bon fait, noient au mien,
« De mon commant ne feroit rien ».

R. G. F. VI, 98.

De même dans *De Guillaume au Faucon* l'auteur déclare que, du moment qu'une femme est complètement persuadée qu'un homme l'aime, elle ne voudrait plus lui parler même pour l'empêcher de devenir fou ; mais qu'elle aime mieux aller s'ébattre avec un misérable gueux. Une telle ingratitude le poète la considère comme un bien grand péché et il invoque la malédiction de Dieu sur toute femme qui en agit ainsi :

Quant feme set certainement
Que home est de s'amor espris,
Se il devoit arragier vis,
Ne vorroit-ele à lui parler ;
Plus volentiers iroit joer
A un vill pautonier failli,
Qu'el ne feroit à son ami.
S'ele l'aime de nule rien,
Si m'aïst Diex, ne fait pas bien ;
La dame qui ainsi esploite,
De Diex soit-elle maléoite,
Quar ele fait molt grant pechié (1). R. G. F., II, 95.

(1) Pour un cas d'ingratitude mêlée à l'avarice voir *La Houce partie*, p. 38.

CRUAUTÉ

L'insouciance de la femme à l'égard de la douleur des hommes, voire même sa disposition à infliger toute espèce de souffrance, se montre clairement dans un nombre considérable de passages et l'on pourrait en citer un très grand nombre où la cruauté est un trait caractéristique de la nature féminine. Que ce défaut naturel ne soit pas limité aux femmes de *vilains* et à celles des basses classes, mais qu'il appartient aux nobles et aux riches, cela se laisse voir dans la citation suivante, empruntée au *Chastie-Musart :*

> Cele qui plus s'orgueille et qui plus se desroie,
> Qu'il sanble chastelaine de Péronne ou de Roie,
> Ne li chaut qui el mate ou enprent ou enroie
> Por. i. taissu d'argent ou por une corroie.
>
> O. C. R., III, 387.

A l'*Evangile as Fames* nous empruntons la satire générale qui attribue aux femmes l'inhumanité et la cruauté, le quatrième vers du quatrain indiquant, comme le montrent indubitablement les autres quatrains, que les trois premiers doivent être compris dans le sens contraire à celui qu'ils semblaient avoir au premier abord :

> Lor consaus est tant dous, et tant vrais et tant piex,
> Qui bien les croit, acertes, plus li est douz que miex;
> *Mères sont par pitié, gent traient de periex,*
> Aussi com je di voir lor aït Dame Diex. J. J. T., 26.

> Femme est lyoun pur dévorer,

Femme est dragoun de grant arsure (1).

J. C. D., II, 331.

Feme semble. iij. choses : louve, goupille et chate.
Louve, goupille et chate sont. iii. bestes de proie :
Chate cherche, goupil gaite, louve ravit et proie.

. . . . . .

Feme est la riens el mont où il a plus rapine (2).

O. C. R., III, 391.

Je voy trois biens en femme qui font bien à louer ;
Simples sont et senées, il n'y a que blamer :
Tant fait bon et séur contre elles converser
Com un homme tout nu en feu ardant aler (3).

J. J. T., 31.

MALIGNITÉ

La haine occupe une large place dans la catégorie des défauts et des vices féminins, et comme les autres, elle ressort plutôt du langage ou de la conduite qu'elle ne se trouve expressément mentionnée. Ce qui en est dit s'applique en partie à des individus, en partie aux femmes en général. Dans *Sire Hain et Dame Anieuse*, celle-ci, qui hait profondément son mari et qui fait tout ce qu'elle peut pour le contrarier, en parlant d'une certaine espèce de poisson qu'elle a achetée contrairement à la recommandation de son mari, déclare qu'elle jettera le poisson dehors pour y pourrir, à moins que son mari ne cesse de se plaindre de son mauvais achat :

(1) *Des Femmes.*
(2) *Le Dit Chastie-Musart.*
(3) *L'Evangile as Fames.*

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

« Vous en porrez jà tant pledier »,
Fet cèle, *qui le het de cuer,*
« Que je geterai jà tout puer. » R. G. F., I, 99.
Anieuse ert de mal porçuite
Vers son seignor quanqu'ele pot;
Quar quant il voloit char en pot,
Dont li fesoit-ele rostir
Et toute en la cendre honir,
Por ce qu'il n'en péust gouster. R. G. F., I, 98.
« Vilains, dist-ele, je te haz. » R. G. F., I, 103.

Dans *Le Flabel d'Aloul* Aloul est jaloux de sa femme et la tient sous un étroit espionnage. Elle le hait à cause de cela et jure de se venger de cet injuste soupçon. Dans son anxiété pour trouver un moyen convenable, elle ne peut rester tranquille ni jour ni nuit. Elle a recours enfin à l'expédient qui reste toujours à la disposition des femmes et qui, dans ces poèmes, est souvent employé par elles — elle trahit son mari. Dans ce cas la femme a certainement un peu raison de haïr son mari et de se venger, mais il n'est pas douteux que le poète a donné à cette vengeance une forme significative :

Ne puet dormir ne jor ne nuit;
Moult het Aloul et son deduit;
Ne scet que face, ne comment
Ele ait pris d'Aloul vengement,
Qui le mescroit à si grant tort;
Peu repose la dame et dort. R. G. F., I, 256.

Dans *Du Prestre qui fu mis au Lardier,* la femme était infidèle à son mari et le haïssait, mais selon toute apparence elle n'avait pas d'autres excuses de lui vouloir du mal que d'avoir des amants qu'elle lui préférait et de se sentir gênée par sa présence :

Cele qui vousist qu'il fust escorchié, etc.
R. G. F., II, 25.

CARACTÈRE VINDICATIF

Les femmes sont richement douées de l'esprit de vengeance. Dans certains cas cet esprit se montre avec tant de justice qu'on l'aurait à peine condamné chez un homme du temps ; mais chez une femme, on ne pouvait, on ne voulait pas le supporter. Dans le *Lai d'Aristote* Aristote a réprimandé son pupille Alexandre de gaspiller son temps et son amour avec une certaine maîtresse. Celle-ci, apprenant ce qu'Aristote vient de faire, fait vœu de vengeance qu'elle exécute en se servant d'abord de ses charmes les plus séduisants pour gagner l'amour du vieux philosophe, après quoi elle se moque de lui publiquement. La peine qu'elle lui inflige, c'est de lui mettre une selle sur le dos et de monter à cheval sur lui, en le faisant passer par le petit bois sous les yeux d'Alexandre et de sa cour. Elle jouit pleinement de son humiliation et du ridicule que les courtisans lui prodiguent. Le poète lui fait chanter d'une voix haute et claire comme elle chevauche bien sur ce vieux homme-cheval ridicule : ainsi on en agit avec celui qui aime. Il me semble que nous devons comprendre ce *Lai* plutôt comme peignant les ruses de la femme que comme représentant la faiblesse de l'homme.

Mès, s'engins et sens ne me faut.
Par tens m'en voudrai bien vengier.
Et mieus le porrez ledengier
Et reprendre d'uevre plus male
Vostre mestre chanu et pale,
Se je vif demain jusqu'à nonne
Et amors sa force m'en donne
Qui poissance ja ne faudra. R. G. F., V, 251.

Quar molt très granz talenz m'est pris
De vous .i. petit chevauchier
Desus ceste herbe en cest vergier. R. G. F., V, 257.
. . . . . .
Et la damoisele trop lie
Aval le vergier le conduit ;
En lui chevauchier se deduit,
Si chante cler et à vois plaine :
Ainsi va qui amors maine, etc. R. G. F., V, 258.

Les secrets même les plus sacrés ne sont plus à garder du moment qu'en les divulguant on trouve un moyen de se venger d'une offense réelle ou imaginaire :

E en femme corocée
Rien serra celée
Quant ele se puet venger (1). J. C. D., II, 328.

La femme est de beaucoup plus féconde en mauvais tours trompeurs que l'homme. Donc celui-là est bien fou qui se met dans la tête de tromper une femme, car contre un mauvais tour elle lui en jouera vingt :

Par cest fablel prover vous vueil
Que cil fet folie et orgueil
Qui fame engingnier s'entremet ;
Quar qui fet à fame I mal tret,
Ele en fet X, ou XV, ou XX (2). R. G. F., I, 254.

Telle est la fertilité en ruses du sexe féminin qu'une femme, morte ou vivante, peut toujours exercer sa vengeance sur un homme qui l'a trompée une seule fois, quoiqu'en général il lui reste fidèle :

Morte ne vive quel que soit,

(1) *De la Femme et de la Pye.*
(2) *Des II. Changeors.*

Nus ne puet de fame joïr,
Tant sache fère son plesir,
Que se aucune foiz li faut,
Foi que doi Dieu et saint Thibaut,
Il pert trestout au daarrain (1). J. J. T., 81.

HOMICIDE

A une époque où la vie humaine jouissait de si peu d'estime qu'au moyen âge et où l'assassinat, d'une espèce ou d'une autre, était si répandu, ce n'est point étrange, étant donné l'esprit de satire qui courait, qu'on attribuât aux femmes des pensées, des complots et des faits sanguinaires. Mais pour ce qui regarde les femmes, leurs crimes étaient d'autant plus inhumains que leurs victimes étaient d'ordinaire des amis intimes, des parents plus ou moins proches ou bien même des membres de leurs propres familles.

Dans un cas, celui *Des trois Boçus*, la femme infidèle se débarrasse par hasard de son mari, mais elle s'en réjouit fort tout de même. Dans un autre, une vieille avaricieuse, propriétaire d'une maison de prostitution, a des desseins sanguinaires sur une des filles de la maison, laquelle possède, du moins comme le croit la vieille, une bourse qu'elle a reçu ordre de soustraire à un hôte de la maison. D'autre part, c'est une veuve qui, brûlant de jouir des plaisirs du lit nuptial, souhaite vivement que Dieu la débarrasse de ses enfants afin qu'elle puisse trouver un second mari. Ou bien c'est une noble dame,

(1) *Le Blasme des Fames*. Pour le cas d'une femme qui sacrifie sa fidélité pour se venger de son mari jaloux, voir *le Flabel d'Aloul*, p. 29.

femme d'un chevalier, qui a médit d'une amie voisine qui a mis au monde des jumeaux, soutenant qu'il faut bien dans un tel cas qu'une femme ait eu affaire à deux hommes. Plus tard il lui arrive d'être dans le même cas (1), ets ur-le-champ elle se décide à faire tuer un des enfants nouveau-nés, pour s'épargner la honte que lui attireraient les paroles qu'elle a prononcées sur sa voisine. Ou bien c'est la jalousie, l'envie, l'ardeur sexuelle qui conduisent une femme à en assassiner une autre, sa compagne intime, pour qu'elle ait à servir elle-même cent hommes au lieu de cinquante. Dans un autre cas, il s'agit de trente reines dont vingt-neuf trament un complot perfide pour assassiner leurs maris en même temps et de leurs propres mains, afin de satisfaire leur ambition exagérée de régner. Dans *Des trois Boçus* la femme embauche un jeune homme pour emporter les trois boçus asphyxiés pendant qu'ils étaient en train de l'amuser chez elle, contrairement aux instructions du mari. Ce jeune homme, trompé par la femme, laquelle lui fait accroire que, au lieu de trois morts, il n'y en a qu'un seul qui revient après chaque petit voyage, tombe naturellement dans l'erreur de croire le pauvre petit boçu de mari le même qu'il a déjà emporté trois fois de suite, l'assomme d'un bon coup de baton et le jette avec les autres. Qu'elle ait essentiellement l'esprit de meurtre dans son cœur, cela paraît évident dans les vers qui suivent où s'exprime toute la joie qu'elle ressent d'être débarrassée de son mari :

Trestout à son gré l'a paié,
Qui moult fu lie du marchié ;
Dist que fet a bone jornée,
Despuis que il l'a délivrée
De son mari, qui tant ert lais.

(1) Voir à la page suivante : *Le Fraisne.*

Bien cuide qu'ele n'ait jamais
Anui, nul jor qu'ele puist vivre,
Quant de son mari est delivre. R. G. F., I, 22.

La veuve semblait être très triste après la mort de son mari, mais ce n'était que le manque des plaisirs du lit nuptial qui la tourmentait :

Ki desire à mangier char crue,
Ki n'est de paon ne de grue,
Ains est des andoilles pendans
Où li plusor sont atendans. R. G. F. II, 201.
. . . . . .
Or n'a ele ne fain ne soit ;
Or ne li faut fors que li rains
Ki le mal li lache des rains ;
Celui acquiert bien et porcace.
. . . . . .
Nuitons devient, ses escalchire,
Et si fait chandoiles de cire,
K'ele offre par us et par nombre,
Ke Dex des enfans le descombre R. G. F. II, 203.
Et ke la pute mors les prengne :
Por eus ne trui je qui me prengne ;
A ! qui s'i oseroit enbatre ». R. G. F. II, 204.

Lorsque dans le *Fraisne* (1), la noble dame a mis au monde des jumeaux, chose qu'elle avait déclarée impossible excepté à la seule condition que la femme ait eu commerce avec deux hommes, elle décide immédiatement la perte d'un des enfants pour cacher ce qu'on interpréterait comme preuve de sa culpabilité, car elle préfère courir le danger d'être punie de meurtre par Dieu, que de subir la moquerie de ses semblables :

(1) Pour le cas *d'une seule Fame, etc.*, voir à la page 94, et pour celui *des graunz Jaianz ki primes conquistrent Bretaigne*, voir à la page 23.

Pur mei defendre de hunir
Un des enfanz m'estuet murdrir.
Mielz le voil vers deu amender
Que mei hunir e vergunder, M. de F. W. 57.

ÉGOISME

Les cas où se trouve mentionné l'égoïsme pur et simple, non accompagné d'autres passions, comme la convoitise, l'esprit dominateur, l'ardeur sexuelle, etc., sont assez rares. Cette lacune s'explique sans doute par le fait que l'égoïsme, sous ses formes les moins choquantes, est si bien le propre du cœur humain, tant de l'homme que de la femme, qu'il n'attire pas l'attention et qu'on n'a pas l'habitude de le considérer comme un péché ou comme une faiblesse. Donc on pourrait très bien le laisser de côté, sans commentaire, on n'y perdrait pas beaucoup. Je ne donne ici que deux citations, quoiqu'il y en ait un nombre très considérable que je pourrais présenter. Dans *De fole Larguèce* la femme est tellement portée à passer agréablement le temps, sans travailler, à assouvir sa passion sexuelle et à jouir de la flatterie de ses voisines, qu'elle donne inconsidérément le sel qu'elle devrait vendre pour gagner la vie de la famille, et que, la nuit, elle ôte à son mari les forces dont il a grand besoin pour sa tâche du jour qui est de récolter le sel de mer :

Car sa feme lés lui se trait, R. G. F. VI, 55.
Qui demeure à l'ostel à aise
Et ki peu sent de sa mesaise.
Si l'esvoille et si le tastonne,
Tant l'esmuet et tant le tisonne,

Comment que au preudome anuit,
Q'il veille dusk' à mie nuit
Pour sa femme à son gré servir.
Et vers le jour quant veut dormir,
Si li dist : « Or sus, bel ami,
Souvent vous voi trop endormi.
Foi que je doi au roi celestre,
Deus lieues loing deüssiés estre ; R. G. F. VI, 56.

Dans *Chicheface* (1) la malheureuse femme, que le monstre saisit parce qu'elle obéissait à son mari et était bonne pour lui, crie à son seigneur qu'elle lui a donné du plaisir en toutes choses, et qu'il ne trouvera plus une femme sur mille qui se prive de quoi que ce soit pour lui être agréable.

Faulx mary, pour faire à ton ayse,
Se j'en meurs, tu en es bien ayse
Et de joye n'en fais que rire ;
Mais, s'entre mille en treuves une
Qui te donne plaisance aulcune
Comme j'ay faict en grant martyre,
Quelque jour tu le sçauras dire ;
On en verra l'expérience :
Femme veult vivre à la plaisance. M. R. R. XI, 286.

CONVOITISE

C'est là une des sources presque intarissables de la satire des femmes et la liste des maux de toute espèce où les femmes s'abaissent par suite de leur excessive convoitise est très longue. Nous pourrions dire avec

(1) Voir à la page 22. *Chicheface.*

quelque justice que la cupidité est le centre autour duquel se groupent tous les autres défauts de caractère qu'on prête aux femmes. Le défaut le plus important qui fasse exception c'est sans doute le contentement de leur passion amoureuse. Malgré l'universalité de la convoitise chez les femmes je ne me souviens pas d'avoir trouvé un seul cas où l'avarice soit attribuée aux femmes comme simple amour de possession, comme cela arrive si souvent chez les hommes ; si elles aiment la richesse c'est pour pouvoir se donner l'oisiveté, le luxe, pour pouvoir parader et par conséquent cela est intimement lié avec la vanité et d'autres faiblesses. Il paraît, d'après les vieux poètes, qu'il n'y a absolument rien de trop abominable ou de trop vil, que les femmes ne soient disposées à faire ou à subir pourvu qu'elles y voient un moyen de satisfaire leur convoitise. Comme la plupart des voies ordinaires pour l'acquisition de la richesse étaient interdites à la femme au moyen âge, les vieux poètes satiriques la représentèrent naturellement comme usant copieusement des rares moyens qui étaient à sa disposition. Elle possédait des charmes personnels d'un pouvoir excessif sur les hommes, et ces charmes employés avec adresse, en usant de la flatterie et de la ruse, lui valaient un revenu considérable. Sa vertu était une marchandise qui pouvait toujours rapporter un bon prix et les poètes la représentent comme en usant largement, puisque son avarice est insatiable :

Ausi fait cil qui aime ; il verse en la fontaine
Où toujours puet verser : ne sera jamais plaine (1).
O. C. R. III, 384.

. . . . . .

Ne fait pas bon tel feme, ce vos di, à amer.
Qui ne velt toz jors penre sanz nule riens donner.

(1) *Le Dit Chastie-Musart.*

Qui à tel feme bée, grant paine li est forse (1),
Quar feme bée à don plus qu'as vel ne fait orse ;
O. C. R. III, 385.

Ne li chaut qui el mate ou enprent ou enroie
Por. i. taissu d'argent ou por une corroie.
O. C. R. III, 387.

Mêlée à la cruauté il y a l'ingratitude la plus basse, comme dans *la Houce partie*. Le père en mariant son fils, lui donna tout son bien et celui-ci devait bien soigner son père jusqu'à sa mort. Il paraissait bien porté à tenir ses engagements et à garder sa reconnaissance filiale ; mais, sa femme enviait au pauvre vieux jusqu'à sa maigre nourriture et ses misérables vêtements, en prétendant qu'il leur mangerait tout leur bien, et qu'on ne devrait pas manger si l'on ne travaillait pas. De plus, elle le traitait de fainéant et d'ivrogne, ce qui n'était que de la calomnie, si nous pouvons en juger par le caractère général du poème. Comme le vieux ne quittait toujours pas la maison, l'avaricieuse menaça de le jeter dehors en usant de violence, s'il ne s'en allait pas de plein gré :

. . . . . Haï,
Con vous pensés de bien avoir.
Se vous aviiés plus d'avoir
Que n'avés, foi que doi saint Pierre ;
Cel gasteroit tout vostre pierre ;
Bellement son mengier [d] esert,
Nus ne menjue s'il n'en desert.
Fors plus seulement que d'estre ivre,
Ne jà jor n'en sera delivre.
Je vous di bien qu'il n'i a el,
U me vuidera cest ostel ;

(1) Le Ms. harléien (Rom. XV, 606, 6e couplet, a la leçon *sorse* et *miel*.

Fiancer le puis de ma main,
Ou il ora congiet demain. R. G. F. II, 2-3.

Sous l'empire de cette passion, une vieille femme se livre à la vile besogne d'entremetteuse et fait montre d'un fonds considérable de ruse, de finesse, de flatterie, de fausseté et de cruauté pour ruiner une jeune femme vertueuse et détruire le bonheur conjugal. Au *vallet* qui lui promet cinquante *livres* pour ses services, elle dit que quelle que soit la vigilance du mari jaloux, elle saura bien, elle, lui procurer l'occasion d'un rendez-vous avec la femme. On semble prendre pour certain que, si le rendez-vous a lieu, l'issue n'en sera pas douteuse, la femme se livrera :

Ja n'i faudra ;
Ja ne la savra (1) si garder
Que ne vos face lui paller
Par tens entre l'uis et la terre :
Alez moi tost les deniers querre,
Et ge pensserai de de cest huevre (2).
R. G. F. V, 5.

La femme est prête à se soumettre à tous les abus et à tous les outrages personnels pour en avoir du profit. Elle s'abaisse même jusqu'aux dernières limites de la dégradation féminine, jusqu'à la vente de sa vertu, non seulement à un seul amant favorisé qui puisse pour le moment jouer le rôle d'un véritable amoureux, mais aussi au premier venu, à tout le monde, indifféremment au beau monde et aux gueux de la pire espèce, pourvu seulement qu'elle en retire de l'argent.

Puis le poète la compare à une auberge qui reçoit tous les hôtes sans distinction, à la seule condition qu'on paie.

(1) C'est-à-dire, le mari.
(2) D'Auberée, *La vieille Maquerelle*.

Puis il devient plus misanthrope encore et déclare d'une façon générale que le bon Dieu n'a jamais créé une demoiselle qu'on ne puisse avoir pour de l'argent :

Ne li chaut que la fière ou de cul ou de pointe ;
Ou qu'il li doint deniers, ou robe, ou courte pointe.
. . . . . .
Qu'ele bée au gaaig, ne li chaut qui la fière (1).
O. C. R. III, 387.

Denier maine fame à putage,
. . . . . .
Deniers fet putains atroter (2) J. J. T. 97.
. . . . . .
Denier espeuse les moilliers matin, J. J. T. 98.

Mès je croi bien que vendengier
Se veut et vendre
Fame qui ainsi veut entendre
A soi cointir por plus esprendre
Cil qui la voit (3) ; J. J. T. 93.

Fame est marchiez de tel nature,
Toz jors se vent et toz jors dure ;
Fame est taverne qui ne faut
Qui qui i viegne ne qui aut.
Fame est taverne deseur voie,
Qui tout reçoit, et tout avoie (4) J. J. T. 80-81.

Durans, qui son conte define,
Dist c'onques Diex ne fist meschine
C'on ne puist por denier avoir ;
Ne Diex ne fist si chier avoir,
Tant soit bons ne de grant chierté,
Qui voudroit dire verité,

(1) *Le Dit Chastiemusart.*
(2) *De Dan Denier.*
(3) L'Evêque de Paris dans *le Dit des Cornetes.*
(4) *Le Blasme des Fames.*

Que por deniers ne soit éus.
Por ses derniers ot li boçus
La dame qui tant bele estoit (1) R. G. F. I, 22-23.

Lors ne fist Diex mesel tigneux orb ne truant,
Boçu si contrefait ne camus si puant,
Puis qu'il aut deniers largement estruant,
Qu'il n'i truist bele chière et feme remuant (2).
O. C. R. III, 386.

Jàmar aurez en feme fiance ne atente
Qui tant soit bobenceuse ne mignote ne gente,
Puis qu'el puist gaaignier que jamais se repente
Que por un léchéor en vorroit avoir trente (3).
O. C. R. III, 387.

LARCIN

La flatterie, le mensonge, la tromperie sont des expédients auxquels les femmes ont souvent recours pour soustraire aux hommes leur argent et leurs autres biens. Beaucoup de ces cas sont encore pires que le simple vol, et cependant le nombre des cas où l'on impute aux femmes le vol direct est assez restreint. Dans *de la Femme et de la Pye* ce défaut est attribué à la femme prévoyante :

La pie suet musser
Quanque ele puet gayner
En un privé lu,
E la femme se porveit

(1) *Des trois boçus.*
(2) *Le Dit Chastie-Musart.*
(3) Voir aussi la dernière citation sous *Tromperie*, p. 54.

Avant qe ele vidue seit
Dount ert sustenu. J. C. D. II, 528-9.

Dans *li Epystle des Femes* on fait encore allusion à un concile important où la femme est traitée de voleuse :

Et qant on fu au grant concille,
Ne seut-on que sor elles dire,
Fors que pute, gloute et *larnesse*. J. J. T. 25.

Dans *Boivin de Provins*, Mabile, propriétaire d'une maison de prostitution, flatte et tâche de tromper et de voler le vilain Boivin ; mais cette fois, par exception, l'homme est trop malin pour être trompé par la femme. La vieille l'envoie se coucher avec la fille Ysane ; en même temps elle ordonne à celle-ci, de soustraire au vilain sa bourse qui est censée contenir cent vingt-cinq francs. Elle adresse d'abord la parole à Boivin, puis à Ysane :

« Mès vous l'avrez, que je le vueil ».
A Ysane cluingne de l'ueil,
Que la borse li soit copée. R. G. F., V, 60.

JALOUSIE

Dans presque toutes mes lectures, j'ai vu les vieux poètes présenter la jalousie comme le monopole des hommes. Cependant j'ai un passage qui attribue assez positivement ce défaut aux femmes. Dans *De la Femme et de la Pye* le poète compare, à plusieurs égards, la femme à la pie, entre autres parce qu'elle exerce un

étroit espionnage sur son compagnon pour voir où il va, et elle fait cela par jalousie :

E nequedent la pye
Soun compaignoun espaye
De quel part s'en va ;
E la femme aussy
Espie son mary
Par gelosie qu'ele a. J. C. D., II, 328.

ENVIE

Les poètes satiriques ne s'occupent pas beaucoup non plus de cette faiblesse de la nature féminine qu'ils ne relèvent que rarement. Dans la *Contenance* des *Fames* on en parle à deux reprises. La première fois c'est une femme qui porte envie à sa voisine de ce que celle-ci possède de plus beaux bijoux qu'elle ; dans le deuxième cas c'est la toilette plus riche de la voisine qui excite son envie :

Orendroit sera enviouse
De sa voisine, qui aura
Plus biax joiaus qu'elle n'aura. J. C. D., II, 172.
Mult li ennuie quand elle ot
Quant autre est miex apareilliée. J. C. D., II, 175.

De même dans le *Lai du Frêne* la femme d'un chevalier, lorsqu'elle apprend que la femme d'un chevalier voisin a mis au monde deux fils jumeaux, se moque d'elle et la raille sans pitié. Le poète nous apprend qu'elle en agit ainsi à cause de son orgueil et de son envie :

Kar ele ert feinte e orguilluse
E mesdisanz e enviüse. M. de F. W., III, 55 = 9-10.

Pour voir un des pires cas d'envie qu'on puisse imaginer, et qui implique nécessairement la plus grande dépravation de la nature humaine, il faut lire *D'une seule Fame qui a son con servoit. C. chevaliers de tous Poins*, page 94.

MENSONGE

Ce vice se trouve mentionné très souvent, et, si nous voulons y comprendre tous les cas de tromperie qui impliquent essentiellement le mensonge, c'est peut-être le vice le plus fréquemment relevé. Les femmes sont représentées comme très habiles à mentir, comme aimant le mensonge, comme infatigables à mentir, comme effrontées dans le mensonge, comme soutenant audacieusement leur mensonge par des serments solennels. Dans *De la fole Larguece* (1) le mari rencontre sortant de chez lui, une des femmes qui, grâce à leur flatterie, usent gratuitement du sel que lui récolte avec tant de peine, et il lui demande l'objet de sa visite. Il va sans dire que la femme répond par un mensonge :

... « j'alai veïr Hermesent,
Vostre femme que je mout aim,
Si m'a donné de son levain,
Fait cele qui bien set mentir,
Pour çou qu'i me convient pestrir. » R. G. F., VI, 58.

Dans *Du Pescheor de Pont seur Saine* la femme vient

(1) Voir *De fole Larguece*, p. 35.

de protester à son mari de son aversion pour son organe mâle. Le mari lui répond qu'elle ne l'aimerait plus, lui, s'il venait à le perdre. Elle a sa réponse toute faite et lui déclare promptement qu'elle l'en aimerait encore davantage. Mais comme pour nous préparer à la fin du conte, le poète ajoute qu'elle aime bien à mentir, car du moment qu'elle croit avoir en effet perdu toute occasion de jouir charnellement de son mari, elle le prend en haine et veut le quitter sur-le-champ :

« Si feroie plus c'onques mès »,
Fet cele qui volentiers ment,
« Mout me poise quant je le sent, etc. ».
R. G. F., III, 70.

Fanme s'esforce a faire tot ce que l'en li vée ;
Nes de trover mençonge ne sera ja lassée,
Por nul mefait dont ele soit grevée ;
S'ele a le cul covert, ja n'iert prise provée (1).
Ch. M. Rom., XV, 610.

Car ce que les genz sevent .xiii. ou .xiiii. ou .xx.,
Comment cil i alla et uns autres en vint
Noie ele, tence et jure la mort que Deus sostint,
Que c'est orde mençonge, c'onques ne li avint ».
Ch. M. Rom, XV, 610.

Mès chescune à sun poer
Se veut défendre par jurer (2). J. C. D., II, 358.

Quant la dame s'oït si ramposner,
Vergoigne en ot ; si dit par félonnie :
Par Dieu, vassal, je l'dis por vous gaber,
Cuidiés-vous dont qu'à certes le vos die ?
Certes nenil (3). C. H. L. L., I, 37.

(1) *Le Dit Chastie-Musart.*
(2) *Des Graunz Jaianz qui conquistrent Bretaigne.*
(3) *Chanson de Quênes de Béthune contre une Dame.*

Et l'autre set tant d'escremie
Que s'on li voit faire folie,
Ne li puet nus hom esprover ;
S'ele se puet à tens lever,
Ele osse bien tantost jurer
Por voir qu'ele ne le fist mie (1). J. J. T., 21.

MÉDISANCE

Les femmes ajoutent encore à leur déjà longue liste de défauts celui d'attribuer, par médisance, de la méchanceté à leurs voisins. Dans les vers suivants, on semble louer la femme de ses qualités ; mais le poème entier montre d'une manière indiscutable qu'il faut comprendre ces quelques vers tout à fait dans le sens contraire :

Feme n'est ne fole, ne fière,
Ainz est adiès de mate chiere,
Ausi com s'on l'eust batue ;
Ne vilainne ne mesparliere. J. J. T., 23.

Dans le *Lai du Frêne* (2), une dame annonce calomnieusement qu'une voisine qui vient de mettre au monde des jumeaux, publie ainsi devant le monde entier sa propre honte et celle de son mari. Le poète ajoute que cette femme parle follement, d'une manière envieuse et calomnieuse ; et, plus tard, quand il lui arrivera de se trouver dans le même cas, elle verra les choses sous un

(1) *Li Epystles des Femes*. Voir aussi la dernière citation sous *Médisance*, p. 47.
(2) Voir *le Fraisne*, p. 34.

tout autre jour, elle confessera qu'elle a médit de toutes les femmes, et que le mal dont elle a accablé les autres femmes va retomber sur elle : car celle qui médit des autres ne sait pas ce qui lui pourra arriver :

Kar ele ert feinte e orguilluse
E mesdisanz e enviüse.
Ele parla mult folement,
E dist oant tute gent :
« Si m'aït deus, jo m'esmerveil
U cist prozdum prist cest cunseil,
Qu'il à mandé a mun seignur
Sa huntë e sa deshonur,
Que sa femme a eüz dous fiz.
E il e el s'en sunt huniz.
Nus savum bien qu'il i afiert :
Unques ne fu ne ja nen iert
Ne n'avendra cele aventure
Qu'a une sule porteüre
Une femme dous enfanz ait,
Si dui hume ne li unt fait. M. de F. W., III, 55 = 9-24.
Kar ieo meïsmes me jujai,
De tutes femmes mesparlai. M. de F. W., III. 79-80.
. . . . . .
Or en ai dous ; ceo m'est avis,
Sur mei en est turnez le pis.
Ki sur altrui mesdit e ment,
Ne set mie qu'a l'oil li pent ; M. de F. W., I. 85-88.

COQUETTERIE

Dans ces poèmes satiriques, on parle très peu de cette simple coquetterie qui n'a pour but que de gagner la bonne opinion et les faveurs de l'autre sexe, et cela

résulte sans doute de ce qu'on ne la trouve pas d'un caractère assez sérieux pour mériter beaucoup d'attention. Les plus acharnés des poètes satiriques préfèrent, en condamnant les femmes, se servir des termes les plus forts et par conséquent ils ne donnent ni beaucoup de temps ni beaucoup d'espace à des faiblesses d'importance secondaire. Le plus souvent, les paroles et la conduite trompeuses des femmes sont employées dans des intentions plus graves et plus égoïstes et par conséquent ces exemples se trouvent groupés sous la *tromperie*, etc. Dans *le Blasme des Fames*, nous lisons de la nature des femmes :

Fame est sains por bien home oindre. J. J. T., 80.

et, dans *des Femmes*, c'est encore la même chose :

Femme par sa fauce parole
Blaundist le honme e pois le afole. J. C. D., II, 330.

Un amoureux, renvoyé par une dame, après qu'elle a exigé de lui beaucoup de souffrances et de privations, lui adresse plusieurs épithètes mordantes, parmi lesquelles se trouve celle-ci :

Vos estes de l'abbaïe
As s'offre-à-tous (1). C. H. L. L., 1re série, 44.

TROMPERIE

C'est dans la tromperie, selon les vieux poètes, que la femme est sur son propre terrain. A quelques égards,

(1) *Quênes de Béthume contre une Dame.*

elle est représentée comme absurdement bête et folle ; mais en ce qui regarde son habileté à tromper les hommes, et surtout son mari, elle a une capacité sans pareille. Comme nous l'avons déjà relevé, l'esprit dominant de toute cette littérature satirique montre d'une façon bien claire qu'on considère la femme en général comme essentiellement inférieure à l'homme. Partout, dans cette poésie satirique, le pouvoir de tromper, sous toutes les formes possibles, est, si je m'en souviens bien, la seule qualité d'esprit où la femme soit présentée comme supérieure à l'homme. Sur ce terrain, son empire est indiscutable.

L'exercice de ce merveilleux talent est limité en grande partie à la nécessité de cacher les preuves de son infidélité envers son mari ; ou bien, si c'est une question de plusieurs amoureux, de persuader à chacun d'eux que c'est lui qui jouit de sa faveur ; ou bien encore d'échapper à la vigilance excessive du mari jaloux qui cherche à prévenir toute occasion d'infidélité. Son succès peut parfois être attribué à la stupidité naturelle du mari ou de l'amoureux ; mais dans la plupart des cas, le mari semble, à d'autres égards, être assez habile ; de sorte qu'il faut en conclure que la femme est douée de talents tout spéciaux pour cette sorte de besogne. Cette conclusion, d'ailleurs, est justifiée par plusieurs passages où la femme est représentée comme étant plus habile à tromper que le diable lui-même. Tantôt, le moyen dont la femme se sert est un stratagème bien propre à prouver au mari jaloux et fâché la fidélité de son épouse et le caractère incertain du témoignage de ses propres sens. Tantôt, elle compte sur son habileté de parole et de raisonnement spécieux en même temps que sur l'impudente prétention à l'innocence, pour convaincre le mari en colère que le tort est complètement de son côté, à lui, et que, par conséquent, elle a bien droit de se plaindre de

son injustice envers elle. Ordinairement, elle y réussit très bien, et son époux non seulement se trouve satisfait de la fidélité passée de sa femme, mais aussi il laisse tellement calmer sa jalousie naturelle qu'à l'avenir il ne gênera plus son épouse à cet égard et lui laissera champ libre pour courir à son infidélité et à sa honte.

La matière est très abondante et d'une nature des plus énergiques ; mais on ne peut donner ici qu'un nombre restreint des passages caractéristiques. Dans le *Flabel du Prestre et de la Dame*, le poète, après avoir donné le récit du succès complet des intrigues de la femme avec le prêtre, ajoute dans les termes suivants une peinture de son habileté à tromper :

Par cest flabel poez savoir
Molt sont femes de grant savoir :
Tex i a et de grant voisdie ;
Molt set feme de renardie,
Quant en tel maniere servi
Son bon seignor par son ami (1). R. G. F., II, 240-1.

Dans *de la Dame qui fit III Tors entor le Moustier*, le poète commence par dire qu'un homme qui voudrait tromper une femme, devrait d'abord être assez rusé pour pouvoir tromper le diable. Mais si par hasard le mari est un *fol debonere*, il lui sera absolument inutile d'essayer de tromper sa femme, car elle lui contera tant de mensonges fantastiques, qu'elle lui fera accroire tout ce qu'elle voudra, par exemple, que le ciel sera demain en cendre. Dès le temps d'Abel, la femme trompe les plus sages :

Qui fame vorroit decevoir,
Je li fais bien apercevoir

(1) Voir aussi, p. 31, l'avant dernière citation sous *Caractère vindicatif*.

Qu'avant decevroit l'Anemi,
Le deable, à champ arrami.
Cil qui fame viaut justisier.
. . . . . .
Mès quant fame a fol deboncre
Et ele a riens de lui afere,
Ele li dist tant de bellues
De trufes et de fanfelues
Qu'ele li fet à force entendre
Que li cieus sera demain cendre. R. G. F., III, 192.

Fame est plaine de sanc agu ;
Par lor engin ont deceü
Les sages dès lo tans Abel (1) : R. G. F., IV, 136.

Dans *le Dit des Perdriz*, la femme contente son appétit gourmand en mangeant toutes les perdrix destinées au dîner de famille ; et puis très habilement, elle trompe et son mari, qui les a procurées, et le prêtre qui est venu jouir avec eux de ce savoureux gibier. Ce fabliau est raconté pour montrer que la femme est faite pour tromper, puisqu'elle peut changer le mensonge en vérité et la vérité en mensonge :

Ainsi fu engingniez le prestre
Et Gombaux, qui les pertris prist.
Par example cis fabliaus dist
Fame est fète por decevoir ;
Mençonge fet devenir voir,
Et voir fet devenir mençonge. R. G. F., I, 193.

Dans *du Chevalier à la Robe vermeille* le mari qui a été absent pendant quelque temps, rentre chez lui inopinément, et le chevalier intrus qui jouit justement du lit du premier, a à peine le temps de cacher sa personne en laissant en évidence son cheval, son faucon de même

(1) *De la Dame qui fist batre son mari.*

que son manteau rouge. En voyant toutes ces choses le mari est piqué de curiosité mais sa femme le contente en lui disant tout bonnement que tout cela est un présent offert par son frère à son mari. Le pauvre cocu en est très content, mais comme il est très fatigué il se couche bientôt, il laisse à l'intrus le temps de s'échapper. Le lendemain le chevalier se réveille et pense tout d'abord à son nouveau manteau. Il le demande à sa femme qui, naturellement, ne comprend point ce que son mari veut dire. Elle finit par le persuader qu'il a été ivre et hors de ses sens et que tout ce qu'il a vu de ses propres yeux n'a été qu'un rêve. Son habileté ne se contente pas de si peu de chose, mais va jusqu'à l'envoyer faire un pèlerinage pour que Dieu lui rende la mémoire.

Quar vous vouez à. i. bon Saint,
Et si i portez vostre offrande,
Que Diex la memoire vous rande. R. G. F., III, 44.
. . . . . .
Ainsi la dame l'en envoie,
Qui li a fet de voir mençonge,
Et se li a torné à songe
Ce qu'il ot veü à ses iex.
Encore esploita ele miex,
Qu'el le fist pelerin à force,
Et tant se paine, et tant s'esforce,
Qu'el le fet movoir au tiers jor. R. G. F., III, 45.

Dans *de la Sorisete des Estopes* le jeune mari qui est vilain et complètement sans expérience à l'égard des femmes, paraît être d'une bêtise insigne, car il se laisse facilement duper et envoyer, par sa femme, faire une course fantastique à la recherche de son *con* à elle, pendant que le prêtre prend sa place dans le lit nuptial et le fait cocu dès le premier jour du mariage. Mais évidemment le poète ne veut pas le peindre comme lourdeau,

et s'il le paraît ce n'est que par contraste avec la supériorité infinie de l'astuce de sa femme ; car il dit que son but en présentant ce tableau est de montrer que la femme est plus rusée que le diable et que toutes les fois qu'elle veut en faire accroire à un homme, elle le fait plus facilement en usant de simples paroles, que l'homme ne le ferait en usant de tous les engins :

Enseignier voil por ceste fable
Que fame set plus que deiable,
Et certeinement lo sachiez.
Les iauz enbedeus li sachiez
Se n'é à esciant dit voir.
Qant el viaut ome decevoir,
Plus l'an deçoit et plus l'afole
Tot solemant par sa parole
Que om ne feroit par angin. R. G. F., IV, 165.

Femme est gopil per gent déceyvre. J. C. D., II, 331.
. . . . . .
Femme n'ert jà prise provée
Si desouz l'om ne soit trovée.
. . . . . .

Le poète devient encore excessivement violent dans sa condamnation du beau sexe, comprenant les mères, les sœurs — toutes les femmes — dans la catégorie des infidèles. Comme justification de cette assertion générale et absolue il cite un nombre considérable des fameux sages de l'histoire, qui, selon la tradition bien répandue dans la littérature du moyen âge, ont été trompés par leurs femmes. Si Salomon, le plus sage des hommes, l'a été, les autres pauvres mortels n'auront pas de chance d'échapper à l'inévitable, car la femme est plus rusée que le diable :

N'est mie sage que femme quiet,

Mère ne suere, qui qe seit,
Car ly sage Salemoun,
Qi de sen out graunt renoun,
Qe plus sage de ly ne fu,
Par sa femme fust esté desçu ;
Ausi fust Sampson forcyn,
Car femme par son engyn
Tot en dormant il perdy
Ce dount fust si enforci.

. . . . . .

E ly bon myre Ypocras,
Qui tant savoit de médicyne artz, J. C. D., II, 332.
Fust par sa femme desçu :

. . . . . .

E je vos dy tot sauntz fable :
Femme scet d'art plus que le deable (1).
J. C. D., II, 333.

Comme ce sont en général ceux qui aiment le mieux leur profession qui y réussissent le mieux, et qui portent au plus haut degré le développement de leur art ; de même le degré d'excellence atteint par la femme dans l'art de tromper est en rapport avec un amour suprême pour l'emploi de ce talent. Elle meurt d'envie de tromper le monde, et c'est là toute son occupation :

Femme ne bée à riens qu'à home decevoir (2).

. . . . . .

Elle guile et barate, et angingne et deçoit
O. C. R., III, 385.

. . . . . .

Feme por decevoir plaint et soupire et pleure.
O. C. R., III, 391.

Ou monde certes, c'est la voire,
N'a si sage clerc ne provoire,

(1) *Des Femmes.*
(2) *Le Dit Chastie-Musart.*

Tant ait argent ni or molu,
Se il se met en feme croire,
Que son avoir et son mémoire
Ne li ait en bref tans tolu,
Que jai ne l'en ert riens rendu (1). J. J. T., 22.
Meson ne clos ne ount durée
Vers femme, qar son engyn pase
Tot ce qe autre engyn compasse.
R. G. F., II, 183, 14-16.

HYPOCRISIE

A une époque où l'Église était très riche et très puissante, où les ordres religieux foisonnaient et où l'on avait déjà attiré l'attention du public sur certains abus qui s'étaient produits parmi les différents représentants de l'Église, il est naturel que ceux-ci eussent leur bonne part de la satire qui courait. De cet opuscule il faut exclure toute satire dirigée contre la convoitise et l'injustice des autorités de l'Église, aussi bien que celle qui est dirigée contre l'impudicité du clergé, excepté lorsque cela regarde aussi les femmes. Les religieuses sont décrites comme étant, ou plutôt comme paraissant, des colombes extérieurement, à cause de la sévérité et de l'innocence apparente de leur vie ; mais comme étant en réalité rusées comme les renards, et connaissant tous les secrets de la tromperie ; comme très régulières à entendre la messe, à se confesser et à lire leur livre d'heures, mais cependant comme toujours disposées à bien accueillir les offres « d'amour ».

(1) *Li Epystles des Femes.* Voir aussi page 31 (R. G. F. I, 254) pour un autre cas sévère.

Religieuses sont, se tu bien les regardes,
Par dehors com coulons, mais par dedens renardes,
Et sous leur simple habit gietent maintes rafardes :
Se tu t'aproches d'eles, gardes que tu ne t'ardes (1).
J. C. D., I, 185.

Béguines et ces nonnains
Et Filles-Dieu, nul n'en doute,
De Regnart sont souverains :
Chascune vers soy le boute (2). J. C. D., II, 91.

En riens qui Béguine die
N'entendeiz tuit se bien non ;
Tot est de religion
Quanque hon trueve en sa vie (3). O. C. R., I, 221.
Ces veulz, sa prophécions
N'est pas à toute sa vie. O. C. R., I, 223.

Volentiers en va oïr messe,
Jéhir au prestre sa confesse.
Et s'ele set son sautier lire ;
Et s'il est hom qui le require,
De mal bien se set escondire (4) ; J. J. T., 24.

TRAHISON

Cette question aurait pu être traitée sous le titre général de tromperie ; mais à cause de l'obligation toute spéciale qui est faite aux femmes, dans certaines situations, d'être fidèles et loyales, et par conséquent du degré de

(1) *Le Dit des Mais.*
(2) *Le Dit de la Queue de Renart.*
(3) *Li Diz des Béguines.*
(4) *Li Epystles des Femes.*

culpabilité qui en résulte quand elles manquent à leur devoir, il a paru préférable de la traiter séparément. Selon ces déclarations bien vigoureuses on ne peut pas se fier aux femmes, car elles ont manqué cent fois à leurs obligations et à leur foi jurée ; car elles sont comme le feu ardent caché sous des cendres, qui vous brûle lorsqu'on le croit éteint. Elles sont humbles comme une brebis pendant qu'elles guettent leur victime, mais audacieuses comme un lion, une fois la victime dans leur pouvoir ; celui qui se fie le plus à elles, court le plus vite à sa propre perte ; lorsqu'elles protestent le plus hautement de leur amour et de leur fidélité, c'est alors qu'elles sont le plus traîtresses, car elles sont remplies du diable ; elles font des efforts tout spéciaux pour trahir ceux qui les aiment le mieux et qui font le plus pour elles :

J'ay mult chieres les femmes pour les biens que g'y voy ;
Elles ont pour moy fait tant que louer m'en doy.
De tout que hom médient, tout aussi bien les croy
Com celuy qui cent foiz m'auroit menti sa foy (1).
J. J. .T, 29.

Ce que femme a en lui à poinne le scet nulz,
Car c'est uns biens emblez qu'à poines est sceuz,
Com li or enterrez, ou soubz la cendre fus ;
Qui plus s'y asséure c'est li plus tost perduz (1).
J. J. T., 27.

Sachiez se chacune ert ma suer,
Si vous di-je trestout sanz fable,
Que fame ert pleine de déable,
Quar quant plus di ; « Biaus douz amis,
« En vous ai del' tout mon cuer mis
« Por fère votre volonté »,
Lors a en li plus grant plenté
De trahison et de boisdie (2). J. J. T., 76.

(1) *L'Evangile as Fames.*
(2) *Le Blastange des Fames.*

Qui a fame prent compaignie,
Oiez s'il fet sens ou folie.
Fame si engingne et deçoit
Celui qui plus l'aime et la croit,
Et fet son bon et son plesir ;
Ele se paine du trahir (1). J. J. T., 79.

Feme a le cuer félon, chétis et orgueilleux,
Cruel et déloyal, félon et traïteux (2).
O. C. R., III, 390.

MANQUE D'AMOUR-PROPRE

Ce sujet n'est pas traité en particulier, et cependant beaucoup de passages qui sont groupés sous d'autres titres, montrent d'une façon nette qu'on considérait la femme comme manquant d'appréciation de sa propre dignité. A plusieurs reprises on lui reproche de raffoler de celui qui la bat et la malmène et lui mange son bien (3). Les passages qui montrent à quel point elle s'abaisse pour contenter sa convoitise (4) et son ardeur (5) sexuelle n'ont pas besoin de commentaire. Deux vers empruntés au *Chastie-Musart* montreront ici à quelles indignités elle se soumet volontairement :

Ne li chaut qui li hurt sur son cul de sa pointe,
Mais qui li doint deniers ou robe ou contepointe.

(1) *Le Blasme des Fames*. Pour la trahison des trente filles du roi de Grèce, voir, p. 23, *Des Graunz Jaianz ki primes*, etc.
(2) *Le Dit Chastie-Musart*.
(3) Voir sous *Perversité*, p. 20.
(4) Voir sous *Convoitise*, p. 36.
(5) Voir *Ardeur extrême sexuelle*, p. 94.

MÉCHANCETÉ EN GÉNÉRAL

Dans beaucoup d'endroits les poètes satiriques proclament la dépravation générale de la femme, sans rien préciser, de sorte qu'il est impossible de grouper ces passages sous aucun des titres précédents. On la déclare dénuée de tout ce qui est bon, et remplie de tout ce qui est mauvais ; elle est mauvaise par nature, de façon que, lorsqu'elle fait du mal, elle ne fait que ce à quoi on doit s'attendre. Le mal sort d'elle non seulement involontairement, mais aussi par sa volonté expresse ; celui qui se fie à elle perd non seulement son bien, mais aussi et son corps et son âme :

Icis fabliaus, ce est la voire ;
Si nous raconte d'un provoire
Qui avoit une vielle mere
Mout felonesse et mout amere ;
Boçue estoit, laide et hideuse,
Et de toz biens contralieuse (1). R. G. F., V, 143.

Feme, s'ele fait mal, fait bien que faire doit (2).
O. C. R., III, 385.

. . . . . .

Quar feme par nature est plaine de boisdie,
En mal faire et pensser travaille et estudie ;
O. C. R., III, 386.

. . . . . .

Tant a mal cuer en feme que ce n'est mie gieux ;
Feme est de toz biens vuide ausi com li jagleux.
O. C. R., III, 390.

(1) *Du Prestre qui ot mère à force.*
(2) *Le Dit Chastie-Musart.*

Car qui aime et croit fole fame
Il gaste avoir et cors et âme (1). J. C. D., II, 177.

Car elle scet touz malx faire et biens oublier (2).
J. J. T., 31.

Ce sont unes choses bien certes,
Que fames sevent par nature
Pou bien et trop male aventure.
En eles est toz maus repus (3). J. J. T., 77.

LA FEMME COMMENCEMENT DU PÉCHÉ

On reproche aux femmes d'avoir introduit le péché dans le monde par la faute de la mère Eve qui, en cédant à la tentation du diable, a amené la chute du genre humain. On leur reproche d'avoir commencé de très bonne heure dans l'histoire humaine leur carrière de péché et de n'avoir jamais cessé d'y marcher. Cette pensée fut dite et redite tant de fois par les écrivains du moyen âge qu'elle en devint fastidieuse. D'après *la Sénefiance de l'A, B, C* le grand mal et l'excessive souffrance qui sont entrés dans le monde sont dus à la désobéissance d'Eve lorsqu'elle mangea la pomme défendue. Par elle nous sommes tous vaincus :

Jà n'éussons paine se Eve
N'éust ou fust devée mors ;
En tel morsel gist nostre mors,
Et li oeilles qui est amont

(1) *La Contenance des Fames.*
(2) *L'Evangile as Fames.*
(3) *Le Blastange des Fames.* Voir aussi la troisième citation sous *Trahison*, p. 57.

Note la vie qui ou mont
Par le mors de la pomme vint,
Dont granz contrères nous avint.
Mainte dolor commence en .E.
Fols, entendez bien que sanz .E.
Ne puet estre nommée Evain,
En cest mont sommes par .E. vain. J. C. D., II, 277.

Dans *Dou Renclus et dou Villeins* le vilain demande à l'ermite pourquoi Adam pécha, et pourquoi Dieu ne lui pardonna pas sa faute. Bientôt l'ermite surprend le vilain en flagrant délit d'un pareil péché et lui défend de jamais blâmer Adam à l'avenir : car c'est le diable qui, par l'intermédiaire d'Eve, le trompa :

N'aiez mais soing d'Adam blasmer,
Se le fruit de l'arbre menja,
Ke Jhesus-Cris li dévéa.
C'est que Diables li cunseilla,
Par sa Fame qui l'engingna
E li pramist si grant honur
Que pers sereit au Criatur (1). M. de F., II, 227.

Le *Chastie-Musart* contient ce trait :

Par feme somes-nos trestuit mis à torment,
Feme nos gita fors du disne firmament.
O. C. R., III, 392.

Des Cornetes n'est pas plus aimable dans l'expression de cette pensée :

Dès lors vout fame à mal entendre
Qu'ele fist en enfer descendre
Le premier père. J. J. T., 88.

(1) Il ne me paraît pas certain que ce passage soit de la satire. Il peut bien n'être qu'un raisonnement de théologien.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

LA FEMME CONTINUATION DU PÉCHÉ

Comme la femme est représentée comme l'origine du péché dans le monde, de même elle est responsable, non seulement par sa mauvaise conduite personnelle, mais aussi par ses mauvais conseils, de la continuation du mal et du péché. Ainsi elle amène la perte financière, mentale et morale de l'homme. Si le roi l'écoute pour les affaires de l'Etat, tout échoue ; si le commerçant se soumet à son influence, il fait inévitablement banqueroute ; son opinion en matière de conduite morale amène la perte de l'âme et le déshonneur de ceux qui l'écoutent. A celles de son propre sexe elle conseille le mépris pour leurs maris, la révolte contre l'esclavage du mariage et de la fidélité conjugale : De sorte qu'on pourrait à peine trouver une femme infidèle, qui ne fût rendue infidèle par une autre femme. Enfin son conseil, n'importe sur quel sujet, est complètement indigne de confiance et fertile en mal de toute espèce. *Hues de la Ferté* engage le roi Louis IX à repousser le conseil des femmes et à écouter celui des hommes de guerre, s'il veut réussir dans sa guerre contre les Anglais :

Se vous volés honorer
Vos preudomes et amer,
Ils feroient repasser
Les Anglois outre la mer.
Rois, ne créés mie
Gent de femenie,
Mais faites ceus apeler
Qui armes saichent porter. C. H. L. L., I, 174.

Dans *La Compaignie du Vilain è dou Serpent* la

femme du vilain l'engage à trahir et à assassiner le serpent, qui lui a promis la richesse et la prospérité tant qu'il sera fidèle à son bienfaiteur. Le vilain raconte à sa femme la promesse faite par le serpent :

La rèsun sa Fame cunta
Qu'il ot oïe de la Serpent ;
Et ele dist hastivement
Que se il sun cunseil velt creir
A mult bun chief en purreit treire.
Ocie lou, si fera bien
Puis ne l'creindra de nule rien. M. de F., II, 269.

Le vilain ayant entendu ce mauvais conseil, se décide à le suivre ; mais il y échoue, car le serpent est trop rusé pour lui. Il a tout hasardé, il perd tout. Il aurait beaucoup gagné, si sa femme ne l'avait pas si mal conseillé. Il en est de même avec beaucoup de femmes qui, par leurs mauvais conseils, attirent sur leurs maris le désastre et le déshonneur :

Ensi est suvent avenu,
De plusurs Fames en est sçu.
Qi si cunseïllent lur Seignour
Qi plus lur vient à deshounour.
Mainte feme consselle à feire
Ce dunt miex li vausist retreire ;
Li sages Hum ne deit entendre
A fole Fame cunseil prendre,
Cum cil fist à sa Vilaine,
Dunt il ot puis travoil è paine ;
Moult éust avoir gaaignié
Sel' ne l'eust si desconsellié. M. de F., II, 273.

Lor consaus est tant dous, et tant vrais et tant piex,
Qui bien les croit, acertes, plus li est douz que miex ;
Mères sont par pitié, gent traient de periex,

Aussi com je di voir lor aït Dame Diex (1).
J. J. T., 26.

. . . . . .

Conseilliez-vous à femme, au soir et au matin,
Si serez tot certains de faire male fin. J. J. T., 27.

. . . . . .

Quiconques velt mener pure et saintisme vie,
Fames aimt et les croie et du tout s'i afie.
Car par eles sera s'âme saintefie ;
Ausi certains en soit com cho qui est n'est mie.
J. J. T., 26.

Dans *Gilote et Johane* Gilotte, qui mène une vie impudique, détourne d'abord du bon chemin la jeune et vertueuse femme Johane, et puis, accompagnée de celle-ci, elle s'en va partout prêcher sa doctrine d'impudicité, jusqu'à ce que, non seulement toute femme à Winchester soit corrompue, mais aussi qu'il n'y ait pas de femme vivante, en quelque lieu que ce soit, qui ne vive d'une façon semblable :

Tant ad Johane alé par Wyncestre. J. C. D., II, 34.
E Gilote sa compaigne, qe fust chef mestre
De dire ceste aventure e de prêcher,
Qe à peyne une puet-um trover
Que ne s'entremettra de tiel mestier. J. C. D., II, 35.

. . . . . .

Tant sunt celes damoiseles alé avant
Que il n'y a femme ore vivant,
En quel lu que ele soit demorant,
Que bien ne siet juer à talevas devant.
J. C. D., II, 39.

De la Fole et de la Sage nous représente également la folie d'une femme qui reste fidèle à son mari. Elle

(1) *L'Evangile as Fames.*

ne pourrait commettre de faute plus grave que celle d'accomplir fidèlement son devoir envers son mari.

Por ce di-je que dame ne puet avoir greignor
Desroi que tenir soi del tout à son seignor ;
Mès s'ele avoit soz li un cortois améor,
Bien porroit consentir foible maintenéor,
J. C. D., II, 75.

Dans *D'Auberée la vielle Maquerelle* le poète conclut par l'assertion générale qu'à peine peut-on trouver une femme infidèle qui n'ait pas été égarée par une autre femme :

Par cest flabel vos vueil monstrer
Por poi puet on feme trouver
Qui de son cors face mesfait,
Se par autre feme nel fait. R. G. F., V, 23.

DÉSOBÉISSANCE AU MARI

Les Ditz de Chicheface (1) est le poème le plus important qui parle expressément du défaut de la désobéissance des femmes ; cependant il y en a beaucoup d'autres qui lui attribuent des vices comprenant celui-ci. L'obéissance semble avoir été presque la première et plus importante des qualités requises de la femme, et l'infraction de ce devoir était la porte ouverte aux fautes les plus odieuses dont la femme puisse se rendre coupable. Si elle restait obéissante, elle gardait sa chasteté et toutes les vertus se développaient en elle ; mais si elle devenait désobéissante, ce n'était plus qu'une question de

(1) Voir *Chicheface*, p. 22.

temps pour savoir jusqu'à quel excès de mal elle tomberait. Selon les prétentions de *Chicheface* les femmes obéissantes n'existaient plus depuis deux cents ans, quoiqu'avant ce temps-là, pendant deux mille ans il y en eut eu beaucoup. Elle allait parcourant la terre en quête de nourriture, mais elle cherchait en vain une femme obéissante. Elle supplie sans résultat les femmes d'obéir à leurs maris, pour qu'elle ne meurs pas de faim. Elle se présente ainsi qu'il suit :

Chicheface suis appellée,
Mesgre, seiche et desolée,
Et bien y a droit et raison,
Car je ne mange seulement
Que femmes qui font le commant
De leurs maris toute saison. M. R. R. XI, 284 = 1-6.
. . . . . .
Il y a des ans bien deux cens
Que grevée de fain me sens
Par force de grande famine,
Que j'en tiens une entre mes dens
Que je n'ose avaller de dedans
Par grant paour de cheoir en ruine
Et que par fain la mort me fine,
M. R. R., XI, 284 = 10-16.
. . . . . .
Deux mille ans ay esté en voye,
Dont j'en avoye bien affaire,
Mais depuis n'ay sçeu mon affaire
De manger femme n'autre chose :
Femmes sçevent texte et glose,
M. R. R., 284 = 25 à 285 = 2.
Mais j'espère misericorde,
Que quelque femme obéyra
A son mary et se duyra
Selon son lien et sa corde. M. R. R., XI, 285 = 5-8.
. . . . . .
Se j'en puis aulcune trouver,

Ceste-là sera tost mangée :
Je suis de faim presque enragée.
M. R. R., XI, 285 = 19-21.

. . . . . .

Veuillez leur ung peu obéir. M. R. R., XI, 285 = 26.

Puis la femme, captive et désespérée, de la gueule du monstre s'adresse à son mari cruel pour lui reprocher sa souffrance et lui dire que sur mille femmes, il n'en trouverait pas une qui fît la moindre chose pour lui plaire :

Mais s'entre mille en treuve[s] une
Qui te donne plaisance aulcune
Comme j'ay faict en grant martyre,
Quelque jour tu le sçauras dire ;
On en verra l'expérience. M. R. R. XI, 286 = 13-17.

Dans *De Sire Hain et Dame Anieuse* la femme a, selon toute apparence, l'intention fixe non seulement de s'opposer à tous les ordres de son mari, mais aussi de faire juste le contraire de tout ce qui lui plaît. Elle veut plutôt commander et se voir obéir qu'obéir elle-même. C'est là le cas de beaucoup d'autres femmes qui sont également victimes de ces traits satiriques :

... Et Dame Anieuse,
Qui n'estoit pas trop volenteuse
De lui servir à son voloir ;
Quar quant li preudom veut avoir
Porée, se lie fesoit pois,
Et si estoit tout seur son pois ;
Et quant il voloit pois mengier,
Se li fesoit por engaignier
Un poi de porée mal cuite. R. G. F., I, 97.
Anieuse ert de mal porçuite
Vers son seignor quanqu'ele pot ;

Quar quant il voloit char en pot,
Dont li fesoit-ele rostir
Et toute en la cendre honir
Por ce qu'il n'en péust gouster. R. G. F , I, 98.

IMPURETÉ

D'après un grand nombre de nos poèmes l'impureté est générale parmi les femmes, n'étant pas limitée à celles d'une classe, d'une condition ou d'un âge. Pour faciliter l'étude du sujet, nous pourrons le considérer sous ces trois rubriques : A. L'Impureté du Désir ou de la Pensée ; B. L'Impureté en Théorie ou en Doctrine ; C. L'Impureté en pratique.

A. (Comprenant tous les cas où les femmes ne se laissent pas aller à contenter leur passion sexuelle, mais où elles en ont bien le désir et ne sont arrêtées que par des motifs qui n'ont rien à faire avec la vertu). On dit beaucoup que les femmes ne sont pas impudiques surtout à cause des tentations particulières du moment, ou de la cour persistante des amants, ou des promesses de mariage faites par des libertins perfides, mais plutôt à cause de la violence de leur ardeur sexuelle et du grand rôle que son contentement joue dans leur bonheur d'ici-bas. La possession d'un organe mâle, séparé du corps, est suffisante pour amener une querelle terrible entre trois femmes qui l'ont trouvé. Des religieuses le regardent avec envie, et l'abbesse, qu'on nomme arbitre de l'objet de la querelle, le confisque pour l'abbaye, comme une relique sacrée, bien souhaitée et bien honorée de toutes les femmes. Même de vieilles femmes, âgées de quatre-vingts ans, sont extasiées à la seule mention d'un mot

prononcé à propos du commerce sexuel. De jeunes sœurs, innocentes encore mais possédant toute l'ardeur de leur sexe, se querellent violemment sur la possession d'un amoureux qui doit devenir le mari de l'une d'elles. Une tendre jeune fille de quinze ans, qui n'a jamais entendu le mot de *vit*, en sait instinctivement la signification, la première fois qu'on le prononce en sa présence ; elle en est presque folle de joie (1), et se met à danser frénétiquement en prononçant à l'envie ce mot si plein de charmes, ne comprenant pas qu'on puisse plus longtemps lui défendre l'emploi du mot dont se servent avec tant de prédilection, son père, sa mère, ses frères et ses sœurs. Les jeunes filles, quand même elles seraient vertueuses en apparence, ne le sont que par crainte ou du résultat, ou d'être découvertes. En effet, comme on le fait dire à une jeune fille, il n'y a pas une seule jeune fille qui puisse rester pure, car il y a tant de plaisir à se donner à cet égard, que la seule pensée ou le seul désir la condamnent (2). Toutes les femmes ont cette maladie dont le seul remède est la jouissance sexuelle.

Dans *Des. III. Dames* on dit que, lorsque ces trois dames étaient en train de faire un pèlerinage, l'une d'elles trouva un organe mâle sur le chemin. Elle se hâta, avec grande joie, de le ramasser, car elle en savait bien la valeur. Celle qui suivait de plus près la première exigea sa part de la trouvaille ; mais ce fut en vain, car l'autre ne voulait nullement la lui accorder, de sorte qu'une violente querelle s'ensuivit :

Si trova un vit gros et plener
Envolupé en un drapel ;
N'i ont descovert qe le musel.

(1) Voir troisième citation, p. 71.
(2) Voir la dernière citation, p. 40, et la première sous *En Théorie*, p. 74.

La dame le prist meyntenaunt
E de la trouvure fust joyaunt
Qar elle savoit qei ce estoit.
E cele qe après aloit, R. G. F., IV, 128.
Dit qe ele avereit part :
Certes, fet ele, vous le averez tart :
Ja part de ce ne averez.
. . . . . .
L'autre ne le tient pas à gyuu,
Mès jure soun chief qe si avera,
Quanqe juggé ly serra. R. G. F., IV, 129.

Comme les trois dames s'approchaient d'une abbaye elles se mirent d'accord pour soumettre leur querelle à l'abbesse, en la prenant pour arbitre. Celle qui avait trouvé le *vit*, le retira vite de son sein, et le mit devant une religieuse qui le regarda avec envie. Celle-ci le mit devant l'abbesse qui à son tour poussa un profond soupir, et puis confisqua la précieuse trouvaille comme le bien de l'abbaye — le verrou de leur porte. Les plaideuses s'en allèrent en maudissant l'abbesse et en déclarant qu'à l'avenir celle d'entre elles qui trouverait une chose si précieuse, la garderait pour elle comme une relique désirée et honorée de toutes les dames :

E cele qe le vit out trovee
Le treyst erronment de son seyn
Et le mist devaunt un noneyn,
Qe mout le garda de bon oyl.
De l'abbesse counter voil
Qe molt le regarda volenters :
Granz suspirs fist longz e enters,
Puis dit après : « Oiez bel plet !
Qei vueillent il qe ore seit fet ?
Le jugement se prent pur nous :
C'est de nostre porte le verrous ». R. G. F., IV, 151.

Mès cele, qe la trovera,
A tous jours la tendra,
Come relyke molt desirée
E de totes dames honorée, R. G. F., IV, 132.

Il n'y a pas au monde, même de vieille femme de quatre-vingts ans, qui ne se pâme de rire à la seule mention de ce mot de *vit*, en évoquant les agréables souvenirs du passé.

Quoiqu'elle ne soit plus d'âge à en jouir directement elle en rit et se dédommage ainsi de son impuissance.

El monde n'a sote ne sot,
Ne vielle de. IIII^{xx}. anz,
Qui ne soit durement joianz,
Quant el en oit .I. sol mot dire,
Au meins l'en estuet il à rire (1). R. G. F. IV, 200.

La jeune fille qui entendit prononcer pour la première fois le mot de *vit* (2), exprima son délire comme il suit :

Quant la pucele ce oï,
Si s'en rist et si s'esjoï :
Vit, dist ele, Dieu merci, vit !
Vit, dirai je, cui qu'il anuit,
Vit, chetive ! vit dist mon pere,
Vit dist ma suer, vit dist mon frere,
Et vit dist nostre chamberiere,
Et vit avant et vit arriere
Nomme chascuns à son voloir.
Vous meïsme, mere, por voir,
Dites vit, et je toute lasse
Qu'ai forfet que vit ne nommaisse ?
Vit me doinst Dieus que je n'i faille (3) !
R. G. F. V, 103.

(1) *De la Pucele qui aberra le Polain.*
(2) Voir *l'impurete*, p. 69.
(3) *De l'Escuiruel.*

Dans *le Jugement des Cons* celle des trois filles qui répondra le mieux à la question : *qui est ainsnez vous ou vos cons* ? doit avoir en mariage le convoité *bacheler*. C'est la plus jeune qui remportera le prix, avec la réponse suivante, laquelle donnant le mieux sa passion sexuelle et le désir de la contenter, doit être considérée comme caractéristique :

Mes cons est plus jones de moi ;
Si vous dirai reson porqoi :
De la mamele sui sevrée,
Mes cons a la goule baée :
Jones est, si veut aletier. R. G. F. V, 114.

Dans *De la Damoisele qui sonjoit* la jeune fille est tourmentée dans ses rêves par l'image d'un jeune homme qui se couche avec elle pour contenter son désir à elle. En se réveillant elle trouve en effet ce jeune homme dans sa chambre, et le prie instantanément de lui faire ce qu'elle avait ressenti en dormant, de lui montrer comment la médecine s'applique au siège de la maladie des femmes :

Mês or me fetes autrestant,
Quant je veille, comme en dormant,
Quar je ne sai en moie foi
Con vous getez les cops le roi
Là où le mal aus dames tient. R. G. F. V, 209.

L'écrivain de ce poème termine par quelques vers adressés aux dames de son auditoire, où il leur souhaite un pareil accomplissement de leurs rêves, car cela leur ferait grand plaisir, donnant par là à entendre que leurs rêves sont de même nature que celui de cette jeune fille :

Ainsi torna son songe à bien.

Autressi face à moi le mien,
Et à ces dames qui ci sont
Les premiers qu'eles troveront
Soit autretel comme cil fu :
Mout lor seroit bien avenu. R. G. F., V, 210.

Dans *du Bouchier d'Abevile*, la servante du prêtre dit au *Bouchier* lorsqu'il la prie de lui accorder des faveurs, qu'elle voudrait bien faire ce qu'il désire d'elle, mais qu'elle n'ose pas, car il raconterait l'affaire à sa maîtresse à elle, le jour suivant :

Vo bon feïsse, mès je n'os ;
Vous le diriez demain ma dame. R. G. F. III, 234.

B. — En Théorie ou en Doctrine (comprenant les cas où l'on enseigne que l'impureté doit être pratiquée). Ordinairement les poètes se contentent d'attribuer ce vice d'impureté soit à la haine de leurs maris, à l'impossibilité de la part des maris de les contenter, soit à un amour plus fort pour un autre que leur mari, ou tout bonnement à la passion féminine pour la jouissance sexuelle, sans leur prêter ni l'intention ni le désir de se justifier ou de s'excuser.

Cependant dans plusieurs cas on prêche cette doctrine et dans un cas au moins le poète représente la jeune fille non seulement comme s'exerçant à son impudicité, et comme en parlant aux autres, mais aussi comme s'en justifiant, lorsqu'on l'en blâme, avec la doctrine biblique pervertie que Dieu aime plus une pêcheresse qui se repent qu'aucune vierge pure :

Autres ensamples dient plusour
Qe Dieus plus ayme un peccheour
Qe se converte à chief de tour,
Qe nulle virgine par escriptour (1). J. C. D. II, 32.

(1) *Gilote et Johane.*

En poussant sa compagne à accepter un amant Gilote dit à Johane de répondre à son père, dans le cas où il l'en blâmerait, qu'elle n'est pas la première à en agir ainsi, et qu'elle ne sera pas non plus la dernière.

Pourquoi ne devrait-elle pas jouir de tous les privilèges et avantages dont jouissent les autres femmes ?

D'ailleurs la faute en est plutôt à lui, son père, pour ne pas avoir marié sa fille plus jeune. Puis le poète lui met dans la bouche quelque chose comme un proverbe : Mariez vos filles de bonne heure, car aucune fille ne peut rester pure. La pensée et le désir l'entraîneront à sa perte, tant il y a de plaisir dans ce métier :

E si devez dire : « Sire, si vus plet,
Meinte pucele ad issi fet ;
Ne su pas la dreine ne la premère,
E pur quoi serroi-je lessé derère !
Si vus m'eussez bel part avant mariée,
Ne fuissé-je ore de cest arettée.
Fete vos files tost marier,
Quar nulle pucele se puet garder ;
La pensée lur dampne e le voler,
Tant ad de joie en le mestier ». J. C D. II, 33.

Pour trouver un cas où s'exprime nettement la doctrine qu'une femme ne pourrait pas faire de bévue plus colossale, ni de pire action, que de se garder entièrement à son mari, voir *de la Fole et de la Sage* page 64.

Puis encore Gilote plaide hardiment la cause du libre amour. Elle veut les jouissances sexuelles, mais elle ne veut pas assumer les devoirs et les soucis de femme et de mère, ni courir le danger d'être battue par son mari qu'elle ne pourrait plus quitter.

Pour justifier sa mauvaise vie elle déclare n'avoir jamais connu de femme qui se soit mariée sans s'en repentir, tôt ou tard. Tandis qu'avec son ami elle peut

vivre heureuse : s'il la maltraite, elle peut le quitter pour en prendre un autre, sans permission de l'Eglise, ou d'une autre autorité. Puis, dans ce cas, tout ce qu'elle a à faire, c'est de se confesser de temps en temps pour avoir l'absolution de ses péchés :

Je serroi pris de su en ma mesoun,
Désolé e batu pur poi d'enchesoun.
E aver les enfauntz à trop de foysoun,
E jà ne départyrai de tel laroun.
Unqe ne savoy femme que prist mary,
Qe tost ou tart ne se repenty.

Tandis qu'avec son *amy :*

Je pus quaunt je vueil partyr de ly
Sauntz congié de prestre ou de autruy,
E choyser un autre tauntost après,
E vivre en joie e tous jours en pès : J. C. D. II, 30.
A dreyn de me pecchiés estre confès
E de touz meffetz aver relès. J. C. D. II, 30.

C. — L'Impureté en Pratique. On parle beaucoup plus de l'impureté en pratique que de celle du désir, ou de celle de la théorie, et ici la matière abonde. Quelques-uns des vieux auteurs satiriques admettaient généreusement des exceptions à la règle générale que toutes les femmes sont impudiques ; tandis que d'autres n'en admettaient aucune.

Pour mettre mieux en relief la matière, nous allons la considérer sous les cinq rubriques suivantes, dont les trois premières indiquent en quelque sorte trois états de la femme ; la quatrième est réservée pour les cas où l'on ne peut pas distinguer son état : et la cinquième pour quelques cas où l'ardeur sexuelle est exceptionnellement forte, sans égard à l'état de la femme : 1. *chez les demoiselles ;* 2. *chez les religieuses ;* 3. *chez les mariées ;*

4. *chez les femmes en général ;* 5. *extrême ardeur sexuelle.*

1. CHEZ LES DEMOISELLES

Il y a beaucoup de cas qui montrent que les jeunes filles n'ont pas d'idée juste de la vertu de chasteté. Leur vie, jusqu'à présent chaste en apparence, a été due ou à l'ignorance des relations des deux sexes, ou à la peur des conséquences, ou à la crainte qu'on ne découvre cet amour illégitime, ou à une stricte réclusion de la part des parents ou, en général au manque d'occasion, car, même les très jeunes filles possèdent une passion sexuelle si forte qu'elles n'y peuvent résister, et de plus une intuition qui leur enseigne la manière de la satisfaire. Par conséquent tout ce qui leur manque c'est l'occasion. La petite fille de quinze ans, qui fut si ravie en entendant prononcer pour la première fois le mot de *vit* (1), se servit de la première occasion qui se présenta pour contenter son désir. La bonne (2) du prêtre, dès qu'elle fut sûre que le *bouchier* n'en parlerait pas, accepta ses ouvertures pour la nuit :

> Dont li a cele creanté
> Qu'ele fera sa volenté
> Toute la nuit, tant que jor fu (2). R. G. F., III, 234.

Dans *de la Sorisete des Estopes* (3), la demoiselle qui devient la femme de l'innocent vilain a, avant ses noces, mené une vie déréglée avec le prêtre :

> Mais sa fame avoit ja seü
> Tot ce que home sevent faire,

(1) Voir sous *impureté*, p. 69, et aussi la troisième citation, p. 71.
(2) Voir aussi *du Bouchier d'Aberile*, p. 73.
(3) Voir la même rubrique, p. 52.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

Que, à la verité retraire,
Le prestes son boen en faisoit,
Qant il voloit et li plaisoit. R. G. F., IV, 158.

Dans *de la Pucele qui abevra le Polain* nous trouvons une espèce de prototype des précieuses. Cette demoiselle avait l'ardeur usuelle de son sexe ; et cependant, son oreille délicate et sa nature sensible ne pouvaient supporter un seul mot sur le sujet du commerce des sexes, ni la mention du mot de *foutre*. Elle ne voulait souffrir au service de la famille aucun domestique qui y fît allusion, et elle renvoyait impitoyablement, l'un après l'autre, les êtres grossiers qui prenaient service chez son père. Selon une autre version (1) la seule mention de ce sujet lui faisait mal au cœur. Cependant, dès qu'un *clerc* amoureux s'y trouve, qui, pour mieux lui plaire, affecte un pareil raffinement de sentiments et de goût, elle se hâte de lui dire que son lit est assez large pour contenir deux personnes, et d'insister, lorsque pour mieux atteindre son but, il fait le modeste, pour qu'il en occupe la moitié avec elle. Par conséquent, nous sommes en droit de conclure qu'une grande partie de sa prétendue délicatesse n'était que de l'hypocrisie.

... Sire volez savoir ?
Ge ai assez lit à nos deus :
Poor avroit se il ert seus.
Amis doz, or n'aiez paor,
O moi coucheroiz à sejor. R. G. F., IV, 203.

La demoiselle, dont le jeune homme a tiré son profit pendant qu'elle dormait (du moins d'après son rêve), se plaint amèrement, en se réveillant, de sa conduite envers elle ; mais que cette plainte ne soit que de l'hypocrisie, cela est évident, car elle le prie immédiatement de la

(1) *De la Damoisele qui n'ot parler de fotre qui n'aust mal au cuer*, R. G. F., V, 24-31.

servir en veillant comme il l'a servie en dormant (1). Le poète fait dire à Gilote (2) que, depuis que Dieu a créé Adam, il n'y a jamais eu ni femme ni demoiselle qui n'ait péché, et qui plus est, il n'y en aura jamais :

Pus que je primes fu engendré
Je ne me poey garder de pecché
Unqe ne fust femme ne jà serra
Pus qe Deus Adam primes créa,
Damoisele ne dame de sà ne de là,
Qe à la foyz ne pecche, comment qe il va.
J. C. D., II, 29.

2. CHEZ LES RELIGIEUSES

Les poètes satiriques croient, ou du moins affectent de croire, que les femmes des différents ordres religieux posent devant le monde comme chastes, dévouées et austères, conformément à leurs vœux ; tandis qu'en réalité, elles mènent secrètement une vie luxueuse et impure. Elles écoutent avec ravissement les contes grivois des jongleurs, se baignent avec eux, et puis se couchent avec eux pour mettre le comble à leur infamie. Dans *des III Chanoinesses de Couloingne*, l'une d'elles invite le jongleur à les suivre pour leur débiter ses contes, en lui promettant comme récompense qu'il pourra s'amuser avec elles comme il le voudra. On ajoute que tous furent contents de leur marché :

En secré nous voulons baignier ;
Plus n'en i voil accompaignier ;
Là nous diras de tes bons mos.
Vien i, si voir que parler m'os,
Tu seras aise à volenté. R. G. F., III, 140.
. . . . . .
Là fumes aise de touz poins. R. G. F., III, 141.

(1) Voir, p. 72, *de la Damoiselle qui sonjoit.*
(2) Voir p. 64 et 74

Le Dit des Mais contient de la satire pour tout le monde, depuis le roi et le pape jusqu'au plus humble et au plus insignifiant, le poète ne s'épargnant pas lui-même. Ici, également, les femmes des ordres religieux sont représentées comme infidèles à leurs vœux de chasteté. Elles prennent souvent des « leçons particulières » qui valent mieux à leur corps que toute autre médecine :

Rendues et nonnains, Filles-Dieu et Béguines
Font mains divers enclins en ploiant leurs eschines,
Mais il prennent souvent privées disciplines
Qui leur valent au corps miex qu'autres médecines.
J. C. D. I, 185.

Le Dit des Patenostres exhorte ses lecteurs à prier pour tous les états et toutes les conditions des femmes, les religieuses y comprises : car, si elles pèchent avec les hommes, elles ne font que ce qui est inévitable, et nous devons par conséquent invoquer pour elles la miséricorde de Dieu :

Dites vos patenostres por Béguines celées,
Por Filles-Dieu, nonnains, veuves et mariées,
Que Diex à toutes doinst faire leurs destinées
Si que leur fait ne soient reprises ne prouvées ;
S'il avient de coustume qu'aucune se mefface,
Dites vos patenostres, que Diex merci leur face.
J. C. D., I, 243.

Dans *de la Vie dou Monde*, il s'agit évidemment de la chasteté des religieuses, et on y est sévère contre les femmes. Elles sortent seules le matin comme pour prendre l'air et faire de l'exercice, mais elles reviennent accompagnées de leurs amis. Les *Bégines* et les *Bégin* mènent une très *bonne* vie, mais évidemment pas une vie chaste : car leur chasteté mérite autant de confiance

que l'ivrogne qui est seul en présence d'un bon vin, que la poule lorsqu'elle est avec le coq, ou que le chat en tête-à-tête avec de la viande :

Qant ces nonnains se vont par le pays esbatre,
Les unes à Paris, les autres à Monmartre,
Tel fois emmainne deux qu'on en ramainne quatre,
Car s'on en perdoit une il les convanroit batre.

Molt mainnent bone vie Bégines et Bégin :
Avec eus me rendisse ennuit u le matin.

Mais jà ne croira jà glouton delès bon vin,
Ne geline avec coc, ne chat avec sain. O. C. R., II, 42.

Dans *le Salut d'Enfer*, le poète donne la liste des âmes damnées en enfer, dont les religieuses forment une bonne part. Le seul péché qu'il cite, comme cause de leur présence en ce lieu désagréable, c'est celui qu'elles commettent sur le dos.

De papelars et de nonnains
Est noz enfers auques toz plains.
Li cordelier, li jacobin,
Qui escritrent en parchemin
La confession des béguines,
Et les péchiez que font souvines. J. J. T., 44.

3. CHEZ LES MARIÉES

C'est surtout la fidélité que le monde exige des femmes et c'est justement à ce devoir que, d'après le dire des poètes satiriques du moyen âge, les femmes manquent le plus souvent. Que ce soit le paysan qui cultivent le sol, le marchand qui s'en va à la foire vendre ses marchandises, le chevalier en quête d'aventures, le noble à la chasse, le roi ou l'empereur même, n'importe, sa

femme n'est pas digne de foi, elle est infidèle. Elle n'attend que l'arrivée du prêtre, d'un jeune *clerc*, d'un jongleur vagabond, enfin un *ami*, pour trahir son mari et se donner le contentement dont elle a si grande envie. A peine la porte s'est-elle refermée sur le mari qui s'éloigne que la femme fait avertir l'ami et préparer un somptueux repas. L'ami ne tarde pas à venir et on fait bombance, et on se livre à la débauche. Parfois, la pécheresse a un semblant de justification dans l'indifférence, l'abandon, l'inhumanité, la jalousie folle et l'espionnage sévère de son mari ; cependant, même dans les conditions les plus favorables, elle est infidèle, car c'est là un élément fondamental de sa nature.

L'empereur Constantin fut un des malheureux qui ont eu une femme infidèle :

En fame a mult mauvès voisin,
Nis l'emperere Constentin
Ot de sa fame tel hontage,
Qu'el se coucha par son outrage
Au nain de si laide figure,
C'on le trueve en mainte escripture ;
Et sachiez que ce n'est pas fable (1). J. J T., 82.

Dans *la Reine d'Avril* le roi a défendu à la reine de danser avec les jeunes hommes ; mais lui est vieux et elle par conséquent refuse de suivre ses conseils : car elle n'aime pas les vieux, mais elle veut un jeune homme léger et souple qui puisse réjouir la gracieuse dame :

Mais por neient li vol far
Eya !
K'ele n'a soig de viellart
Eya !

(1) *Le Blasme des Fames.*

Mais d'un legeir bachelar,
Eya !
Ki ben sache solaçar
La donne savorouse. C. H. L. L. I. 80.

Un autre poète invoque les prières de tous les fidèles pour que les âmes des nobles dames et de leurs demoiselles soient sauvées en paradis, et que, si elles satisfont leurs corps — comme elles le feront indubitablement — Dieu le leur pardonne :

Dites vos patenostres por toutes nobles dames
E pour leurs damoiselles, qui ont âmes de fames,
Que Diex leur doinst user de celles sans diffames
Si qu'en la fin ou ciel soient sauves les âmes ;
Nonobstant se lor corps au monde se solace,
Dites vos patenostres, que Diex pardon lor face (1).
J. C. D., I, 243.

Pour ces cortoises dames qui tant ont de franchise
Que des corps et des biens font partie et devise
A ceux qui de cuer aimment de si parfaite guise,
Que surcot et puis cote, peliçon et chemise,
Chascune à son ami quant il li plait rebrace,
Dites vos patenostres, que Diex pardon leur face.
J. C. D., I, 244.

Dans ces satires il est souvent question des bourgeoises. Par exemple dans celle de *la Borgoise d'Orliens* le marchand apprend le pacte qui existe entre sa femme infidèle et le *clerc*, feint un long voyage pour affaires, mais rentre au moment du rendez-vous donné par sa femme à son ami, pour apprendre jusqu'où elle ira pour tenir ce maudit pacte. En le voyant venir elle le prend pour son ami et l'accueille à bras ouverts ; mais s'apercevant bientôt de sa ruse, elle l'enferme dans une chambre solidement close pour retourner auprès de son ami, avec

(1) *Le Dit des Patenostres.*

lequel elle s'amuse tout son soûl. Puis, laissant son ami confortablement étendu dans le lit des époux, elle s'occupe enfin de son mari, non pas pour lui prodiguer des soins amoureux, mais pour le faire étriller impitoyablement, en laissant croire naturellement, que c'est son ami qu'elle fait rosser ainsi :

Et la dame tout à celée
Vint encontre, l'uis li ouvri,
Entre ses braz le recueilli,
Qu'el cuide que son ami soit ;
Mès esperance la deçoit. R. G. F., I, 119.

Après avoir renfermé son mari :

A l'uis del vergier retorna,
Son ami prist qu'ele trova,
Si l'enbrace et acole et baise. R. G. F., I, 120.
. . . . . .
La dame son ami amaine,
Jusqu'en la chambre le demaine,
Si l'a souz le couvertoir mis,
Et cil s'est tantost entremis
Du geu que amors li comande. R. G. F., I, 121.

Des. III. Dames qui trouverent l'anel offre un excellent exemple de la promptitude et du goût avec lesquels les femmes se mettent d'accord pour tromper leurs maris. L'une de ces trois dames, au moins, était la femme d'un vilain, et cette classe joue un plus grand rôle dans ces poèmes que toute autre.

Ces dames trouvèrent un anneau et comme chacune d'elles voulait le posséder, elles décidèrent que celle d'entre elles, qui tromperait le mieux son mari, posséderait l'anneau. Chacune d'elles se met tout de suite à exécuter son projet pour remporter le prix sur ses deux compagnes :

Entre eles. iii. Jhesu jurèrent
Que icele l'anel auroit
Qui son mari mieux guileroit
Por fère à son ami son buen,
L'anel auroit et seroit sien. R. G. F., I, 168.

Après avoir consommé sa trahison en faisant enfermer son mari dans un cloître, la première femme rentre chez elle, où son *ami* l'attend. Puis le poète ajoute que maint brave homme a été trompé par sa femme et par sa putasserie, et il engage tous ceux qui liront son conte, à ne pas croire à leurs femmes ni à leurs servantes avant de les avoir mises à l'épreuve et de les avoir trouvées véritablement chastes :

Maint preudome a esté trahi
Par fame et par sa puterie.
. . . . . .
Por ce chasti-je toute gent
Qui cest fablel oient conter,
Qu'il ne se doivent pas fier
En lor fames, n'en lor mesnies,
Se il nes ont ainz essaïes
Que plaines soient de vertuz ;
Mains hom a esté decéuz
Par fame et par lor trahison. R. G. F., I, 171.

Dans *le Chevalier confesseur* nous avons un exemple frappant d'infidélité dans le haut monde. La femme possède la confiance et l'amour de son mari, et jouit d'une réputation de mœurs distinguées et chastes, de sorte que personne ne la soupçonnerait même d'imprudence. Par cette raison la satire en est des plus mordantes. D'ailleurs elle l'est doublement, parce que cette grande dame fait son horrible et dégoûtante confession sur ce qu'elle croit être son lit de mort et à un homme qu'elle prend pour un véritable confesseur. Non seulement elle avoue sa propre vie de honte et de débauche, mais aussi elle

déclare avec serment que telle est l'habitude des grandes dames, et qu'on pourrait à peine en trouver une qui soit capable de se garder pour son mari seul. D'ailleurs elles n'oseraient en demander trop à leurs maris, de peur que ceux-ci ne les prissent pour des prostituées. Sa confession au prétendu prêtre s'exprime comme il suit :

Sire, moult ai esté proisie,
Mès je suis fausse et renoïe ;
. . . . . .
C'estoie-je qui los avoie,
Mès moult mauvèse fame estoie,
Quar à mes garçons me livroie,
Et avoeques moi les couchoie,
Et d'aus fesoie mon talent ; R. F. G., I, 182.
. . . . . .
A paine porroit-l'en choisir
Fame qui se puisse tenir
A son seignor tant seulement,
Jà tant ne l'aura bel et gent ;
Quar la nature tele en ont,
Qu'els requierent, ce sachiez-vous,
Et li mari si sont vilain
Et de grant felonie plain,
Si ne nous oson descouvrir
Vers aus, ne noz besoins gehir,
Quar por putains il nous tendroient,
Se noz besoins par nous savoient ;
Si ne puet estre en nule guise
Que n'aions d'autrui le servise. R. G. F., I, 183.
. . . . . .
Sire, se Diex conseil m'envoit,
C'est la coustume de nous fames,
Et de nous aaisies dames ;
Quar cels dont l'en mains garde aura,
Entor cels plus se tornera. R. G. F., I, 184.

Aux citations précédentes il faut ajouter aussi celles

du Mantel mautaillié pour bien pouvoir nous rendre compte de l'étonnante corruption des femmes du grand monde. Le roi tient sa cour au palais, où il y a une grande et brillante assemblée de nobles de tous rangs et titres, avec leurs femmes et leurs amies. Une bombe lancée au milieu de cette assemblée causerait à peine une consternation pareille à celle que produit parmi les dames la nouvelle qu'elles auront toutes, l'une après l'autre, à mettre le manteau enchanté, lequel révèle ou la fidélité ou l'infidélité de celles qui le revêtent, selon qu'il leur va bien, ou qu'il ne leur va pas du tout. La reine et plus de cent autres l'essaient malgré elles, et le résultat en est toujours le même, le malheureux manteau ne parle que trop clairement contre elles toutes. Elles sont toutes déshonorées. Il n'y en a qu'une dans toute cette fameuse cour d'Arthur qui soit sortie victorieuse de cette épreuve redoutable. Le jeune homme qui l'a apporté, l'avait d'abord promené à travers le monde, de cour en cour, où plus de mille nobles dames avaient essayé en vain de porter ce manteau d'une merveilleuse beauté :

La fée fist el drap une oevre
Qui les fausses dames descuevre ;
Ja fame qui l'ait afublé,
Se ele a de rien meserré
Vers son seignor, se ele l'a,
Ja puis à droit ne li serra,
Ne aus puceles autressi,
Se ele vers son bon ami
Avoit mespris en nul endroit
Ja plus ne li serroit à droit
Que ne soit trop lonc ou trop cort. R. G. F., III, 8.

Lorsque les dames apprennent la nature du manteau qu'il leur faut mettre :

Lors les veïssiez encliner, R. G. F., III, 13.
Muer color et empalir,
D'ire et de mautalent fremir. R. G. F., III, 14.

Lorsque, enfin, on trouve la seule femme de toute la cour, qui puisse le bien porter, le possesseur déclare à cette femme fortunée qu'elle est la seule qu'il ait vue de sa vie qui n'ait jamais manqué à sa fidélité :

Je l'ai par maintes cors porté,
Et plus de .M. l'ont afublé.
Onques mès ne vi en ma vie
Sanz mesfet ne sanz vilonie
Nule fors vous tant seulement. R. G. F., III, 29.

4. CHEZ LES FEMMES EN GÉNÉRAL

Après les citations précédentes à propos des jeunes filles, des religieuses et des mariées, il pourrait paraître superflu d'en citer davantage. Cependant il ne me semble pas de trop de présenter encore quelques passages d'une nature plus générale, pour mieux faire comprendre jusqu'où allaient les poètes du moyen âge dans leur condamnation du beau sexe. Un grand concile de l'Eglise (1) dénonce les femmes comme des prostituées ; et le poète déclare que si elles le sont c'est qu'elles ne font que suivre leur nature, ce qui ne l'empêche pas d'en faire des êtres très religieux ; il avoue qu'elles vont régulièrement à la messe et à confesse, mais en même temps il donne à entendre que la religion n'exerce pas une grande influence pratique sur leur vie morale : car

(1) On pourrait rapprocher ceci de la fameuse prescription du concile de Trente, qui défendait aux prêtres d'avoir des femmes chez eux, attendu que les jeunes pères les trouvaient probablement *putes*, *gloutes* et *larnesses*, ce qui ne laisse pas de faire un assez joli assemblage de vertus chrétiennes. J. J. T., p. 25, note.

si un homme les prie de lui accorder leur « amour », elles y consentent :

Et qant on fu au grant concille,
Ne seut-on que sor elles dire,
Fors que pute, gloute et larnesse (1). J. J. T., 25.

Femme quant el fait bien c'est reson et droiture,
Ce s'elle est pute, et fole ce n'est que sa nature (2).
J. J. T., 32.

Volentiers en va oïr messe,
Jéhir au prestre sa confesse,
Et s'ele set son sautier lire ;
Et s'il est hom qui le require,
De mal bien se set escondire (2). J. J. T., 24-25.

Encore dans *Gilote et Johane* (3) nous trouvons l'assertion absolue que ces deux femmes s'en sont allées prêchant leur doctrine d'infidélité avec tant de succès qu'il n'y a plus de femmes chastes et fidèles :

Qe à peyne une puet-um trover
Que ne s'entremettra de tiel mestier ;
Si ele soit requise de jeouene bachiler,
A peyne si ele savera son amour déneyer.
J. C. D. II, 35.

. . . . . .

Tant sunt celes damoiseles alé avant
Que il n'y a femme ore vivant,
En quel lu que ele soit demorant,
Que bien ne siet juer à talevas devant. J. C. D., II, 39.

(1) *Li Epystle des Fames.*
(2) *L'Evangile as Fames.*
(3) Voir le même sujet, pp. 64 et 74.

5. EXTRÊME ARDEUR SEXUELLE

Le développement de notre sujet ne serait guère complet sans quelques passages caractéristiques montrant la violence de la passion sexuelle que les vieux poètes satiriques attribuent aux femmes. La force de leurs désirs amoureux est colossale et leur passion est insatiable. Une grande dame embauche un *fotéor* (1) de métier à un prix énorme, tandis que sa bonne de son côté lui donne ses économies d'une année entière pour le contentement de quelques minutes. Une jeune femme exige si violemment le contentement de ses désirs amoureux que son mari n'a que la peau et les os, et encore les os sont-ils dépourvus de leur moelle. Un jeune gaillard (2) qui se pique d'être bien vigoureux, s'imagine qu'il lui faut une douzaine de femmes, pour satisfaire tous ses besoins. Son père le décide enfin d'en essayer une provisoirement. Ce petit essai a pour résultat, qu'au bout de peu de temps le pauvre diable de mari n'est plus qu'un squelette. S'étant bien rendu compte de ce que c'est que d'avoir une femme, il condamne un loup, qui a décimé ses troupeaux, à en prendre une, comme la peine la plus terrible qu'on puisse lui infliger. Une autre femme, plus âgée celle-là, par une ruse très habile, réussit à se faire passer auprès de son mari pour une jeune fille, et de cette façon elle se fait servir par lui plus de dix fois pendant la même nuit. Le matin venu elle lui reproche amèrement son peu d'empressement dans le passé, puisque, pendant treize ans, il n'a jamais voulu la satisfaire plus d'une fois la même nuit. Un prêtre, par amour du lucre, envoie sa maîtresse coucher avec un chevalier, hôte du prêtre. Ce chevalier était un

(1) Voir à la page 91, même sujet.
(2) Voir *du Vallet aux XII Femmes*, p. 91.

fort gaillard, comme la plupart des chevaliers, et servit la gentille dame à souhait et à plusieurs reprises, et cependant lorsqu'elle dut le quitter, sa passion n'était pas assouvie. L'amour d'une femme dépend du pouvoir qu'a de la contenter celui qui veut se faire aimer : car nulle femme ne veut aimer son mari, à moins qu'il ne puisse la satisfaire. La femme aime par-dessus tout au monde la jouissance sexuelle. Une mère brûle tellement d'ardeur qu'elle en vient au point de haïr ses propres enfants, parce qu'ils l'empêchent de contracter une nouvelle union conjugale, ce qui veut dire pour elle, se livrer librement au contentement de ses désirs amoureux. Une autre femme se plaint amèrement que son mari ne puisse pas la contenter ; disant qu'elle en perd le sommeil ; qu'elle en est toute pâle et tremblante ; enfin qu'elle va *mourir d'angoisse* si elle n'a pas le contentement qu'il lui faut. Une autre femme prétend être dégoûtée de toute jouissance sexuelle ; mais son mari la comprend parfaitement et pour la mettre à l'épreuve il feint d'avoir perdu son organe mâle ; sur-le-champ le prétendu amour de la femme se change en haine, et elle se dispose, dans sa rage, à abandonner immédiatement un mari qui ne vaut plus rien. Mais le mari, ayant atteint son but, lui dit la vérité. Elle en est folle de joie et déclare qu'elle n'a jamais eu de sa vie peur pareille. Les trente reines, filles du roi de Grèce, brûlent tellement de désir qu'elles se servent de leurs propres fils. Tandis que le *cœur* des femmes s'embrase pour la religion, leur *corps* s'embrase du feu de l'enfer. La femme est comme l'enfer, car elle appartient à tous venants. On pourrait en citer beaucoup encore. Le pire exemple concret de passion sexuelle que j'aie rencontré dans cette littérature grasse, c'est celui d'une femme qui, avec une compagne, servait cent soldats, c'est-à-dire que chacune en servait cinquante ; mais celle dont je parle

était tellement jalouse de l'autre à cause des « faveurs » que les soldats lui prodiguaient, qu'elle la fit tuer, et ensuite elle s'engagea à servir, d'une manière satisfaisante, tous les cent. Ce ne fut pas là une vaine vanterie, car elle tint parole. D'ailleurs, ce qui pis est, elle n'était pas contente de les attendre, mais elle les prenait d'assaut. Dans *Du Fotéor* le jeune homme, ayant fait savoir ses conditions, s'apprêtait à partir, lorsque la grande dame l'appela et le supplia de ne pas s'en aller comme cela :

Et la dame le rehuscha :
Mar i alez, çà venez, çà ; R. G. F., I, 310.
Dites, foi que devez henor,
Combien en vos done le jor.
. . . . . .
Atant la dame o lui l'enmaine. R. G. F., I, 311.

Puis la domestique de la grande dame, croyant son tour venu, s'écrie :

... par seint Denise,
S'il me servoit à mon talent,
Avoir porroit de mon argent
Et du mien tost une grant part. R. G. F., I, 312.

Ce jeune homme, ayant l'habitude de servir les dames ainsi, de pauvre qu'il était, devint très riche.

Lorsque, dans *du Vallet aus XII Fames* la première des femmes insiste que son mari la contente encore, lui se récrie avec toute la force que comporte sa vitalité perdue :

« Nonvoir », dist-il, « quar je me muir,
Je n'ai fors les os et le cuir ;
Por amor Dieu lessiez me ester ». R. G. F., III, 188.

Très à propos arrive le père du jeune homme pour lui offrir la deuxième des douze femmes ; mais le pauvre mari exténué trouve qu'il est grandement content d'en rester là et d'envoyer au diable les onze qui restent :

« XII, dist-il, deable i soient,
C.homme nes assouviroient ». R. G. F., III, 189.

Puis le poète ajoute pour son propre compte qu'une seule femme peut épuiser cent hommes.

Car à .C. hommes par mesure
Livreroit une fame estat,
Et lor diroit en l'aingle mat ». R. G. F., III, 191.

Saint Martin donne à un vilain quatre souhaits qui doivent être irrévocables — *Les IIII Souhaits saint Martin*. Le vilain donne le premier à sa femme, qui l'emploie à couvrir son mari, depuis la tête jusqu'aux pieds, d'organes sexuels, lesquels doivent toujours être en bon état pour livrer assaut : car comme elle l'ajoute à titre d'explication, un tel organe, tout seul, ne compterait pour rien.

« Je demant », dist ele, « en non Dieu,
Que vous soiez chargiez de vis,
Ne vous remaingnent oeil ne vis,
Teste, ne braz, ne piez, ne coste
Où partout ne soit vit planté
Si ne soient ne mol ne doille,
Ainz ait à chascun vit sa coille ;
Toz dis soient li vit tendu,
Si samblerez vilain cornu ». R. G. F., V, 204.
. . . . . .
C'un seul vit ne me valoit rien :
Sempres ert mol comme pelice.
Mès or sui je de vis mout riche. R. G. F., V, 205.

Dans *le Dit des Mais* nous lisons des femmes qu'elles sont excessivement zélées pour plusieurs des saints, mais que, cependant, dans leur corps elles brûlent d'une passion tellement ardente qu'il faut la contenter à tout prix.

Car le feu Saint-Antoine et le feu Saint-Sauvain
Embrase tous leurs cuers, qui ne sont pas povain.
Entre leurs cuisses est tel chaleur soir et main,
Il fault que l'en y perde ou teste, ou pié, ou main.
J. C. D. I, 185-6.

Dans *Gilote et Johane* (1) la jeune femme vient à elles pour se plaindre que son mari ne puisse pas la satisfaire le moins du monde, et que par suite de l'angoisse que lui cause sa passion, elle ne puisse plus dormir. Il lui faut à tout prix le contentement dont elle a besoin :

Mès trop est-il fieble en sa mesoun;
Ce est la vérité, il ad un vit
Trop est-il plyant e trop petit,
A je su molt près, si me tient clos,
E son vit est touz jours derère mon dors,
E pur fin anguisse me toud mon repos,
E me fet palyr e frémyr le cors ;
Me convient moryr pur anguisse fyn,
Si je n'eie l'amour de jolif Hokekyn (2).
J. C. D. II. 35-36.

Nous empruntons à *des Femmes* quelques-uns des termes les plus forts qu'on puisse trouver à l'égard du penchant sexuel de la femme :

Femme est fotere por tous prendre,
. . . . . .

(1) Voir pp. 64 et 74, sous la même rubrique.
(2) Voir aussi citation sous *la Veuve*, p. 34.

Femme est taverne que ne caut
Qui qe vine e qy qe vaut ;
Femme est enfern qe tot receit,
Touz jours as seif e tous jours beit,
J. C. D. II, 331-332.

Après que la femme (*d'une seule Fame qui a son con servoit. C. Chevaliers de tous Poins*) eut fait assassiner sa seule compagne dans la forteresse, on lui demanda pourquoi elle s'était ainsi défaite de son amie. Elle répondit très franchement que son motif était la haine puisée dans l'envie : car les soldats accordaient plus de jouissance à la défunte qu'à elle. Maintenant on pouvait la faire mourir de quelque façon que ce soit, puisque cela ne lui importait plus. Cependant, si on voulait lui sauver la vie, elle s'engageait à faire pour les cent soldats tout ce que les deux femmes faisaient, qu'elle n'y manquerait en quoi que ce soit. On lui pardonna son crime et elle tint sa promesse, nuit et jour, à n'importe quelle heure. Elle n'y manqua jamais. Elle était tellement gaillarde qu'elle ne les attendait pas pour subir leurs attaques, mais qu'elle leur livrait assaut.

« Dou deul de ma compeingne avoie,
Pour ce c'on li faisoit plus joie
Qu'à moi, si com il me sembloit,
Et de vos miex amée estoit.
Pour soupeçon de jalousie,
Par hayne traicte d'envie, R. G. F. I. 299.
Pour ce la haïoie si forment,
Qu'il ne me chaut de quel torment
Desormais morir me faciez.
Mais, se respitier me voliez,
Ce que nous.II. fere souliens
Feroie ; jà n'en faudroit riens ».
. . . . . .
Onc ne recrut de lor amor,

Ne tost, ne tart, ne nuit ne jor,
Ains lor livroit assez estor,
Car chascuns l'avoit à son tor. R. G. F. I, 300.

SOMMAIRE ET CONCLUSION

Quant à la nature de la satire dans les poèmes que nous avons étudiés, on peut dire qu'elle va de la douce et enjouée, destinée surtout à faire rire ou à amuser, quoique la poésie de cette espèce ne soit pas très abondante ; en passant par la satire sérieuse et morale, destinée à enseigner et à corriger, jusqu'à la satire acharnée et vindicative, inspirée par des griefs personnels ou par la haine des femmes. Comme on était porté, pendant au moins une partie du moyen âge, à donner la forme du vers à toutes les productions littéraires, il y a parmi ces poètes satiriques, non seulement des poètes de métier, mais aussi des hommes d'église et des moralistes laïques. Quant à l'objet de la satire, nous voyons que toutes les conditions et toutes les classes y ont leur bonne part. Même dans les matières que nous avons utilisées pour en faire notre opuscule, les traits de satire ne sont pas tous dirigés contre les femmes ; au contraire, dans beaucoup de cas, le poète avait évidemment l'intention de mettre au pilori tout d'abord d'autres personnages que les femmes — les vilains, les bourgeois, le clergé ou même parfois les nobles. Cependant, dans tous ces cas, les femmes ont nécessairement place, puisqu'il y est question de quelques-uns de leurs défauts, le plus souvent de leur cupidité, de leur tromperie ou de leur infidélité, ou bien de tous les trois. Si nous groupions ensemble tous les témoignages accusateurs de tous les auteurs satiriques et si nous les acceptions tous comme vrais, certainement il resterait aux femmes peu de vertus, ou

plutôt il ne leur en resterait pas du tout, puisque presque tous les maux et les défauts qu'on peut imaginer, leur sont attribués par l'un ou par l'autre de ces écrivains. Cependant, comme règle générale, chaque poète limite ses invectives à quelques-uns seulement de ces défauts, quoique quelques-uns des plus acharnés soient si absolus dans leurs dénonciations qu'ils ne laissent guère de bien chez les femmes. Il y a trois défauts qui sont le plus fréquemment mentionnés et sur lesquels on appuie le plus, autour desquels aussi se groupent le plus ordinairement tous les autres défauts féminins : la convoitise, la tromperie et l'impureté. Néanmoins, comme nous l'avons déjà dit, il y a beaucoup de cas où des péchés moins graves, aussi bien que des faiblesses mentales et morales, sont satirisées sans qu'il soit fait mention d'aucun de ces trois. On peut dire d'une façon générale que dans les pastourelles il n'y a rien de mordant ni de cruel dans la satire. Il y a le sempiternel chevalier qui s'en va, à cheval, par la campagne et qui trouve bientôt une belle bergère, appelée Marion, qu'il prie sur-le-champ de devenir son amie. D'ordinaire elle repousse vivement son offre et déclare sa fidélité à Robin, à qui elle a juré un amour éternel, et elle envoie promener le chevalier. Mais lui n'accepte pas de refus ; il la flatte, lui offre de l'argent, des bijoux, ou de belles robes ; il lui jure un amour éternel ; ou bien il propose de l'épouser. Grâce à ces moyens il réussit presque infailliblement, et elle délaisse son ancien ami, fidèle mais par trop innocent, pour le nouveau, qui, ordinairement, l'abandonne dès qu'il a atteint son but. Parfois le refus de la bergère est d'abord suivi d'un coup de force de la part du chevalier, puis elle se réjouit de son déshonneur, elle invite son nouvel ami à repasser souvent. Mais, cette résistance ne vient pas du fond du cœur, elle n'est pas très sincère. Il est très rare qu'on trouve une bergère qui ait une idée

essentielle de la chasteté. Parfois elle refuse au premier abord, de peur que son ami ou ses parents ne découvrent sa faute, ou bien que son nouvel ami ne l'abandonne, une fois l'acte accompli ; ou bien encore, elle le repousse assez vertement, en apparence, mais avec le désir secret d'être conquise, et n'espérant nullement qu'il renonce à sa demande. Le résultat est presque inévitable. Dans les *romances* la situation devient plus sérieuse et plus tragique. Dans plusieurs d'entre celles-ci la femme paraît avoir fait choix d'un mari elle-même, mais d'avoir été forcée par un conseil de famille d'épouser un homme pour qui elle avait de la haine, ou, du moins, de l'indifférence. Naturellement elle garde son amour pour le prétendant congédié par sa famille. Souvent le mari est vieux et jaloux, et il prend des mesures brutales pour empêcher sa jeune femme de se rencontrer avec son amant, allant parfois jusqu'à l'enfermer dans une chambre-prison, et jusqu'à la battre et à la priver de nourriture et presque de vêtements. Tout cela est bien de nature à exciter l'esprit de vengeance chez la femme, et elle se plaît à égaliser les choses en se livrant à son amant, ce qu'elle trouve, tôt ou tard, l'occasion de faire. Les *pastourelles* sont l'espèce la plus monotone de ces poèmes satiriques, le conte en étant toujours à peu près le même au fond. Les fabliaux sont beaucoup plus variés, comme contes, mais l'issue, en ce qui concerne la pudicité de la femme, est presque toujours la même. Les poèmes divers échappent naturellement à une telle classification.

Quant aux défauts et vices personnels, on peut dire que l'*inconstance* des femmes est universelle, du moins en ce qui concerne l'amour conjugal et le bien en général. Elles ne sont jamais constantes que lorsqu'il s'agit de les corriger de leur mauvaise vie ; alors il n'y a rien qui puisse les ébranler dans leur résistance. Mais, cette

constance n'est qu'entêtement de la pire espèce. Quant à son *esprit*, la femme est représentée ici, ce qui est presque toujours le cas dans l'histoire du moyen âge, comme étant inférieure à l'homme. De temps en temps on lui attribue une excessive bêtise, mais dans ces cas il me semble que le poète a voulu plutôt nous faire sentir son penchant inévitable, quelque idiote qu'elle soit, pour la jouissance des plaisirs sexuels.

D'ailleurs, en contraste avec cette faiblesse d'esprit, on trouve une merveilleuse habileté pour ce qui regarde la *tromperie*. A cet égard on ne peut comparer la femme qu'au diable, et elle l'emporterait même sur le diable. C'est là seulement qu'elle est supérieure à l'homme. Sur le terrain même de la morale elle lui est encore inférieure. Pour la religion elle est de beaucoup plus fidèle que lui, du moins dans ce qui n'est que cérémonies : car elle va à la messe et à confesse plus fréquemment et plus régulièrement que lui, mais cette fidélité aux pratiques de la religion ne semble exercer que peu d'influence sur sa vie morale.

Elle se livre librement à toutes les mauvaises passions qui bouillonnent dans le cœur et le corps de l'homme. Elle s'irrite pour rien, ce qui indique un manque total de patience ; elle a l'humeur querelleuse et l'esprit incorrigible de contradiction ; elle se livre, mais très rarement dans nos poèmes, à la gloutonnerie et à l'ivrognerie, chose qu'on ne pourrait pas dire avec autant de vérité des hommes de cette période-là ; elle aime trop à bavarder, et ce bavardage sert trop souvent à exprimer la jalousie, l'envie, la médisance ou le mensonge ; elle est vaniteuse et coquette, donnant à sa toilette des soins exagérés, quoique ce qu'on considérait comme excès dans ce temps-là, soit en somme très modéré en comparaison de ce que nous voyons de nos jours ; parfois elle vole directement, bien qu'en général, ce soit en usant

de ruse, ou en se vendant, qu'elle amasse de l'argent ou s'attire de riches présents ; elle est ingrate et cruelle, surtout vis-à-vis de ceux qui ont le droit et le devoir de l'aimer, et qui font le plus pour lui être agréables ; si elle est cruelle, elle est aussi vindicative et prompte à se venger d'une offense réelle ou imaginaire. S'il s'agit d'une légère offense de la part de son amant ou de son mari, même au bout d'une longue période d'amour, de fidélité et de bienfaits, elle n'a plus de repos qu'elle ne se soit vengée, généralement en se donnant à un autre. Et même sans offense de la part de son mari, elle cherche l'occasion de le trahir : car elle éprouve le besoin d'en agir ainsi, tant il y a de trahison dans sa nature. Si son mari l'aime un peu trop tendrement, ou plutôt s'il se laisse aller par sa tendresse à lui montrer de la douceur ou de l'indulgence, alors inévitablement il se développe chez elle un caractère dominateur, qui ne veut plus laisser à son mari d'initiative en quoi que ce soit. Elle ne l'aime plus. Ses mauvaises qualités ne connaissent plus de frein ; car, étant sortie de sa condition naturelle de sujétion, elle n'a plus de quoi empêcher les mauvaises tendances de sa nature de grandir.

Par contre elle aime à la folie celui qui la bat et la maltraite. Au premier abord cela semble une étrange perversion de la nature humaine. Point du tout : car de cette façon l'homme lui fait garder sa place ; il lui fournit les seules conditions de son développement normal. Dans plusieurs cas, quoiqu'on n'en fasse pas un défaut universel du beau sexe, la femme se laisse emporter par ses passions jusqu'au meurtre, ou, du moins, jusqu'à vouloir la mort de la personne détestée. Sa convoitise est constante et insatiable. C'est ce défaut qui la fait user de toutes ses ruses et de toute son habileté pour tromper tout le monde ; c'est celà qui l'amène très souvent à trahir ses meilleurs amis ; c'est cela, enfin, qui

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

l'entraîne jusqu'à se trahir elle-même, en faisant trafic de son propre corps. On parlait et l'on écrivait beaucoup au moyen âge de la mère Eve, qui, par sa désobéissance, amena la chute d'Adam et de tout le genre humain. On exploita tellement ce fait qu'il devint une simple banalité, mais une banalité insupportable. Si notre mère à tous, par sa faute, est la source du péché humain, de même la femme est représentée dans beaucoup de passages, comme cause de la propagation du mal dans le monde, surtout pour ce qui regarde le péché contre la fidélité et la chasteté de la part des femmes en général : car toutes celles, presque sans exception, qui pèchent contre la moralité, ont été détournées du bon chemin par des êtres du même sexe. Quant à la chasteté il n'y en a pas, à dire vrai, selon ces mêmes ennemis des femmes : car toutes les femmes, jeunes filles aussi bien que femmes mariées, manquent tôt ou tard à ce devoir rigoureux. Si elles marchent pendant quelque temps dans le bon chemin, sans s'égarer, cela est dû, non à une idée essentielle de vertu dans leur cœur — elles n'en ont pas, — mais tout simplement au manque d'occasion favorable pour se livrer à leur penchant naturel. Enfin, s'il fallait juger des femmes par le dire des plus acharnés des poètes satiriques, elles n'auraient plus que de mauvaises qualités ; elles ne seraient plus propres à vivre avec les hommes ; elles ne trouveraient leur véritable milieu qu'en enfer, chez le diable, leur seul égal.

Il resterait maintenant à peser la masse des témoignages contenus dans notre poésie grivoise et à déterminer, si cela était possible, leur valeur ; mais, pour moi, j'avoue que je trouve impossible de faire ce travail d'une manière satisfaisante. J'ai mon impression personnelle, cela va sans dire. De plus, j'ai examiné le témoignage, incomplet à cet égard, apporté par MM. L. Gautier dans *la Chevalerie*, et Lecoy de la Marche dans

la Chaire française au moyen âge, œuvres toutes les deux d'une très grande valeur ; mais elles ne traitent chacune, qu'un aspect du sujet et ne peuvent pas par conséquent nous amener à une conclusion définitive sur la condition morale de la femme du moyen âge. Une étude historique et complète de cette question dépasse les limites de cet opuscule. Cependant nous pourrons considérer un peu le témoignage que nous avons sous la main, ainsi que sa valeur probable. M. de la Marche au début de la partie de son livre consacrée à l'étude de *la société du XIIIe siècle d'après les sermonnaires*, nous avertit en ces termes qu'il ne faut pas accepter sans réserve le témoignage des prédicateurs : « Les moralistes décrivent le mal et non le bien ; la prédication comporte des critiques et non des compliments, fussent-ils mérités. Que dirait-on des mœurs du moyen âge uniquement d'après les registres criminels du Châtelet ou des officialités ? » Je suis complètement d'accord avec M. de la Marche, malgré le fait que de tels défenseurs zélés de la vérité, puissent être considérés comme se tenant rigoureusement à ce qui est, et non pas comme décrivant le mal plus noir qu'il ne l'est. Mais si nous tenons compte, d'un côté, de la bonne foi des uns, il faut également tenir compte de l'ignorance, des préjugés, des faiblesses, voire même de la malveillance des autres. Combien fréquemment voyons-nous de nos jours non seulement les prédicateurs, mais aussi les orateurs en général et les défenseurs d'une cause quelconque, s'enthousiasmer pour leur sujet et l'exagérer, quelquefois outre mesure ; ils le font alors ou inconsciemment à cause de l'importance excessive que pour le moment le sujet prend à leurs yeux ; ou bien sciemment dans l'intention de produire d'autant plus d'impression sur leur auditoire ! Combien souvent aussi voyons-nous des hommes qui, étant tombés eux-mêmes dans un profond

abîme de dégradation, croient tout le monde aussi corrompu qu'eux ! Ou bien encore, des hommes qui peut-être ont été déçus dans leur amour, ou maltraités d'une autre façon par une seule femme, et qui par conséquent sont devenus ennemis des femmes, attribuant à toutes les femmes les défauts et les faiblesses de cette seule femme. De tels hommes sont incapables de rendre un témoignage impartial, et sont infailliblement portés à exagérer tous les maux qu'ils voient chez les femmes ; ils leur font même des griefs sérieux de choses qu'on ne considère ordinairement que comme des travers plus ou moins innocents. M. Gautier refuse également d'admettre comme simple vérité le témoignage des poètes épiques, en ce qui concerne les femmes, tout en admettant celui qui traite des hommes. Je souscris volontiers à son jugement que les femmes, surtout les jeunes filles, sont peintes sous des couleurs par trop foncées ; mais je m'inscris en faux sur la justesse de la raison qu'il allègue, à savoir que les jongleurs, qui chantaient ces poèmes, ignoraient la vie domestique des femmes de l'époque. A mon avis le peu de mesure apporté dans l'appréciation des femmes, par rapport aux hommes, est dû plutôt aux motifs suivants : La guerre était par excellence l'emploi du temps qui enthousiasmait le monde noble ; la chevalerie était le grand ordre qui occupait surtout les esprits, et c'était la mode de la célébrer. D'ailleurs il fallait absolument en agir ainsi pour gagner la faveur des seigneurs auxquels les jongleurs s'adressaient, et conséquemment on louait les nobles comme de braves et habiles guerriers. De l'autre côté la satire abondait, surtout la satire de la femme.

Comme le dit si bien M. Petit de Juleville (1) : L'ancienne comédie française est foncièrement hostile aux

(1) *La Comédie et les mœurs en France au moyen âge*, Paris 1886, p. 287.

femmes, incrédule à l'amour, irrespectueuse envers le mariage. Mais l'esprit satirique et comique du moyen âge n'est qu'une simple réaction contre l'esprit poétique et chevaleresque qui avait excessivement idéalisé la femme et l'amour, et la satire et la comédie cherchaient à avilir l'un et l'autre. Mais M. de Juleville ajoute qu'il ne faut pas en conclure qu'il n'y eût point de femmes, vertueuses, d'amour sincère, ni d'heureux mariage au moyen âge.

M. Bédier, aussi, dit dans son excellent ouvrage (1) que la moitié des œuvres littéraires du XIIIe siècle supposèrent la même disposition générale des esprits, qu'on trouve dans les fableaux, les mêmes sources d'amusement et de gaîté — le mépris brutal de la femme : l'affirmation que les femmes sont des êtres inférieurs, corrompus, vicieux ; et que cette pensée anime et inspire des centaines de petites pièces, outre les fableaux.

MM. Gautier et de la Marche, comme beaucoup d'autres aussi, constatent que le moyen âge était de beaucoup plus libre que le nôtre et en paroles et en action.

Les rudes guerriers de ce temps-là aimaient à l'excès les contes grivois, les *gauloiseries*, et ils trouvaient les jongleurs bien disposés à leur fournir ce qu'ils aimaient à entendre. Les femmes n'étaient pas, pour la plupart, assez puissantes pour se défendre ni pour se venger. Donc j'attribue la manière de traiter les femmes, non à l'ignorance de leur vie de la part des jongleurs, mais plutôt au désir d'exprimer ce qui plaisait à leurs puissants hôtes et patrons, ce qui les amusait. Un autre raisonnement, trouvé, si je ne me trompe, dans le livre de M. Gautier, c'est qu'actuellement les écrivains de romans et de comédies en France ne peignent pas fidèlement la société française, et qu'il serait manifestement

(1) *Les Fabliaux*, 2e éd., Paris, 1895, p. 359.

monstrueux de la juger uniquement d'après ces écrivains. Cette remarque me paraît éminemment juste. Cependant à mon avis, cette phase menteuse de la littérature résulte moins de l'ignorance de la vie intime et de la nature des femmes, que du désir de la part des écrivains de produire quelque chose d'épicé, de sensationnel pour exciter l'appétit du lecteur ; ou peut-être bien d'une méthode discutable employée par quelques moralistes qui veulent corriger la société en lui exposant d'une façon trop exclusive certains vices et certaines plaies. Il est peut-être honteux pour la nature humaine, mais vrai tout de même, que l'histoire d'une simple vie de pureté et, de piété de la part de la femme ait peu de charmes pour la moyenne des lecteurs. En fait de littérature, surtout de celle qui traite des femmes, il paraît que ce sont plutôt les fautes, que les mérites, qui plaisent.

Le témoignage apporté et par M. Gautier et par M. de la Marche confirme en partie, et dément en partie, celui qui est apporté dans cette thèse. Ils racontent aussi quelques détails, qui n'ajoutent rien au principe, que je n'ai pas rencontrés dans les poèmes lyriques. Ces messieurs constatent tous les deux que les femmes étaient très fidèles, quant aux dehors de la religion, sans cependant rien dire contre leurs mœurs, comme dans nos poèmes ; que quelques-unes des femmes nobles étaient infidèles à leurs maris ; qu'en somme il y avait beaucoup de femmes impudiques. M. Gautier confirme de plus que beaucoup de veuves étaient très promptes à se remarier après la mort de leurs maris, quoique le motif apparent fût différent de celui que nous trouvons dans nos petits poèmes ; que les jeunes filles aussi sont représentées comme immorales et de beaucoup plus effrontées qu'elles ne le sont dans les poèmes lyriques ; que les femmes manquaient de jugement ; qu'elles aimaient trop à bavarder ; qu'elles étaient légères et qu'elles aimaient

le luxe — les beaux vêtements, les faux cheveux, le fard, les cosmétiques ; que les femmes et les jeunes filles assistaient à la lecture de contes obscènes par les jongleurs.

M. de la Marche, de son côté, confirme de plus qu'il y avait de mauvaises femmes parmi les bourgeoises et particulièrement un grand nombre dans les femmes de domesticité, dont quelques-unes devenaient les entremetteuses des jeunes gens des familles qu'elles servaient; que beaucoup de *bruits* couraient au sujet des *Béguines*, quoiqu'en général les fautes contre les mœurs tiennent une place presque nulle dans les critiques adressées aux congrégations des femmes, lesquelles sont bien traitées par les prédicateurs du temps ; que la femme était regardée parfois, particulièrement par l'ascétisme monacal, « comme un être dangereux et méprisable, *source de tous les maux* ; que dans les ménages populaires la plaie la plus commune est l'esprit de contradiction et de querelle, inné surtout chez les femmes » ; et enfin que de temps en temps on rencontre des femmes qui sont plus habiles à tromper que le diable lui-même. Le seul nouveau détail raconté par ces deux messieurs, c'est que les croisades étaient infestées par des femmes de mauvaise vie ; tandis que M. Gautier donne de plus ces deux renseignements : les femmes et les filles des nobles étaient chargées de préparer le bain aux hôtes du château et de les masser pour les endormir, usage qui a dû bientôt dégénérer en libertinage ; « les tournois devinrent vraiment des écoles d'impudeur poétique et d'adultère élégant ». Quant au témoignage contradictoire, ou du moins adoucissant, M. Gautier et M. de la Marche montrent que la femme était tantôt regardée comme la « source de tous les maux », et tantôt objet d'un culte idéal de la part de beaucoup, surtout de la part des chevaliers ; de sorte qu'elle ne pouvait pas être en mauvaise renommée chez tous les hommes de l'époque, comme l'indiquent

quelques-uns des poèmes lyriques. Ils constatent aussi, tous les deux, qu'un nombre relativement restreint de femmes nobles ont succombé à la tentation pendant l'absence prolongée de leurs maris pendant les croisades ou les autres guerres. Toute la portée de leur témoignage montre que les petits poèmes satiriques ont beaucoup exagéré l'étendue de l'impureté et de la dépravation générale de la femme. M. Gautier arrive même, à un endroit, à la conclusion que très souvent les femmes des châteaux étaient intellectuellement supérieures aux hommes et que par conséquent « elles régnaient ou plutôt gouvernaient » ; tandis que M. de la Marche ajoute que les congrégations de femmes étaient bien traitées par les prédicateurs et qu'on les accusait rarement d'immoralité. Celui-ci cite aussi un détail qui tend à montrer un sentiment général plus sain sur la question de l'immoralité de la femme : « Dans certaines localités les populations avaient tellement horreur de la prêtresse, comme on appelait la concubine du prêtre, que personne à l'église ne voulait échanger avec elle le baiser de paix ; et que le paysan qui craignait de voir ses récoltes mangées dans ses greniers, répétait ce refrain :

Je vos conjur, sorriz et raz,
Que vos n'aiés part en ces tas
Ne plus que n'a part en la messe
Cil qui prent pais à la prestresse

Tous les raisonnements des pages précédentes me semblent applicables plus ou moins aux poèmes lyriques satiriques. Les études de ces deux éminents écrivains dans les domaines de la *Chevalerie* et de la *Société française d'après les sermonnaires du moyen âge* ne font que me confirmer dans ma tendance d'accepter avec beaucoup de réserves les assertions des satiristes lyriques, au sujet de la condition mentale et morale de la

femme. Sans doute il y a eu, depuis ce temps-là, beaucoup de progrès en fait de culture et de politesse, tant chez les femmes que chez les hommes, progrès dus à la fois à l'influence du christianisme et à la marche de la civilisation. Les fautes et les péchés, pour lesquels la femme est satirisée, sont ceux du genre humain, et pourraient maintenant encore servir de sujet de satire. La condition morale, comparative des femmes et des hommes n'a probablement pas beaucoup changé depuis le moyen âge, tandis que la condition sociale et intellectuelle de la femme s'est beaucoup améliorée. Quant aux déclarations acharnées de quelques-uns des poètes lyriques touchant l'impudicité, l'infidélité et la convoitise du sexe féminin, je les attribue, en grande partie, ou à une haine personnelle, de sources différentes, ou à des préjugés, ou au désir d'amuser les auditeurs et lecteurs, ou bien à la dépravation des écrivains eux-mêmes ; et je reste persuadé que l'immoralité des femmes n'avait pas alors des proportions beaucoup plus alarmantes que dans la France d'aujourd'hui.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PASSAGES SATIRIQUES

Caractère vindicatif. — RGF I, 251 5-6 ; 254 22-27 ; 256 16-17 ; RGF V, 251 10-23 ; RGF VI, 25 14-21 ; 26 8 à 30 20 ; JCD II, 328 15-17 ; JJT 81 17-22 ; RP. 21 1-4 ; 9-11 ; 29 1-6 ; 31 33-35 ; 32 28-30 ; 37 26-29 ; 42 2-8 ; 46 15-22 ; 49 17-24 ; 29-36 ; 50 9-10 ; 51 29-33 ; 52 27-34 ; 53 1-9 ; 27-38 ; 76 17-24 ; 85 25-27 ; 86 14-18 ; 87 8 ; 25-26 ; 88 1-2 ; 13-16 ; 96 11-16 ; 176 27-31 ; 312 5-8.

Convoitise. — RGF I, 22 25-27 ; 23 2-3 ; 168 9-10 ; 171 30 à 172 2 ; 175 2-4 ; 240 19-25 ; RGF II, 2 18 à 3 2 ; 12 8-11 ; RGF III, 286 28 à 287 1 ; RGF V, 5 18-23 ; 35 26-27 ; 55 11-13 ; 61 26-28 ; 90 13-22 ; 137 4-5 ; 221 1-3, etc., 13-17 ; 222 5-6 ; 225 17-18 ; 232 7-10 ; RGF VI, 53 19-20 ; JCD I, 287 24-26 ; 289 2 ; 317 13-14 ; JCD II, 77 5-8 ; JJT 22 8-10 ; 20-21 ; 27 9-12 ; 30 13-14 ; 32 5-6 ; 7-10 ; 79 7-10 ; 80 19 ; 26 ; 81 1-7 ; 93 7-11 ; 95 25 à 96 2 ; 97 1 ; 13 ; 98 20 ; 99 1 ; 103 10-11 ; CHLL I, 44 2-3 ; OCR III, 384 3-4 ; 385 19-20 ; 21-24 ; 25-26 ; 32 ; 386 7-32 ; 387 3-32 ; 388 24-28 ; 389 1-8 ; 13-29 ; 390 8 ; 15-32 ; 391 5 ; 11-12 ; 20-23 ; 392 1-2 ; RP 35 4-7 ; 54 20-24 ; 106 10-18 ; 119 13-16 ; 127 36 à 128 2 ; 140 3-6 ; 156 34 à 157 4 ; 159 22-24 avec 160 7-9 ; 166 9-11 avec 17-19 ; 177 28-29 ; 249 14-28 ; 267 19-26 ; 277 15-20 ; 283 29 à 284 7 ; 293 14-22 307 5-11 ; 17-19 ; 316 29 à 317 4 ;

Coquetterie et flatterie. — RGF V, 57 8-9 ; RGF VI, 56 27 à 57 10 ; 28 à 58 9 ; 20-26 ; JCD II, 330 19-20 ; JJT 32 7-10 ; 76 22-26 ; 80 14 ; RP 9 21-25 ; CHLL I, 36 1-8 ; 44 2-9 ; RP 76 3-4 ; 11-16 ; 77 18-20 ; 229 25-28 avec 230 13-19 ; 287 24-26.

Cruauté. — RGF I, 174 22-26 ; RGF III, 102 21-24 ; JCD II, 331 16 ; 26 ; JJT 26 13-16 ; 30 13-14 ; 31 7-8 ; 80 1 ; 17 ; OCR III, 387 9-12 ; 390 4.

Désobéissance au mari. — RGF I, 97 10-13 à 99 17 ; JJT 27 21 à 28 2 ; 30 7-8 ; RGF VI, 96 19-22 ; 98 19-28 ; 99 29 à 100 3 ; 9 à 101 6 ; 102 9 ; 103 7-18 ; 106 11-19 ; 107 8-16 ; CHLL 1er sér. 8 13-15 ; MRR XI, 284 1 à 286 27.

Égoïsme. — RGF I, 174 19 : RGF VI, 55 30 à 56 9 : RP 51 16-17 : MRR XI, 286 13-18 ; 24-27.

Entêtement. — JCD II, 173, 13-19 : JJT 27 1-4 : 28 13-14 : M de F II, 379 1 à 381 7 : 384 18 à 385 9 : MRR XI, 285 10-11.

Envie. — RGF I, 299 25 à 300 3 ; JCD II, 172 24-26 ; 175 13-14 : M de FW III, 55 10.

Esprit de querelle. — RGF I, 99 9-12 : 100 1-2 : 8-10 : 101 16-18 : 103 5-6 : 13-16 : 108 15-20 : 109 3-6 : RGF IV, 50 2-6 : 13-28 : 155 17-18 : 156 21-26 : 157 1-20 : RGF V, 112 12-19 : RGF VI, 56 9-14 : 103 9-12 : JCD II, 172 22 : 28 ; JJT 29 5-8 : 93 4-6 : OCR I, 218 8-9 : 13-14 ; M de F II, 379 1-2 : 380 3 à 381 7 : 382 1 à 383 1 : RP 19 32-34 : 42 20-25 : 33-35 : 43 21-24 : MRR XI 284 8 : 285 9-11 : 15-16 : 24-25 : 29.

Faiblesse d'esprit. — M de F II, 141 7-12 : 142 1-2 : OCR III, 385 1-10.

La femme origine et propagation du péché. — RGF I, 200 3-14 : RGF II, 12 8-11 : RGF III 102 24 : RGF V, 23 15-18 : 221 13-17 : RGF VI, 103 7-18 : 108 1-6 : JCD II, 29 21-28 : 32 19-30 : 33 8 à 34 4 : 19-20 : 27 à 35 6 : 35 13-16 : 36 3-14 : 25 à 37 5 : 18 à 38 23 : 24 à 39 8 : 9-16 : 75 5-8 : 17-20 : 76 1-2 : 7-10 : 17-18 : 77 5-8 : 277 16-26 : 282 21-31 : 330 13 à 332 4 : JJT 26 9-12 : 13-16 : 27 5-8 : 29 17-20 : 32 5-6 : 80 8-13 : 81 5 : 88 14-16 : 90 18-20 : 93 10-11 : MRR XI, 286 19-27 : M de F II, 227 13-19 : 269 4 à 270 2 : 271 1-4 : 273 7-18 : OCR I, 216 6-7 : OCR III, 392 11-12 : RP 31 33 à 32 8 : 33 22-29 : 48 17-28 : 49 25-36 : 85 10-18 : 86 10-18 : 88 17-18 : 139 3-13 : 140 10-20.

Flatterie, voir *Coquetterie*.

Garrulité. — RGF V, 143 11 ; JCD I, 243 12-14 : JCD II, 173 13 : 327 1-6 : JJT 22 20-21 : 23 22 à 24 5 : 18 : 30 1-2 : 15-18 : 93 4-6 : RP 145 1-4.

Gloutonnerie. — RGF I, 189 19 à 190 1 ; JJT 25 3-5 : 79 11 : 80 4 : OCR III, 390 19-20 : M de F II, 141 7-12.

Haine, voir *Malignité*.

Hypocrisie. — RGF I, 179 22-25 : 182 16-20 ; RGF IV, 199 14 à 200 4 : RP 48 29-34 ; JCD I, 185 17 à 186 2 : JCD II, 29 17-24 : 91 8-11 : 173 8 : JJT 21 14 ; 24 6-8 : 21 à 25 1 : 3-5 : 43 10-12 ; 44 14-19 : OCR I, 205 16 à 206 3 : 221 1 à 223 4.

Homicide. — RGF I, 22 17-24 : 298 20-29 : 299 25 à 300 3 : RGF II, 203 28 à 204 7 : RGF V, 63-13 : JCD II, 356 9-26 : JJT 88 3-5 : 8-13 : M de FW III, 57 20-21 : RP 37 26-29 : 52 27-30 : 53 36 à 54 1.

Ivrognerie. — RGF III, 146 10 à 154 30 : JCD II, 270 15-17.

Inconstance. — RGF I, **24** 18 à 25 2 ; RGF III, **118** 10-13 : **119** 14-17 avec **121** 23 à **122** 4 : 5-11 ; JCD II, **81** 23-24 : **170** 7 à **171** 5 ; 9 à **175** 13 ; 22 à **177** 3 : **332** 7-8 : JJT **21** 13 : **29** 11-12 : **30** 7-10 : 16 : **32** 11-12 : **75** 5-18 ; 77 21 à **78** 10 : OCR I, **223** 5-10 : OCR III, **385** 13-15 ; **390** 25-26 : **391** 31-32 ; M. de F II **171** 1 à **172** 3 avec **173** 6-8, et 14 à **174** 2 : RP **10** 19 ; **33** 25-29 : **45** 19-21 avec 26-35 ; **111** 29-32 (avec 4-8) : **114** 15-18 : **118** 5-10 ; **119** 8-12 ; 17-18 : 24-29 : **120** 33-35 : **121** 27-36 avec **122** 23-26 ; **124** 3-7, avec 28-32 : **127** 19 à **128** 2 ; **133** 23-28 et **134** 1-9 : **135** 21-32 ; **146** 14-20 ; **149** 31-33 avec **150** 1-6 : **152** 14-20 avec 33 à **153** 2 ; 15-18 : 27-32 : **156** 21-22 avec **157** 3-6 : **158** 32-36 avec **159** 25-35 et **160** 8-9 **166** 30 à **167** 1 : 5-7 : 15-17 ; **171** 7-12 et 19-24 ; **176** 27-31 : **177** 24-29 ; **184** 29 à **185** 2 et 8-18 : **189** 9-14 et 29-30 : **194** 25 à **195** 4 : **207** 1-5 avec 19-22 : **235** 23-30 avec **236** 12-13 : **244** 15-20 avec **245** 1-3 : **248** 13-24 avec **249** 21-28 : **250** 13-23 : **251** 5-10 : **252** 30-32 avec **253** 11-12 et 23-30 : **254** 19-28 avec **255** 5-7 : **266** 11-12 ; 23-24 : **267** 1-2 avec 24-30 : **270** 12-28 ; **272** 23-31 : **276** 10-16 avec 21-22 et 30-34 : **277** 21-23 avec 31 à **278** 13 ; **283** 29-30 : **284** 6-7 : **288** 25-28 : **306** 28-31 avec **307** 17-19 et 29-34 : **309** 20-23 avec **310** 6-11 : **316** 20-24 avec **317** 1-7 : RP **214** 6-8.

A. Impureté du désir ou de la pensée. — RGF I, **139** 19-21 : 24-26 : **175** 5-21 : **235** 15-21 : **311** 18-20 : RGF II, **183** 5-13 : RGF III, **141** 14 à **142** 25 : **234** 22-23 : RGF IV, **117** 6-13 ; **128** 1 à **129** 16 : **131** 2-5 : 6-19 : 20-24 : **25** à **132** 8 ; **200** 8-12 : **201** 12-29 ; **203** 2-22 : RGF V, **27** 20-25 : **28** 4-14 : **32** 10-17 : 18-19 : **34** 15-21 : 26-29 : **30** à **35** 11 ; 17-20 : **103** 13-25 : **105** 3-4 ; **106** 12-13 ; **114** 7-11 ; **209** 13-24 ; **210** 24-28 ; RGF VI, **2** 7-11 ; **81** 18-21 : **138** 13 à **139** 7 ; 17-19 ; **141** 19-22 ; **146** 10-12 ; **148** 1-3 ; 19-25 : JCD I, **284** 5-6 ; **287** 24-26 : JCD II, **29** 21-24 : **33** 27-30 ; **35** 1-6 ; **36** 15-24 : RP **9** 26-30 ; **19** 35-36 ; **20** 8-9 ; 10-17 ; **21** 14-15 ; 20-21 ; 26-27 ; 32-33 ; **28** 31-32 ; **29** 1-18 ; 33-35 ; **30** 5-11 ; 29-34 : **31** 18-20 ; 31-32 ; **32** 9-20 ; 21-26 ; 31-32 ; **34** 12-14 ; 25-26 ; 30-34 ; **38** 3-4 ; 9-12 ; **39** 8-9 ; **40** 25-27 ; 32-35 ; **41** 5-11 ; 34 ; **46** 19-22 ; **48** 13-16 ; **49** 8-12 ; 20-21 ; 37 à **50** 8 ; **52** 31-34 ; **53** 7-8 ; 34-35 ; **54** 2-5 ; 20-24 ; **56** 23 ; **81** 1-4 ; **82** 10-11 ; **85** 26-27 ; **87** 8-10 ; 19-20 ; 29-30 ; **88** 9-10 ; 19-20 : **89** 5-8 : 15-16 : **94** 37 à **95** 5 : **96** 7-10 ; 13-20 ; 27-30 ; **97** 5-10 ; 17-20 ; **105** 10-11 ; 30-34 ; **112** 7-11 ; 18-22 ; 30-33 ; **113** 3-6 ; **117** 15-16 ; 21-28 : **132** 12-15 ; **139** 2-15 ; 21-24 ; 33-37 ; **140** 10-20 : **141** 34-35 ; **143** 24-36 ; **147** 1-5 : **152** 4 ; 21-23 ; **153** 5-8 ; 19-22 ; 33-36 ; **154** 11-14 ; **156** 5-7 ; 27-29 : **166** 25-27 ; **167** 10-12 ; 32-34 ; **168** 4-6 ; **169** 29-30 ; **170** 3-4 ; 10-12 ; 19-20 : 27-28 ; **177** 24-29 : **181** 29 à **182** 4 ; **186** 34-36 ; **187** 10-12 ; 22-24 : 34-36 : **188** 8-10 : 16-26 ; **189** 29-30 ; **190** 19-27 ; **191** 1-9 ; 23-26 : 33 à **192** 4 : **200** 21-24 : **201** 11-23 : **202** 19-22 : **209** 24-32 : **211** 4-10 : **214** 23-25 : 29-31 : **219** 12-14 ; 25-31 : **230** 13-19 ; **232** 15-16 ; 33-34 : **244** 29-30 ; **254** 3-4 : 12-14 : **255** 14-16 : 22-25 ; 32-34 : **256** 14-16 ; 23-25 ; 32-34 : **261** 24-27 : **266** 11-12 ; 23-24 ; **267** 5-6 ; 17-18 ; 29-30 ; **268** 3-4 ; **269** 31-32 ; **270** 5-8 ; 19-24 ; **283** 9-10 : 17-20 ; **303** 20-23 : 30 à **304** 8 ; 10-13 : **305** 21-27 : **316** 9-12 : **318** 7-10 : JJT **90** 24 à **91** 4.

B. Impureté en théorie ou en doctrine. — JCD II, **29** 29 à **30** 19 ; **32** 19-30 ; **33** 17-30 ; **34** 19-26 ; 27 à **35** 6 ; **39** 9-12 ; **75** 5-8 ; **78** 19-22 :

79 5-8 ; RP 19 28-31 : 31 33 à 32 2 ; 7-8 : 12-15 ; 38 3-4 ; 42 28-29 ; 49 23-24 ; 35-36 ; 50 9-10 ; 51 18-20 ; 80 5-7 : 12-14 ; 19-21 ; 26-28 : 81 5-7 ; 12-14 ; 85 8-9 ; 18 : 97 1-4 : 119 24-29 ; 139 2-13 ; 140 10-20 ; 143 11-12 ; 153 3-4 ; 192 5-8 ; 200 19-20 ; 28-29.

C. Impureté en pratique. — 1. Chez les demoiselles. — RGF I, 240 19-25 ; RGF III 8 7-17 ; 10 26-28 ; 11 24-27 : 13 18-19 ; 30 à 14 5 ; 14 17-29 ; 15 2-7 ; 16 1-7 ; 20-29 ; 18 7 à 19 10 ; 26 à 20 1 ; 6-9 ; 22 10-19; 23 24-30 ; 24 6-26 ; 25 1-12 ; 20 à 26 3 : 234 22-29 ; 249 23-29 RGF IV, 158 6-12 ; 203 2-26 ; 206 19-23 ; 209 29 à 210 1 ; RGF V, 28 4-14 : 30 18-19 ; 26-27 ; 31 1-9 : 90 18-21 ; 91 1-3 : 106 23 à 107 6 ; 209 13 à 210 23 ; RGF VI, 82 15-23 ; JCD I, 243 18-23 : 244 8-13 ; 319 10-17 ; JCD II, 28 10-12 ; 19 à 29 4 ; 7-12 ; 13-16 ; 29-31 ; 33 21-26 ; 27-28 ; 34 1-8 ; 19-24 ; RP 20 10-17 ; 30 29-30 (par implication) 32 23-26 ; 43 33-34 ; 44 3-8 ; 14-28 ; 45 33-35 : 99 9-18 : 106 15-18 ; 111 4-8 ; 29-32 ; 113 7-17 ; 114 19-30 : 117 4-5 ; 19-20 ; 25-26 : 36-37 : 118 5-8 ; 122 18-25 ; 124 25-32: 127 34 à 128 2 ; 129 13-18 : 132 8-27 : 134 1-9 ; 135 30-32 ; 139 29-35 ; 142 35 à 143 5 : 146 16-20 ; 150 1-6 ; 152 35 à 153 2 ; 154 3-7 ; 157 3-12 ; 160 8-9 : 166 17-19 : 167 21-28 : 171 19-21 : 172 21-22 ; 32-33 ; 173 8-9 ; 19-20 ; 26-31 ; 180 30-34 ; 184 9-12 (par contrast) ; 185 8-18 : 192 33 à 193 4 : 195 1-7 ; 17-25 : 201 24 à 202 4 ; 203 10-14 ; 207 15-18 ; 209 21-25: 210 9-12 ; 23-25 ; 215 19-20 ; 26-31 ; 219 6-7 ; (par déduction) 34-37 : 221 6-11 : 12-16 ; 222 4-6 ; 24-31 ; 229 5-7 ; 232 26-28 ; 241 7-14 : 243 2-5 ; 25-26 : 244 35-36 ; 249 21-28 ; 251 5-7 ; 15-17 : 254 34 à 255 7 : 255 35 à 256 1 ; 261 34 à 262 3 ; 267 24-26 ; 35-37 : 270 29-30 ; 273 27-30 : 276 30-31 : 277 31 à 278 4 : 284 8-10 ; 22-27 ; 287 24-26 ; 288 11-13 ; 293 19-22 ; 30-33 ; 300 4-13 ; 301 38 à 302 6 ; 310 6-9 ; 311 29-32 ; 312 35 à 313 6 ; 317 1-6 ; 33-36 : 318 1-2 ; 13-18.

2. Chez les religieuses. — RGF IV, 138 6-12 ; 140 16-21 ; 141 1-19 ; 250 26-30 ; JCD I, 185 17-20 : 243 24-28 ; JJT 43 10-12 ; 44 14-19 ; 95 25 à 96 2 ; OCR I, 205 16 à 206 3 ; OCR II. 42 7-18 ; RP 29 19-22.

3. Chez les femmes mariées. — RGF I, 16 23-25 ; 118 22-28 : 119 17-20 : 121 8-16 ; 125 15-17 : 126 10-21 : 162 12-19 : 168 4-8 : 171 15-16 ; 19-24 ; 172 17-22 : 174 13 ; 19-26 : 175 5-13 ; 182 14-22 : 183 8-21 : 27 à 184 3 ; 9-11 : 19-23 : 194 8-9 ; 16-19 : 245 18 à 246 4 ; 20-24 : 247 7-8 : 250 1-4 : 311 16 : 314 4-5 ; 14-15 ; 315 22-28 ; 316 22-24 ; RGF II, 111 12-30 avec 112 17-24 : 183 17-20 : 189 6-9 ; 19-20 ; 231 27 à 232 9 ; 239 21-28 ; 240 18-21 ; 241 3-4 ; RGF III, 8 7-12 : 10 29 à 11 7 : 13 9-15 ; 20 6-9 : 24 6-26 ; 35 9-11 ; 37 20-29 : 71 5-13 ; 193 1-18 : 195 12-13 : 236 24 à 237 5 ; 275 16 à 276 4 : 278 7-8 : 282 13-15 : 285 18-19 ; 286 28 à 287 1 ; 8-9 ; RGF IV, 3 8-11 ; 4 17-18 ; 6 28-30 : 48 1-8 ; 24-25 : 51 23-24 : 52 3 : 65 2-7 : 16 à 66 11 : 67 16-17 , 68 19-23 ; 29 à 69 1 ; 28 à 70 2 : 26-27 : 72 1-6 : 16-17 : 73 4-5 : 76 27-29 : 81 15-22 : 148 1-11 : 158 13-22 : 159 29 à 160 3 : 212 12-14 : 213 7 : 215 7-15 ; RGF V, 48 1-3 ; 136 ; 12-17 : 161 10 ; 15-20 ; 162 16-24 : 165 10-11 ; 25-28 166 1-10 : 181 26 à 182 11 ; 23 à 183-4 : 195 11-16 ; 200 1-11 ; RGF VI, 6 20-30 ; 24 8-20 ; 25 9-13 : 29 21-23 ; 31 13-14 : 32 1-28 ; 51 1-5 ; 11-14 ; 52 5 ; 147 10-11 : 148 19 à 149

16 ; **150** 10-17 ; 25-30 ; JCD I, **243** 12-17 ; 18-23 ; 24-28 ; **244** 14-19 ; **317** 7-8 ; 13-14 ; **318** 3 ; 7-14 ; 28 à **319** 1 ; JCD II, **29** 13-16 ; **38** 24-27 ; **39** 5-8 ; **70** 25-26 ; **71** 20 ; 23-24 ; **72** 1-2 ; **77** 21-24 ; **78** 19-22 ; **172** 31-32 ; **243** 16-17 ; **270** 15-17 ; **332** 17-20 ; 26 à **333** 2 ; JJT **82** 6-12 ; CHLL **80** 1-4 ; OCR II, **44** 7-10 ; OCR III, **384** 11-12 ; RP **10** 27-34 ; **20** 20-29 ; **21** 3-4 ; 7-8 ; 12-13 ; 28-31 ; **22** 1-2 ; 9-18 ; **33** 3-5 ; 6-9 ; 13-29 ; **36** 8-10 ; 19-22 ; 35 à **37** 11 ; 36-37 ; **38** 32-34 ; **39** 14-21 ; 30-33 ; **41** 24-27 ; **42** 1-10 ; 17-19 ; **43** 10-12 ; 15-16 ; **48** 29-34 ; **51** 13-17 ; 29-35 ; **52** 5-6 ; 11-12 ; 17-18 ; **56** 26-31 ; **81** 8-11 ; **82** 18-23 ; 28 à **83** 1-4 ; 18-20 ; **85** 2-6 ; **87** 17-18 ; 25-28 ; **88** 11-16 ; **89** 22-28 ; **96** 21-26 ; **119** 1-5 ; 8-18 ; **120** 11-13 ; 33-35 ; **143** 15-22 ; **144** 13-14 ; 24-30 ; **145** 13-14 ; **217** 25-28 ; **220** 33-34 ; **221** 4-5 ; **318** 11-12.

4. Chez les femmes en général. — RGF III, **10** 26-28 ; **13** 30 à **14** 5 ; **20** 30 à **21** 5 ; **28** 12-16 ; **29** 12-15 ; RGF IV, **132** 5-8 ; RGF V, **178** 17-19 ; JCD I, **243** 12 à **244** 4 ; **288** 3-5 ; **289** 2 ; **292** 4-7 ; JCD II, **35** 1-6 ; **39** 9-12 ; **172** 31-32 ; JJT **23** 5-16 ; **24** 21 à **25** 1 ; 3-5 ; **28** 9-10 **32** 13-14 ; **81** 1-7 ; **97** 1 ; 12-13 ; **98** 20 ; **103** 10-11 ; OCR III, **384** 29 ; **388** 16 ; 21-24 ; 25-28 ; 31-32 ; **389** 28-29 ; **390** 11-12 ; 19-20 ; 23-24 ; RP. **99** 36-37 (avec 9-18).

5. Extrême ardeur sexuelle. — JJT. **81** 1-7 ; OCR III, **385** 10-12 ; **386** 21-24 ; **390** 11-12 ; JCD I, **185** 25 à **186** 2 ; **319** 14-17 ; JCD II, **29** 11-12 ; **33** 27-30 ; **35** 26 à **36** 2 ; **71** 5-8 ; **72** 1-2 ; **78** 3-6 ; 13-14 ; **331** 19 ; 31 à **332** 2 ; **366** 30 à **367** 20 ; RGF I, **183** 8-21 ; 30 à **184** 1 ; **233** 4-8 ; **299** 25 à **300** 22 ; **310** 29 à **311** 2 ; 18 à **313** 30 ; **319** 24-28 ; **322** 26 à **326** 11 ; 12 à **328** 3 ; **328** 28 à **329** 1 ; RGF II, **40** 17-22 ; **41** 4-16 ; **78** 14-15 ; **201** 13-16 ; **203** 20 à **204** 7 ; **205** 10-17 ; **210** 5-8 ; RGF III, **55** 8-10 ; **56** 4-8 ; **68** 18 à **69-2** ; 22-30 ; **72** 22-26 ; **74** 3-29 ; **186** 9-15 ; **187** 11 à **189** 12 ; 23-26 ; **190** 15-22 ; 27 à **191** 6 ; 14-16 ; **250** 18-30 ; RGF IV, **116** 26 à **117** 13 ; **145** 6 à **146** 10 ; RGF V, **173** 8-20 ; **180** 27 à **181** 5 ; 14-21 ; 29 à **182** 22 ; 23 à **183** 4 ; **185** 16 à **186** 10 ; **20** à **190** 9 ; **204** 16-24 ; **205** 19-28 ; **207** 5-14 ; **209** 12-24 ; **210** 12-22 ; RGF VI, **56** 3-7 ; **148** 19-20 ; avec 24-25 et **149** 10-13 ; RP **29** 33-35 ; **30** 5-11 ; **40** 27 ; **41** 7-8 ; 11 ; **88** 7-10 ; **90** 1-20 ; **95** 3-7 ; **144** 31-32 ; **150** 10-34 ; **168** 10-12 ; **170** 33-34 ; **171** 5-6 ; 11-12 ; 17-18 ; **303** 22-23 ; 31 à **304** 7.

Impériosité. — RGF I, **100** 1-2 ; 8-10 ; **101** 16-20 ; **102** 5-10 ; **103** ; 5-6 ; 13-16 ; **108** 15-20 ; **184** 26 à **185** 9 ; **186** 4-18 ; 25 à **187** 22 ; RGF IV, **50** 13-28 ; **65** 27 à **66** 11 ; **155** 17-18 ; **156** 21-26 ; RGF V, **24** 1-4 ; **25** 23-25 ; RGF VI, **95** 11 à **96** 2 ; 9-10 ; 13-22 ; **98** 15-28 ; **99** 6-10 ; 27 à **100** 18 ; **101** 1-2 ; **102** 2-7 ; **103** 1-20 ; **107** 8-16 ; **111** 19-26 ; 29 à **112** 6 ; 26 à **113** 5 ; 11-16 ; 22-24 ; **114** 19-20 ; 27 à **115** 16 ; 22-26 ; **116** 4 ; JCD II, **174** 12 ; **355** 18 à **356** 26 ; JJT **23** 17-19 ; OCR III **385** 1-4 ; **389** 20 ; **390** 3 ; **392** 10 ; M de F II, **382** 1 à **383** 1 ; 7-10 ; MRR XI, **284** 7-8 ; **285** 13 ; **286** 24 ; 27.

Ingratitude. — RGF II, **2** 18 à **3** 2 ; **93** 12-18 ; RGF III, **102** 21-23 ; RGF VI, **95** 7-10 ; **96** 19-22 ; **98** 19-28 ; JCD II, **332** 9-14 ; JJT **27** 9-12 ;

16 : 31 16 : 32 9-10 : 81 17-22 : OCR III, 383 17-20 : 384 9-12 : 17-19 : 21-22 : 25-26 : 29-30 ; 385 3-4 ; 386 4 : 389 19-20 : 390 7-8 : 391 14 : RP 119 33 à 120 2 : OCR III, 385 15 : MRR XI, 285 24-25.

Irritabilité. — RGF IV, 50 25-28 : JJT 24 18-20 : 27 21-22.

Jalousie. — JCD II, 172 22 : 328 9-11 : RP 111 17-24 : 158 33-36 : 172 23-31 : 173 14-20 : 212 1-11 : 312 5-8.

Légèreté et folie. — RGF V, 203 19-23 : 204 16-24 : 207 10-14 : RGF VI, 56 21-24 : 57 10-19 : JCD II, 72 11-18 : 173 14-15 : JJT 23 17 : 27 21-22 : 30 12 : 32 13-14 : 89 1-4 : 20-22 : 90 6-23 : 91 1 à 93 22 : OCR III, 388 17-20 : 392 9 : M de F II, 63 6-11 : 141 7-12 ; 142 1-2.

Méchanceté en général. — RGF I, 98 21-22 : RGF III, 102 19-20 : RGF V, 143 3-6 : 146 14-16 : RGF VI, 33 9-10 : JCD I, 288 7-8 : JCD II, 177 2 3 : 330 13 à 332 4 : 333 5-6 : JJT 23 8-10 : 26 6-7 : 28 7-8 : 29 1-2 : 9-10 : 13 : 21-22 : 30 3-4 : 11-14 : 19-20 : 31 16-20 : 21 à 32 2 : 76 19 21 : 77 2-5 : 11-16 : 80 8 à 81 16 : 82 13 : 18-21 : 88 14-16 : 91 26 à 92 4 : OCR III, 384 25 : 29 : 385 29-32 : 386 1-4 : 387 29-32 : 390 1-4 : 14 : 391 13-14 : M de F W 55 9-11 : M de F II, 382 1 à 383 1 ; RP 42 19 : 120 29-35 : MRR XI, 284 18 : 285 12-17.

Manque d'amour-propre. — JCD II, 331 31 à 332 2 : JCD I, 289 2 : 317 13-14 : OCR III, 384 18-20 : 21-24 : 25-28 : 29-32 : 385 12 : 386 21-24 : 29-32 : 387 3-4 : 7-8 ; 19-20 : 25-28 : 389 23-24 : 390 15-16 : 27-28 : 391 15-16 : 19-23 : RP 119 13-16.

Malignité. haine. — RGF I, 99, 21-24 : 103 5 : 256 14-15 : 299 29 à 300 3 : RGF II, 2 18-19 : 25 23-24 : RGF IV, 6 12-15 : 24-27 : JCD I, 292 9-10 ; JCD II, 358 16-20 : 29-31 : JJT 31 1-4 : 7-8.

Médisance. — JJT 23 17-20 : 29 15-16 : RP 37 30-37 : 87 27-28 : 88 3-6.

Mensonge. — Toute déception est essentiellement mensonge : mais j'ai tâché de ne ranger sous cette rubrique que le mensonge relevé aux paroles ou souligné. RGF I, 99 13-17 : 127 23-26 : 163 5-18 : 170 29 à 171 1 : 173 9 à 174 2 : 187 3 : 15-18 : 190 7-8 : 14 : 191 7-8 : 24-30 : 192 25 à 193 2 : 9-12 : 202 26-29 ; RGF II, 26 17-24 ; 233 28 à 234 3 : RGF III, 38 26 à 39 15 : 45 8 11 : 70 16-26 : 275 14-17 : 277 1-7 : 279 30 à 280 1 : 10-11 : 281 2-17 : RGF IV, 2 18-19 : 27-30 : 5 12-17 : 131 11-13 : RGF V, 35 4-11 : 56 29 : 57 8 : 13 : 58 30 à 59 1 : 136 3-10 : 146 22 23 : 195 28-29 : 198 20-21 : 223 27-29 : RGF VI 58 20-25 : JCD II 332 3-4 : 358 26-28 : JJT 21 8-10 : 23 14-16 : 24 12 : 27 19-20 : 29 13-16 : OCR I, 222 1-2 : Rom. XV, 610, couplets 28 et 29 : RP 76 19-24 : 77 10-12 : 144 21-30 : 35 à 145 4 : 13-14 : 178 26-29 : 250 21 : 305 16-20 310 18-24 : 317 17-22 : 25-28 : 318 19-22.

Perversité. — RGF II, 93 12-18 ; JJT 30 8 ; OCR III, 383 17-20 ; 384 17-20 ; 21-24 ; 25-28 ; 29-32 ; 385 3-4 ; 390 1-4.

Stupidité. — RGF IV, 208 15 à 211 8 ; RGF V, 90 13-22 ; 153 2 à 156 11 ; RGF VI, 56 21-24.

Trahison. — RGF I, 171 15-16 ; 25-26 ; JCD II, 330 5-6 ; 15 ; 356 20-27 ; 358 18-25 ; JJT 22 4-10 ; 16-21 ; 24 6-17 ; 27 13-16 ; 17-20 ; 28 15-18 ; 19-22 ; 29 21 à 30 2 ; 3-6 ; 11-14 ; 15-18 ; 19-22 ; 31 1-4 ; 5 8 ; 19-20 ; 21 à 32 2 ; 3-6 ; 7-10 ; 75 19 à 76 7 ; 76 19 à 77 1 ; 17-20 ; 78 7-10 ; 79 1-6 ; 80 15 ; 82 2-5 ; OCR III 383 17-20 ; 384 14-16 ; 18-19 ; 29-30 ; 385 13-16 ; 27-28 ; 389 19-20 ; 390 4 ; 9-10.

Tromperie. — RGF I, 17 1 à 20 3 ; 120 4-6 ; 26 à 123 3 ; 166 29 à 167 9 ; 170 29 à 171 5 ; 12-29 ; 172 3 ; 4 à 174 1 ; 174 24-26 ; 176 1 à 177 6 ; 184 24-25 ; 186 25 à 187 27 ; 190 21-24 ; 191 2-30 ; 192 24 à 193 8 ; 9-13 ; 194 16-19 ; 233 19-26 ; 234 8-18 ; 251 5-6 ; 253 9-10 ; 289 1-8 ; 9 à 292 15 ; 16 à 293 5 ; 322 2-7 ; RGF II, 12 22-23 ; 13 1-30 ; 14 22-27 ; 15 16-19 ; 17 18 à 21 22 ; 25 23-24 ; 26 17-24 ; 74 22-28 ; 75 14-15 avec 30 à 76 3 et 12-13 ; 78 14-15 ; 79 4 à 81 9 ; 111 2-19 ; 112 17-24 ; 25 à 113 10 ; 183 14-16 ; 189 24-26 ; 190 6-7 ; 204 7-16 ; 231 5-30 ; 232 25 à 234 9 ; 237 24-25 ; 238 6-8 avec 18-23 ; 240 18-21 ; 29 à 241 4 ; RGF III, 38 24 à 39 17 ; 26-30 ; 40 1-27 ; 41 18-24 ; 42 4-21 ; 43 14 à 45 16 ; 45 17-22 ; 88 14-17 ; 102 9-24 ; 192 1-5 ; 9-15 ; 275 9-19 ; 277 1-7 ; 279 24 à 280 1 ; 280 10-21 ; 281 2-19 ; 283 8-9 ; 17-29 ; 285 1-19 ; 287 2-9 ; RGF IV, 3 2-3 ; 52 6-10 ; 69 8-14 ; 71 3-7 ; 14-15 ; 18-23 ; 72 18 à 73 1 ; 6-10 ; 76 1-15 ; 24-26 ; 77 8-19 ; 28 à 78 9 ; 24 à 80 9 ; 26 à 81 14 ; 117 22-23 ; 118 10-11 ; 136 7-9 ; 24-27 ; 159 14 à 160 6 ; 12-19 ; 163 25-30 ; 165 11-19 ; 213 4 à 214 21 ; 28-30 ; 216 7-8 ; RGF V, 5 18-23 ; 8 30 à 9 2 ; 9 28 à 10 2 ; 12 24-27 ; 18 28 à 19 10 ; 20 1 ; 22 30 à 23 14 ; 24 5-9 ; 17 à 25 3 ; 26 21 à 27 3 ; 35 26-27 ; 49 6 à 50 7 avec 50 20-23 ; 52 20 à 53 1 ; 55 7-13 ; 56 18-23 ; 29 ; 57 8-13 ; 24-25 ; 58 18-20 ; 26 à 59 1 ; 22-28 ; 60 7-27 ; 61 7-9 ; 14 ; 134 30 à 135 2 ; 135 20-22 ; 136 1-2 ; 7-11 ; 20 à 137 2 ; 139 15-17 ; 141 29-30 ; 142 19-24 ; 146 14-16 ; 178 11-24 ; 221 13-17 ; 25 à 222 9 ; 223 3-29 ; 225 10-18 ; 226 1-6 ; 232 8-10 ; 251 10-23 ; 257 17 à 258 6 ; RGF VI, 2 7-11 ; 13 à 3 30 ; 4 1 à 5 18 ; 19 à 6 30 ; 7 1-16 ; 25 17-22 ; 27 8-14 ; 29 21 à 31 1 ; 32 3-9 ; 21 à 33 10 ; 43 9 à 44 4 ; 57 28 à 58 26 ; JCD I, 185 21-24 ; 292 8-10 ; JCD II, 37 18 à 38 23 ; 70 19 à 71 4 ; 71 9-12 ; 20 ; 77 23-24 ; 100 6-11 ; 106 7-10 ; 173 5 ; 177 2-3 ; 327 10-12 ; 16-18 ; 330 19-22 ; 331 17 ; 332 3-6 ; 15 à 333 10 ; JJT 21 4-10 ; 22 1 ; 4-10 ; 16 à 23 4 ; 24 6-17 ; 26 9-16 ; 27 13-16 ; 17 à 28 12 ; 30 13 ; 21-22 ; 32 5-6 ; 7-10 ; 75 1-6 ; 19 à 76 10 ; 14 à 77 4 ; 17-20 ; 78 7-10 ; 79 1 8 ; 80 18 ; 22-23 ; 81 16 ; 81 24 à 82 5 ; 13-17 ; 89 23-24 ; 93 10-13 ; CHLL I, 36 5-8 ; 44 2 6 ; OCR III, 383 19-20 ; 25-28 ; 384 9-12 ; 13-19 ; 29 ; 385 16 ; 23-24 ; 27-28 ; 386 1-2 ; 5-7 ; 387 1-2 ; 5-6 ; 388 25-28 ; 389 19 ; 25-26 ; 390 29-32 ; 391 5-7 ; 17-18 ; 21 ; 26-28 ; 29-30 ; 392 1-2 ; 5-6 ; 13-16 ; 393 2 4 ; M de F II, 207 4 à 208 6 ; 210 2 à 212 13 ; 14 à 213 3 ; 383 1 ; M de F W III, 55 9 ; MRR XI, 285 2 ; 286 9 ; RP, 34 35 à 35 3 ; 76 5-8 ; 120 31 ; 123 11-14 ; 28-32 ; 134 28-32 ; 140 18-20 ; 178

26-29 ; **193** 33 à **194** 8 ; **237** 8-12 avec 22-25 ; **250** 19-23 ; **251** 5-10 ; **261** 28-33 ; **304** 18-22 ; **305** 16-20 ; **310** 18-24 ; **317** 13-16 ; **318** 15-16.

Vanité. — RJF VI, **56** 21 à **57** 19 ; JCD I, **284** 5 ; **287** 24 à **288** 8 ; **289** 1 ; **292** 9-10 ; JCD II, **75** 19-20 ; **76** 1-2 ; 7-10 ; 17-18 ; **77** 5-8 ; **100** 6-11 ; **122** 12-25 ; 28 à **123** 1 ; **172** 19 ; **174** 9 à **176** 4 ; **200** 30 à **201** 2 ; **326** 10-12 ; 16-18 ; JJT **22** 2-3 ; **79** 11-20 ; **80** 1-7 ; **87** 4-6 ; **14** ; **89** 7-13 ; 20-22 ; **90** 7-11 ; 24 à **91** 4 ; OCR III, **385** 1-4 ; **386** 25-28 ; **387** 25-28 ; **389** 9-12 ; **390** 19-20 ; 29-32 ; RP **77** 5-9 ; **81** 1-2 ; **114** 11-18 ; **150** 1-4 ; **177** 17-34 ; **276** 26-29 ; **277** 15-20 avec 31-32 ; **283** 29 à **284** 6 ; **293** 14-22 ; **304** 28-38 ; **316** 29 à **317** 4.

Vol. — RGF V, **60** 26-27 ; JCD II, **328** 24 à **329** 2 ; JJT **25** 3-5 ; OCR III, **391** 22-23.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Abréviations de titres de textes	V
Amour-propre (manque de)	58
Ardeur sexuelle (extrême)	89
Bibliographie	V
Caractère impérieux	20
Caractère vindicatif	30
Conclusion	96
Convoitise	36
Coquetterie	47
Cruauté	27
Désobéissance au mari	65
Egoïsme	35
Entêtement	18
Envie	43
Faiblesse d'esprit	6
La femme commencement du péché	60
La femme continuation du péché	62
Frivolité	12
Gloutonnerie	15
Homicide	32
Humeur querelleuse	8
Hypocrisie	55
Impureté du désir	68
— en théorie ou doctrine	73
— en pratique	75
— chez les demoiselles	76
— chez les religieuses	78
— chez les mariées	80
— chez les femmes en général	87
Inconstance	1
Ingratitude	24
Introduction	I
Irritabilité	7
Ivrognerie	14
Jalousie	42
Larcin	41
Loquacité	11

Malignité..... 28
Manie de critiquer..... 8
Mensonge..... 44
Médisance..... 46
Méchanceté en général..... 59
Perversité..... 19
Poèmes contre les femmes..... VII
Poèmes favorables aux femmes..... IX
Sommaire et conclusion..... 96
Sottise..... 12
Stupidité..... 4
Table alphabétique des passages satiriques..... 109
Trahison..... 56
Tromperie..... 48
Vanité..... 16

Laval. — Imprimerie parisienne, L. BARNÉOUD & Cie.

e des femmes dans la
yrique française # 9705

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK CRESCENT
TORONTO — 5, CANADA
9705.